

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7^e Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984
(8^e SEANCE)

COMPTE RENDU INTEGRAL

1^{re} Séance du Jeudi 6 Octobre 1983.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

1. — **Politique étrangère.** — Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 3819).

M. Mauroy, Premier ministre,
MM. André Bellon,
Daillet.

PRÉSIDENCE DE M. FRANÇOIS MASSOT

MM. Montdargent, Couve de Murville,
M^{me} Florence d'Harcourt,
MM. Alain Vivien,
Bigéard,
Darinot,
de Lipkowski,
M^{me} Dupuy,
M. Gilbert Gantier,
M^{me} Nevoux,
MM. Peyrefitte,
Michel Bérégovoy,
Jacques Godfrain.

Renvoi de la suite du débat à la prochaine séance.

2. — **Communication du Conseil constitutionnel relative à l'élection de députés au Sénat** (p. 3845).

3. — **Renvoi pour avis** (p. 3845).

4. — **Ordre du jour** (p. 3845).

PRÉSIDENCE DE M. LOUIS MERMAZ

La séance est ouverte à quatorze heures quarante-cinq.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre.

M. Pierre Mauroy, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, le 8 juillet 1981, m'adressant pour la première fois à votre assemblée, en tant que chef du Gouvernement, j'avais développé les trois principes qui fondent l'action diplomatique de la France : tenir notre place dans le monde, lutter pour les respects du droit, promouvoir la solidarité nationale.

Depuis deux ans et demi, nous nous attachons à faire vivre ces principes.

Dans le même temps, les conflits n'ont pas cessé. De nouveaux conflits ont même surgi. La crise économique mondiale s'est encore aggravée. La tension entre les deux grandes puissances connaît un regain préoccupant.

Les peuples, quand ils ont la possibilité de s'exprimer, s'inquiètent.

L'Europe se trouve au centre des enjeux et à la veille d'échéances déterminantes pour son avenir. Américains et Soviétiques discutent en effet, à Genève, de sa sécurité. Le prochain sommet européen, qui se tiendra à Athènes, sera déterminant pour l'avenir d'une Communauté plus solidaire, condition indispensable, même si elle n'est pas suffisante, du retour à la prospérité.

La phase que nous traversons en ce moment est donc cruciale. Il nous faut, plus que jamais, faire triompher le droit sur la force et développer les formes de la solidarité entre nations. Tel est le sens de notre action internationale.

C'est parce qu'en toutes circonstances la France tient le même langage qu'elle se sent en mesure de prendre ses responsabilités lorsque les événements le commandent.

Lorsque le droit est bafoué, lorsque l'égoïsme national devient la seule règle, la paix du monde est menacée. La France s'efforce de contrecarrer une telle logique.

A tout moment, dans toutes les situations, elle s'attache à garantir la primauté du droit.

La cohésion de la communauté internationale est à ce prix. Elle implique le respect de la souveraineté des Etats et de l'indépendance des peuples, ainsi que le refus du recours à la force pour régler les conflits.

La France s'est élevée contre toutes les violations de ces règles fondamentales. Elle continue de le faire.

Elle n'accepte pas de voir l'Afghanistan et le Cambodge occupés par des armées étrangères.

Elle n'admet pas qu'en Amérique centrale, comme en Afrique australe, des interventions militaires extérieures s'évertuent à déstabiliser les régimes en place.

Elle proteste lorsqu'une grande puissance abat, sans autre forme de procès, parce qu'il a violé son espace aérien, un avion de ligne civil transportant 260 passagers innocents.

Elle se dresse lorsqu'au Proche-Orient se perpétue la politique du fait accompli, en particulier au Liban et dans les territoires occupés de Cisjordanie.

Elle s'interpose lorsqu'au Tchad les rivalités internes servent d'alibi aux ambitions expansionnistes d'un grand pays voisin.

Elle appelle l'Iran et l'Irak à mettre un terme à un conflit meurtrier sans issue.

Mesdames, messieurs les députés, le droit fondamental que nous cherchons à sauvegarder, c'est le droit pour tous les peuples à vivre en paix. Ce droit à la paix — nous ne cessons de le répéter — ne peut être préservé que par le dialogue.

Cette conviction justifie notre conduite. Permettez-moi de l'illustrer par quelques exemples.

En Amérique centrale, nous avons dit, avec le Mexique, que la crise du Salvador ne pourrait être réglée qu'en associant à de futures négociations les représentants de la guérilla. De même, nous soutenons le processus proposé par les quatre Etats, dits du « groupe de Contadora », pour mettre fin à l'enchaînement de la violence dans les pays de la région.

Dans le Sud-Est asiatique, nous condamnons la présence étrangère au Cambodge, mais nous souhaitons maintenir ouvert le dialogue avec Hanoï et nous encourageons les pays membres de l'association des nations du Sud-Est asiatique à ne pas négliger les possibilités de contacts avec le Vietnam.

Au Proche-Orient, notre objectif consiste à permettre l'instauration d'un dialogue entre Palestiniens et Israéliens. Tel était le sens du projet de résolution franco-égyptien présenté au conseil de sécurité des Nations Unies.

Au Liban, nous appuyons les efforts entrepris pour la réunion d'un comité national de réconciliation entre les parties libanaises.

Au Moyen-Orient, nous voulons éviter une déstabilisation dont chacun mesure quelles seraient les conséquences. C'est pourquoi, dans le conflit Iran-Irak, qui ne peut avoir une solution militaire, nous ne pouvons accepter un déséquilibre qui éloigne encore les chances de la paix.

C'est la même démarche qui nous conduit à soutenir les résolutions préconisées par l'Organisation de l'unité africaine dans le conflit du Sahara occidental ou à dénoncer, pour régler le problème de la Namibie, les pressions exercées sur l'Angola.

Au Tchad enfin, dont je reparlerai plus longuement tout à l'heure, toute notre action vise, là encore, à créer les conditions d'un dialogue entre les parties adverses.

Seul le recours à la négociation peut assurer le droit à la paix. Ce droit demeurera fragile s'il ne tient pas compte des exigences d'un autre droit — que la France entend ne jamais perdre de vue — je veux parler du droit à la justice.

Comment, en effet, prétendre agir pour rétablir ou consolider la paix si, dans le même temps, les peuples et les individus se voient privés des droits élémentaires à la liberté et à la justice ?

Si le respect du droit doit être la règle dans les relations entre les Etats, il en va de même pour les individus. C'est la raison pour laquelle la défense permanente et vigilante des droits de l'homme est une des conditions nécessaires de la défense de la paix. Les violations des droits de l'homme sont en effet toujours sources de tensions et de conflits.

Si nous avons le souci de respecter la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, nous ne saurions oublier que la charte des Nations unies confère aux droits de l'homme un caractère universel. Elle reconnaît le droit — sinon le devoir — de la communauté internationale de s'inquiéter de la façon dont chaque Etat s'acquitte de ses obligations envers les siens.

Voilà pourquoi le Gouvernement français s'exprime lorsqu'en Pologne les aspirations de tout un peuple à la liberté, en particulier syndicale...

M. Jean Brocard. Walesa !

M. le Premier ministre. ... continue d'être brimées par des législations exorbitantes.

M. Maurice Ligot. Les communistes ne disent rien !

M. le Premier ministre. Je veux, à cette occasion, reprendre l'hommage à l'action menée par les travailleurs polonais et, plus particulièrement, par le nouveau prix Nobel de la paix, Lech Walesa (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs des socialistes*) que j'avais eu plaisir à recevoir, il y a deux ans, à l'Hôtel Matignon.

Voilà pourquoi également, le Gouvernement s'exprime :

Lorsqu'en Amérique centrale le droit des peuples à définir librement leur destin se heurte à l'aveuglement des oligarchies ou au chantage à l'intervention militaire extérieure. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes*) ;

Lorsqu'au Chili une dictature, internationalement condamnée, continue de s'opposer au retour de la démocratie que réclame le peuple ;

Lorsqu'en Afrique du Sud le racisme est érigé en système ;

Lorsqu'au Proche-Orient, enfin, on refuse au peuple palestinien le droit à définir librement son destin. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

La voix de la France, jointe à celle de ses partenaires, n'a pas cessé et ne cessera pas de demander l'application du droit. En sachant que les atteintes qu'il subit finissent par mettre en péril la paix de la communauté internationale tout entière.

La voix de la France, ce sont des discours, ce sont des déclarations, mais c'est aussi l'action inlassable menée par notre diplomatie et plus particulièrement par ceux qui en ont la charge, au premier rang desquels M. Cheysson avec le concours de MM. Chandernagor et Nucci.

Voilà pour le respect du droit qui fonde la politique du Gouvernement français.

Mais le respect du droit ne suffit cependant pas, a-t-il précisé. La paix exige également un renforcement des solidarités entre les nations.

Sur ce point, la France s'est exprimée à de nombreuses reprises. Cet impératif de solidarité revêt à nos yeux trois aspects : la solidarité européenne, la solidarité économique entre le Nord et le Sud, la solidarité politique à travers le monde.

Solidarité européenne d'abord. C'est en effet au sein de la Communauté économique européenne que doivent se vérifier, en premier lieu, les efforts accomplis par chacun des pays membres pour une plus grande solidarité.

La Communauté européenne se trouve, une nouvelle fois, à un tournant capital de son histoire.

Une négociation essentielle est engagée. Ce qui est en jeu, c'est la poursuite de l'œuvre entreprise dans les années cinquante et consacrée par la signature du traité de Rome en 1957. Va-t-on réussir à créer les conditions d'une nouvelle étape de la marche en avant de l'Europe ?

L'acquis communautaire est sans cesse menacé. S'il n'est pas consolidé, c'est la Communauté même qui risque de se disloquer.

La politique agricole est minée de l'intérieur par le système des montants compensatoires monétaires, par les excédents laitiers et par l'absence de protection contre les importations de produits de substitution des céréales !

M. Marc Lauriol. Très bien !

M. le Premier ministre. Il lui manque, comme à l'union douanière, une politique commerciale extérieure dynamique pour faire pièce aux pratiques commerciales de ses partenaires des pays développés.

Le règlement financier est contesté par des Etats qui estiment que leur note est trop lourde à payer.

L'Espagne et le Portugal frappent à la porte. Leur adhésion sera-t-elle un facteur supplémentaire de dilution ou au contraire de renforcement ?

La solution de ces problèmes ne suffirait pas à garantir la relance européenne. Les technologies de pointe dessinent le paysage industriel de demain. Or les firmes européennes prennent du retard par rapport à leurs concurrentes américaines ou japonaises.

La construction européenne a connu des succès incontestables en période de croissance économique. Dans les prochaines années, son sort sera lié à la troisième révolution industrielle. Si l'Europe ne participe à cette mutation que d'une manière marginale, elle sera vassalisée.

Tel est l'enjeu.

Dès octobre 1981, la France a demandé à ses partenaires une négociation sur la consolidation de l'acquis communautaire. Dans notre memorandum, nous soulignons qu'il fallait arrêter, par un renforcement des politiques communes, le glissement inquiétant de la Communauté vers une simple zone de libre-échange. Notre action persévérante a porté ses fruits puisque à Stuttgart, le conseil européen a enfin défini, sous l'impulsion de la France, une méthode, un calendrier et des objectifs précis.

Pour ce qui nous concerne, nous sommes prêts à examiner les conditions d'une meilleure maîtrise des dépenses agricoles, dès lors que sont respectés les principes essentiels de la politique agricole et dès lors qu'est préservée la capacité de développement de l'agriculture européenne.

M. Jean-Jacques Benetière. Très bien !

M. le Premier ministre. Nous voulons, en outre, dans le domaine industriel, mettre fin au cloisonnement actuel des dix économies.

C'est en agissant dans le domaine des échanges entre chercheurs, des normes, des marchés publics, de la politique commerciale, de la coopération entre firmes, du financement et des infrastructures, que la Communauté pourra briser la logique actuelle qui fait que les industriels européens ont plus souvent tendance à s'allier à leurs concurrents qu'à coopérer entre eux.

L'élargissement de la Communauté ne fait pas partie de la négociation d'Athènes. Le lien entre les deux dossiers est toutefois évident. D'une part, l'élargissement serait inenvisageable — et ne présenterait d'ailleurs aucun intérêt réel pour les Etats candidats eux-mêmes — si la Communauté, à Athènes, ne parvenait pas à régler ses propres problèmes. D'autre part, pour que l'élargissement n'aboutisse pas à détruire ce qu'Athènes aurait fait, l'acquis consolidé devra être complété de façon que les producteurs de l'Europe du Sud — et notamment les producteurs de vin et de fruits et légumes — bénéficient de garanties pour leurs revenus.

Un nouvel élargissement n'est donc concevable que s'il s'accompagne d'un progrès de la construction européenne. Cet élargissement, la France le souhaite et, en poussant la Communauté à surmonter la crise actuelle, elle y contribue. Nous avons tous vibré lorsque le Portugal a reconquis la démocratie. Nous avons tous apprécié et admiré la maîtrise et la sagesse dont ont fait preuve le peuple espagnol et ses dirigeants dans leur transition vers une démocratie aujourd'hui solidement établie. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.) Nul ne peut donc douter de notre volonté d'ouvrir les portes de la Communauté à ces deux pays.

La France a posé les problèmes et proposé des solutions. Elle a, résolument, choisi l'Europe. A l'Europe, à présent, de faire son propre choix. A elle de ne pas décevoir les espoirs qu'elle continue de porter.

Solidarité européenne bien sûr, mais solidarité entre le nord et le sud de la planète aussi.

Le déséquilibre ne cesse de s'accroître entre les deux hémisphères. La dette globale des pays du tiers monde atteint le chiffre effrayant de 650 milliards de dollars. Certains d'entre eux sont, d'ores et déjà, en état de cessation de paiement. Les demandes relatives au rééchelonnement de leur dette ne cessent de s'accumuler.

Qui ne voit que cette situation met en péril le système financier du monde entier et menace de faillite l'économie même des pays riches ?

Aider les pays en développement est donc devenu une nécessité vitale pour nous-mêmes. La France s'y emploie, tant dans le cadre bilatéral que par ses efforts au sein de la Communauté européenne, dans le cadre des Nations unies comme auprès des institutions financières internationales.

L'aide française atteindra les objectifs prescrits par l'O.N.U. soit 0,70 p. 100 de notre P.N.B. en 1988 et 0,15 p. 100 du P.N.B. pour les seuls pays les moins avancés dès 1985. De 1980 à 1983, la part que nous consacrons à l'aide publique au développement sera passée de 0,36 p. 100 à 0,52 p. 100 de notre P.N.B. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

C'est un effort que l'on peut saluer.

Dans le même temps, nous ne cessons d'œuvrer en vue d'obtenir un renforcement significatif des moyens d'action des institutions financières internationales.

Il est devenu indispensable d'assurer une meilleure répartition des ressources entre producteurs et consommateurs de matières premières. La communauté internationale doit favoriser la conclusion d'accords internationaux de produits de base, fondés sur la notion de prix justes, stables et rémunérateurs.

Le langage net et réaliste que la France tient à ce propos se trouve confirmé par l'aggravation de la situation économique mondiale. Au nom de la France, le président de la République, a fait des propositions devant l'organisation de coopération et de développement économique comme devant l'assemblée générale des Nations Unies. Il faudra bien, nul ne peut plus en douter, reconstruire un système monétaire international cohérent et stable.

La démarche de la France rencontre un écho grandissant.

Il faut faire baisser la demande excessive de dollars et revenir ainsi à des taux d'intérêt qui ne constitueront plus une entrave à la reprise économique. Pour faire baisser cette pression sur la monnaie américaine, la France est favorable à des actifs de substitution. Elle souhaite que soient ouvertes des possibilités d'emprunts en E.C.U., en yens ou en droits de tirages spéciaux.

Tôt ou tard, et mieux vaudrait tôt que tard, la communauté internationale finira par introduire dans les faits le lien indispensable entre le désarmement et le financement du développement. La France, ainsi que l'a indiqué le Président de la République à la tribune des Nations unies, est prête, pour sa part, à favoriser la création du fonds international prévu par l'assemblée générale de l'O.N.U. Elle souhaite que les principales puissances militaires ouvrent, sans tarder, des négociations sur ce point.

J'ai parlé de la solidarité européenne et de la solidarité économique internationale. Permettez-moi d'évoquer également l'attachement que la France porte aux formes de la solidarité politique entre les nations.

Cette solidarité peut s'exprimer dans des enceintes diverses, au niveau international comme au niveau régional. Dans tous les cas, le rôle qu'entend tenir la France consiste à privilégier, en toutes circonstances, les initiatives politiques décidées en commun et par les intéressés eux-mêmes. Elles sont toujours préférables aux entreprises militaires unilatérales et aventureuses.

Nous appelons donc, de manière constante, au renforcement des pouvoirs des institutions internationales ou régionales, chaque fois, du moins, qu'elles ont pour objet de constituer autre chose que des blocs militaires.

Aux Nations unies, nous soutenons les efforts du secrétaire général pour rendre à l'organisation et au Conseil de sécurité leur fonction dans l'établissement d'un système de sécurité collective, effectif et rapide.

Sur le terrain européen, la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe vient enfin d'aboutir et d'accepter les propositions françaises en vue de la réunion d'une conférence sur le désarmement en Europe. Les travaux préparatoires de cette conférence sont engagés et celle-ci devrait s'ouvrir à Stockholm, dès le début de l'an prochain.

Ailleurs, nous encourageons toutes les démarches entreprises au niveau régional pour réduire et régler les conflits locaux.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, voilà quelles sont les ambitions de la France pour son action dans le monde. Je vous ai parlé de la paix, du respect des droits fondamentaux, de la solidarité internationale qui sont les guides de notre politique extérieure. Il me reste à exposer, à la lumière des principes, comment la France tient sa place dans le monde, comment et pourquoi elle est conduite dans les circonstances présentes à assumer les responsabilités qui lui sont propres.

La manière dont notre politique des relations extérieures est définie et mise en œuvre répond à la vocation de la France dans le monde. Elle est fidèle aux idées qu'avec d'autres, et en particulier avec l'immense majorité des Etats du tiers monde, la France ne cesse de proclamer et de défendre.

Notre politique consiste aussi à accepter les responsabilités et les devoirs que notre pays tient de sa position géostratégique en Europe, de son potentiel militaire et des obligations qui découlent de notre histoire dans certaines régions du monde.

L'influence que la France prétend avoir dans le monde et la place qu'elle veut y occuper tiendraient non seulement de la générosité de son discours — et chacun le comprend — mais aussi de sa capacité à répondre de façon claire aux situations concrètes. Lorsque les circonstances l'imposent, la France doit savoir s'engager.

Qu'il s'agisse de préserver sa sécurité et son indépendance ou qu'il s'agisse de répondre à l'appel des pays avec lesquels elle est liée en raison d'un accord ou d'une amitié ancienne, la France doit relever les défis. La sécurité et l'indépendance de la France, le respect des engagements pris constituent des devoirs que le Gouvernement, sous l'autorité du chef de l'Etat, remplit sans hésiter et sans aucune ambiguïté.

Je vais l'illustrer maintenant si vous le voulez bien, en développant successivement la position française sur la sécurité en Europe, sur le Liban et sur le Tchad.

Sur les questions relatives à la sécurité, la France a adopté une position ferme. Cette position a été rappelée à de nombreuses occasions et, récemment encore de la manière la plus solennelle, par le Président de la République dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies. Cette position n'a pas varié. Elle repose à la fois sur notre fidélité envers l'alliance à laquelle nous appartenons et sur l'affirmation de notre indépendance et de ce qui concerne les moyens et les objectifs de notre défense.

Membre de l'Alliance atlantique, mais ayant quitté l'organisation militaire intégrée de l'O.T.A.N., la France, si elle refuse l'automatisme de fait qui résulterait d'une intégration des forces, s'est toujours montrée un partenaire loyal envers ses alliés et envers les finalités de l'alliance.

Elle le manifeste, en premier lieu, par les efforts et le souci qu'elle attache au perfectionnement de sa propre défense. Elle l'exprime également en apportant son soutien aux objectifs qui lui paraissent conformes aux intérêts de la sécurité et de la paix du monde, et plus particulièrement lorsqu'il s'agit de ceux de l'Europe. Nous souhaitons que, dans le domaine des armements stratégiques, les négociations engagées entre Américains et Soviétiques aboutissent rapidement.

De même, si nous n'avons pas participé à la double décision du commandement intégré de l'O.T.A.N. de décembre 1979, relative aux forces nucléaires intermédiaires déployées sur le théâtre européen, nous en avons approuvé les principes. A ce sujet, l'analyse à laquelle nous procédons nous-mêmes, en toute souveraineté, rejoint celle qui fut à l'origine de la double décision.

Nous estimons que l'Europe, depuis le déploiement massif et unilatéral des missiles SS 20 opéré par l'Union soviétique, souffre d'un déséquilibre dangereux dans le domaine des forces nucléaires. Nous croyons qu'il est impératif, pour retrouver les conditions d'une véritable sécurité en Europe, de rétablir d'une manière ou d'une autre cet équilibre rompu.

M. Jean Brocard. Très bien !

M. le Premier ministre. La France souhaite que ce retour à une situation d'équilibre s'effectue par un accord, à Genève, entre Américains et Soviétiques. Si tel n'était pas le cas, seule la mise en œuvre de la décision de l'O.T.A.N. et l'installation sur le territoire des pays voisins de la France des missiles de croisière et des Pershings américains selon le calendrier qui a été fixé permettrait de préserver l'équilibre qui, depuis près de quarante ans, assure la paix en Europe.

En prenant ainsi, avec fermeté, position, la France a la conviction de renforcer la paix et de préserver les chances ultérieures d'un désarmement authentique et équilibré.

Pourquoi ?

Parce que, comme l'a rappelé le Président de la République, on n'échappe pas aux leçons de l'histoire. Et la leçon fondamentale que l'histoire nous enseigne, c'est que seul l'équilibre, en matière militaire, permet de préserver la paix. Seule une situation d'équilibre rendra possible un dialogue efficace pour aboutir, de part et d'autre, à un désarmement au plus haut niveau possible.

C'est ce que la France souhaite et attend.

Si la France peut ainsi se permettre, sur les questions qui lui paraissent déterminantes pour la sécurité du continent européen et du monde, de soutenir la position de ses alliés, c'est parce qu'à l'inverse elle a toujours cherché à sauvegarder son indépendance nationale. Aucune contrainte, autre que son intime conviction, ne peut l'obliger à prendre ce parti. Nous n'admettons pas davantage que l'on cherche à nous imposer des restrictions dans nos relations économiques avec l'Union soviétique, que nous n'admettons une prise en compte de nos forces stratégiques dans les négociations engagées à Genève. Nous n'admettons pas que nos forces stratégiques deviennent le prétexte d'un blocage des négociations sur les euromissiles.

Nos forces nucléaires constituent un ensemble indépendant destiné à dissuader la totalité des moyens susceptibles de nous menacer : elles se situent au seuil minimum de crédibilité ; il est donc absolument hors de question pour la France que nos forces soient prises en compte, d'une manière quelconque, dans une négociation conduite exclusivement entre Américains et Soviétiques et à laquelle notre pays ne participe pas. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Cela doit être parfaitement clair pour tout le monde.

Nous serons prêts à prendre part aux efforts de désarmement nucléaire dès lors que ces deux puissances auront, elles-mêmes, réduit leur arsenal à des niveaux tels que l'on pourra considérer que l'écart entre leurs potentiels et le nôtre aura véritablement changé de nature.

A travers ce débat, c'est l'indépendance et la souveraineté de la France qui sont en jeu. Il n'est donc pas question que nous cédions.

La responsabilité de la France nous conduit également à respecter nos engagements, fussent-ils non écrits, dès lors que des pays amis nous le demandent et des lors qu'il apparaît que notre abstention ou notre absence seraient contraires à notre devoir, contraires à l'intérêt du pays et contraires au maintien de la paix dans le monde.

Au Liban comme au Tchad, mesdames et messieurs les députés, notre présence militaire n'a pas d'autres justifications et d'autres limites que celles que je viens d'indiquer. Elle répond à l'appel d'autorités reconnues légalement. Elle s'inscrit dans le cadre précis de dispositions internationalement fondées. Elle ne vise à rien d'autre qu'à instaurer les conditions du dialogue et de la paix.

Je vais reprendre et développer, si vous le permettez, ces différentes explications, d'abord à propos du conflit libanais, ensuite à propos du conflit tchadien.

A l'égard du Liban, les engagements du passé et un patrimoine commun définissent le devoir actuel de la France.

Chaque fois que le Liban a été menacé par des ingérences de toute sorte, chaque fois que l'équilibre pluriconmunautaire qui fait son originalité et conditionne son existence a été mis en cause, la France s'est élevée pour le défendre. Nous avons en commun avec les Libanais le respect de la diversité des convictions et des croyances, l'attachement aux principes de la démocratie, une langue enfin et une culture largement partagées. Et je conserve, personnellement, un souvenir très vif de la volonté farouche de rester libanais que m'ont exprimée tous les représentants des diverses composantes de ce pays lorsque je me suis rendu à Beyrouth en mai 1982.

L'exemple du Liban illustre d'ailleurs de manière tragique le fait qu'il n'existe pas, au Proche-Orient, d'autre voie que les négociations, d'autre solution qu'une coexistence aussi harmonieuse que possible entre tous les peuples qui l'habitent.

Ne nous y trompons pas, l'éclatement du Liban entraînerait une division de la région en zones d'influence sans souci de la volonté des peuples ni respect des exigences de justice et de sécurité que proclame la communauté internationale.

La France n'a jamais failli à ses engagements vis-à-vis du Liban. Nul ne peut, en conscience, prétendre avoir fait davantage pour que ce pays soit rétabli dans sa souveraineté, son intégrité territoriale et son unité, dans le respect de l'équilibre entre les communautés qui le constituent.

C'est dans cet esprit que nous avons soutenu sans relâche les efforts des Nations unies ; que nous avons participé depuis 1978, à la F.I.N.U.L., puis à la première force multinationale, qui en août 1982, faute d'une possibilité d'intervention suffisamment rapide de l'O.N.U., a évité une sanglante épreuve à la ville de Beyrouth et, ne l'oublions pas — nombreux pourtant sont ceux qui semblent ne pas s'en souvenir — l'élimination physique des combattants palestiniens. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des socialistes.*)

Est-il besoin de rappeler l'ampleur de nos efforts actuels — aussi bien militaires, économiques que diplomatiques — pour soustraire le Liban aux forces de destruction ? Telle est la question.

Je veux saluer, depuis cette tribune et face à la représentation nationale, le rôle que jouent depuis un an à Beyrouth les 2 000 hommes de notre contingent de la force multinationale. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Je veux, au nom du Gouvernement, m'incliner devant la mémoire des dix-sept Français qui ont sacrifié leur vie à l'œuvre de paix engagée par la France.

Depuis la reprise des combats, qui ont suivi le retrait unilatéral des forces israéliennes du Clouf et leur repli sur la rivière Awali, la France s'est fixé une ligne de conduite dont

elle n'a pas dévié. Elle se refuse à toute escalade. Soucieuse de contribuer à la paix, elle n'entend pas, pour autant, s'immiscer dans les querelles qui opposent les diverses tendances.

Sur le plan militaire, elle s'en est tenue strictement aux termes du mandat de la force multinationale. Ce mandat consiste à appuyer les forces légales et à contribuer à la sécurité dans les limites de la ville de Beyrouth et de ses environs immédiats. Non seulement il n'est nullement question d'étendre un tel mandat, mais nous nous employons à renforcer les responsabilités d'une armée libanaise enfin reconstituée.

La France a cependant averti les divers protagonistes qu'elle ne laisserait pas sans riposte les atteintes à la sécurité des personnels qui participent à une mission aussi clairement tournée vers la paix. Dans cet esprit, et conformément à l'autorisation donnée à notre contingent de faire usage de son droit de légitime défense, l'aéronavale française a répliqué aux batteries qui avaient pris pour cible les objectifs français à Beyrouth. Ces batteries, je le rappelle, avaient fait plusieurs blessés parmi nos soldats. Nous répliquerions encore demain si, d'aventure, se reproduisaient des agissements analogues.

M. Jean Brocard. Très bien !

M. le Premier ministre. Sur le plan politique, pendant la durée des combats le Gouvernement français a maintenu le contact avec toutes les parties. Que ce soit à l'occasion de rencontres à Paris ou grâce à l'envoi d'émissaires français dans diverses capitales du Proche-Orient.

La France avait, peu de temps auparavant, appuyé sans succès au Conseil de sécurité les efforts du gouvernement libanais. Pourtant, les efforts de la diplomatie française ont été très vigilants, très appuyés mais, je le répète, sans succès.

Elle a effectué une nouvelle démarche, en liaison avec ses partenaires européens de la force multinationale, auprès de plusieurs gouvernements et parties directement intéressés afin de promouvoir le cessez-le-feu, la réconciliation nationale et l'évacuation des forces étrangères au Liban. Notre action, vous le voyez, est conforme aux résolutions du conseil de sécurité et aux buts des Nations unies.

Grâce aux efforts des médiateurs et à l'attitude enfin plus conciliante des parties, les armes se sont tuées, même si des violations limitées du cessez-le-feu ont encore été enregistrées ce matin. En tout cas, dans ce nouveau contexte, c'est toujours le même souci qui anime le Gouvernement français. Dans la phase nouvelle qui s'ouvre, nous appuierons les efforts du président libanais pour assurer la plus large représentativité des différentes tendances de ce pays.

Nous ne négligeons aucun effort pour aider le Gouvernement libanais à s'assurer le soutien du plus grand nombre possible d'Etats. Car le maintien de l'unité et de l'intégrité du Liban est indispensable à la sauvegarde de la paix au Proche-Orient. Il est donc de l'intérêt de la communauté internationale d'y donner son appui. Pour que le Liban soit rétabli dans sa souveraineté et son unité, pour qu'il retrouve la tranquillité et la stabilité et que cessent enfin les souffrances endurées par la population libanaise, il faut que la communauté internationale, sans exclusion aucune, consente à jouer le rôle qui lui incombe en vue d'assurer la sauvegarde de ce malheureux pays.

La France estime qu'il convient, en priorité, de veiller à la préservation du cessez-le-feu par le déploiement, dans les zones appropriées, d'observateurs mandatés, acceptés par les Nations unies.

Il conviendra, ensuite, d'œuvrer sans relâche à l'application des résolutions du conseil de sécurité prévoyant le retrait des forces étrangères. Dans ce contexte, la France souhaite ardemment le succès de la conférence de réconciliation nationale prévue par l'accord du 26 septembre.

En attendant, elle continuera d'assumer toutes ses responsabilités à l'égard du Liban. L'ampleur de sa contribution d'hier donne la mesure des efforts d'aujourd'hui et de demain.

Au Liban, nous ne serons jamais une force d'occupation. Nous ne cherchons pas à imposer une loi à la place des autorités légales. Les mêmes termes peuvent s'appliquer à notre intervention au Tchad.

Nous accusés de conduire une entreprise néo-colonialiste relève de la plus évidente mauvaise foi.

M. Marc Lauriol. A qui vous adressez-vous ?

M. Jean de Lipkowski. Qui a jamais proféré de telles accusations ? (Sourires sur les bancs du rassemblement pour la République.)

M. le Premier ministre. Nous avons, envers le continent africain, des devoirs. La France les assumera sans défaillir. Ces devoirs correspondent aux vœux de la grande majorité des Etats africains eux-mêmes.

Pour autant, nous ne cherchons pas à imposer notre volonté depuis Paris. Nous œuvrons toujours en faveur de la paix et de la prospérité, dans une concertation permanente. La réunion, à Vittel, du dixième sommet franco-africain, en présence de trente-sept délégations africaines dont vingt-trois étaient conduites par des chefs d'Etat ou de gouvernement, démontre de façon éloquente la confiance et l'intérêt qu'on accorde, en Afrique, à la politique de la France. Je rappelle simplement que le premier sommet franco-africain, en 1973, n'avait regroupé que dix Etats africains autour de la France.

Si nous sommes intervenus au Tchad, c'est à la demande des autorités légales de ce pays, reconnues par la communauté internationale, et d'abord par l'organisation de l'unité africaine. Nous sommes intervenus en accord avec de nombreux Etats africains francophones attachés, autant que nous le sommes, à garantir l'inviolabilité des frontières des pays d'Afrique, telles qu'elles résultent de la décolonisation.

Nous l'avons fait dès lors que nous avons eu la preuve que les combats dans le nord du Tchad résultaient bien d'une agression extérieure caractérisée.

M. Jacques Baumel. Il vous a fallu du temps !

M. le Premier ministre. Nous l'avons fait en vertu d'un accord de coopération militaire conclu avec le Tchad en 1976, en vertu de l'article 51 de la charte des Nations Unies et de la résolution 387 du conseil de sécurité du 31 mars 1976.

A ceux qui nous accusent aujourd'hui d'avoir trop longtemps attendu, je rappellerai qu'en décembre 1980, le gouvernement français de l'époque avait assisté, sans réagir, à la prise de N'Djamena par l'armée libyenne ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. Alain Vivien. Très bien ! Voilà ce qu'il faut rappeler !

M. le Premier ministre. Les forces françaises avaient même été retirées du pays !

Telle n'a pas été en tout cas, mesdames et messieurs les députés, notre politique.

J'entends bien que la présence sur place de 2 500 soldats français, soutenus par des matériels et des équipements militaires importants, dépasse la lettre, strictement comprise, de l'accord de 1976. Mais chacun comprend bien que cet accord ne pouvait constituer une entrave à la volonté des deux gouvernements ni à la capacité de réaction de la France.

S'agissant plus précisément de la situation actuelle au Tchad, il convient de distinguer les facteurs internes de la crise — en l'occurrence les déchirements entre factions — de ses facteurs externes. Je voudrais, à ce propos, évoquer plus précisément l'intervention militaire directe de la Libye au Tchad qui a donné ses dimensions internationales à ce conflit.

Les ingérences libyennes dans les affaires intérieures tchadiennes sont, en effet, manifestes depuis de trop nombreuses années. En 1973, un pas important a été franchi par la Libye avec l'occupation de la bande d'Aozou qui comprend plus de 100 000 kilomètres carrés.

Je voudrais, sur ce point particulier, préciser notre position. Les frontières internationales que nous reconnaissons au Tchad sont celles que nous lui avons léguées avec l'indépendance.

Cette position est, par ailleurs, tout à fait conforme aux principes constamment défendus par l'O.U.A. et par les Nations Unies en la matière.

C'est donc dans ce contexte que nous sommes intervenus. Sans tirer un coup de feu, nos soldats ont permis d'arrêter net les combats et la progression des forces armées qui marchaient sur N'Djamena. Le dispositif militaire dissuasif que nous avons installé place l'agresseur devant ses responsabilités. Il sait désormais que toute nouvelle avancée de sa part provoquera une confrontation directe avec nos forces.

Celles-ci, soyez-en sûrs, disposent des moyens appropriés pour répondre immédiatement et efficacement à toute attaque qui serait portée contre elles.

Tous nos efforts tendent aujourd'hui à ce qu'une médiation, et par priorité celle de l'Organisation de l'unité africaine, permette, d'une part, le cessez-le-feu entre les parties belligérantes et, d'autre part, l'ouverture d'une négociation dont l'objet premier sera de garantir l'intégrité du Tchad et le départ des armées étrangères.

La France, alors, ne retardera pas d'une heure le rapatriement de ses troupes.

Voilà les lignes de notre politique.

Notre action ne vise, en aucun cas, à obtenir par des voies militaires le règlement d'un conflit dont nous connaissons trop bien les multiples composantes intérieures et internationales. Elle ne répond, d'aucune manière, à ce qu'on ne sait quelle volonté

de provoquer la Libye ou de nous associer à quelque entreprise que ce soit contre ce pays. Nous entretenons par ailleurs avec la Libye des relations normales sur tous les plans.

Notre politique tend essentiellement à empêcher qu'un conflit local ne dégénère en une crise internationale. Nous voulons éviter que le conflit tchadien ne serve de prétexte à une confrontation Est-Ouest dont nul ne doit sous-estimer les dangers pour l'Afrique. (Applaudissements sur de nombreux bancs des socialistes.)

Notre volonté est de voir explorer toutes les voies politiques et diplomatiques pouvant aboutir au rétablissement de la paix intérieure au Tchad et à l'évacuation des forces libyennes.

Nous savons que le président en exercice de l'O.U.A., le président Mengistu, envisage de proposer ses bons offices pour une tentative de règlement. Nous ne pouvons qu'être favorables à une telle initiative.

Nous entretenons des contacts avec tous les pays concernés par le drame tchadien — la Libye et les pays africains bien sûr, mais aussi nombre d'autres pays, notamment parmi les non-alignés. Je puis vous assurer que nous n'entendons, sur la scène internationale, aucune critique sérieuse s'élever contre l'action que mène la France. (Applaudissements sur divers bancs des socialistes.)

Mesdames, messieurs les députés, je vous ai rappelé comment la France, dans son action dans le monde, mettait en œuvre les principes qu'elle défend. Je vous ai indiqué comment, dans les circonstances présentes, elle assumait ses responsabilités particulières.

Il est clair qu'il ne s'agit pas, dans l'un et l'autre cas, de deux démarches différentes et contradictoires. La politique de la France dans le domaine des relations extérieures forme un tout. Sa cohérence tient autant aux valeurs qui nous guident qu'aux devoirs que nous impose notre place dans le monde.

Nous n'avons pas deux langages selon qu'il s'agit d'événements où n'entrent pas en jeu nos intérêts immédiats ou de situations qui nous paraissent devoir cogérer directement notre pays. En toute circonstance, c'est le maintien de la paix, le respect du droit et l'effort de solidarité que nous recherchons inlassablement. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

Cette attitude, ce langage sont d'abord ceux du Président de la République. Par ses initiatives, ses voyages, ses déclarations, il donne à la politique de la France l'écho et le prestige qu'attendent dans le monde tous ceux qui se font la plus haute idée de notre pays.

Cette attitude, ce langage sont ceux qu'attendent du gouvernement de la France la grande majorité de nos partenaires dans la communauté internationale, et en particulier les pays qui sont en quête de justice et de sécurité.

Nous n'agissons pas avec la volonté de rechercher l'approbation des plus puissants.

Seule notre conviction profonde, la certitude que notre action est celle qu'impose l'urgence des problèmes de l'heure, notre persévérance à ne rien renier de nos choix nous permettront de rester fidèle à notre mission.

Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, je vous remercie. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. le président. Avant de donner la parole au premier orateur inscrit dans le débat, je prierais les intervenants de bien vouloir respecter les temps de parole qui leur ont été attribués.

La parole est à M. André Bellon.

M. André Bellon. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, ce débat — chacun, ici, en est conscient — vient à son heure.

Il vient à son heure car il se situe à un moment où les contradictions internationales se sont gravement accentuées, marquées en particulier par la lamentable affaire de la destruction par la chasse soviétique d'un Boeing sud-coréen ayant 269 passagers à son bord, et alors que les conflits se multiplient partout dans le tiers monde et que leur durée s'accroît.

Mais ce débat était aussi nécessaire pour que chaque groupe politique s'exprime et développe enfin de façon globale la politique qu'il propose en matière internationale.

Au nom du groupe socialiste, je parlerai, bien sûr, du Tchad, du Liban et des problèmes de l'heure, suivant l'expression consacrée, qui semble signifier que les problèmes permanents n'ont jamais leur heure.

Mais, avant d'évoquer ces drames, ces points chauds qui interpellent notre conscience de citoyen, je rappellerai d'entrée de jeu le contexte dans lequel ils se situent et les fondements de la politique à laquelle nous, socialistes, sommes attachés.

Il est trop facile — et trop pratiqué ces derniers temps — de n'évoquer la politique internationale que de façon parcellaire ou au travers d'événements particuliers. Je laisse ce talent d'entomologiste à l'opposition.

M. Marc Lauriol. Vous nous provoquez !

M. Jacques Baumel. Il faudrait relire les discours de l'opposition d'il y a dix ans !

M. André Bellon. La politique de la France, monsieur le Premier ministre, vous venez de la rappeler, de l'illustrer, de la redéfinir. Mais qu'est-elle d'autre, après tout, que celle pour laquelle, le 10 mai 1981, a voté le peuple français...

M. Jean-Claude Gaudin. Les Français ont changé d'avis !

Mme Marie Jacq. C'est vous qui le prétendez, messieurs de l'opposition.

M. André Bellon. ... c'est-à-dire la paix par le désarmement et le désarmement par la paix ? C'est simple à comprendre.

M. Claude Wolff. Mais difficile à expliquer !

M. André Bellon. Croyez-moi, le peuple français le comprend, même si, de façon systématique — j'allais dire de façon appliquée — certains tentent de déformer son image. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes. — Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. Jacques Toubon. Si quelqu'un est appliqué, c'est vous ! Quelle argumentation pénible !

M. André Bellon. Monsieur Toubon, ne me faites pas croire que — pour reprendre le slogan d'une campagne publicitaire — l'opposition n'a rien entre les oreilles ! (Rires et applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes. — Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. Jacques Toubon. Si vous pensez qu'un débat de politique étrangère c'est ça, vous auriez pu rester dans votre circonscription !

M. André Bellon. Les socialistes — je tiens à le dire ici publiquement — ne pratiquent pas et ne pratiqueront jamais les restrictions mentales...

M. Jacques Toubon. Qu'est-ce que vous voulez réduire ? Vous avez une cervelle comme ça !

M. André Bellon. ... les petites phrases qui troublent l'image d'une politique claire. Les socialistes ne spéculeront jamais, monsieur le Premier ministre, sur l'échec de votre politique de paix.

M. Jacques Baumel. Et les communistes ?

M. Claude Wolff et M. Jean-Claude Gaudin. Il n'y en a plus !

M. André Bellon. Je voudrais pour ma part, monsieur le Premier ministre, et dans le temps qui m'est imparti, vous poser une question, une seule, qui, à mon sens, caractérise la situation et les objectifs de notre politique internationale : « Est-il possible de lutter contre l'accroissement des tensions Est-Ouest, j'allais dire contre la « progression » de Yalta, sans renier en rien nos alliances ? »

La question est là, et seuls y répondent de façon immédiate, j'allais dire avec condescendance, par la négative ceux qui confondent le réalisme avec l'acceptation servile des contraintes dominantes. J'ai trop entendu, sur ce point, certaines voix de l'opposition nous taxer de naïveté.

Oh, certes, cela n'est pas facile ! Soutenir l'implantation de missiles en Allemagne au nom d'une politique de paix n'est pas simple à faire admettre, surtout lorsque, systématiquement, d'aucuns n'oublient de rappeler que nous souhaitons le succès des négociations de Genève et que nous n'acceptons l'implantation des Pershing et des missiles de croisière en Allemagne qu'en cas d'échec de ces négociations. Il reste que — c'est vrai — l'explication n'est pas simple. Les réactions des mouvements pacifistes le prouvent. Il était bon en ce sens, monsieur le Premier ministre, comme vous l'avez fait à de très nombreuses reprises, que le Gouvernement rappelle que le pacifisme n'est pas obligatoirement le chemin de la paix.

Au demeurant, qui, dans cette enceinte, n'est pas combattant de la paix ? Et notre tradition, notre histoire, à nous socialistes, nous mettent à l'abri de toute leçon dans ce domaine.

M. Claude Wolff. Guy Mollet, par exemple !

M. André Bellon. Lorsque le Président de la République répète avec persévérance le principe de la non-participation de la France aux négociations de Genève...

M. Jean de Lipkowski. Il a raison !

M. André Bellon. ... lorsqu'il rappelle le principe de la non-comptabilisation des missiles français dans les forces de l'Ouest,...

M. Jean de Lipkowski et M. Marc Lauriol. Il a encore raison !

M. André Bellon. ... tout en réaffirmant le principe de la parité des forces Est-Ouest...

M. Jean de Lipkowski et M. Marc Lauriol. Il a encore raison !

M. André Bellon. ... il indique cette vérité essentielle suivant laquelle la France ne peut accepter que sa capacité nucléaire autonome, destinée uniquement, je le rappelle, à la dissuasion, soit diluée dans celle des blocs...

M. Marc Lauriol. Dites-le à vos collègues communistes !

M. André Bellon. ... et suivant laquelle il n'est pas sérieux d'établir un parallèle entre les ogives françaises, en nombre très limité, et le surarmement effrayant des grandes puissances.

M. Jean de Lipkowski. Très bien !

M. André Bellon. Cette politique suscite bien des réactions, à l'Est comme à l'Ouest, semble-t-il...

M. Marc Lauriol. L'Est, c'est en face de nous ! Sur nos bancs, c'est l'Ouest !

M. André Bellon. ... mais nous devons la réaffirmer ici-même devant la représentation nationale, devant l'ensemble des groupes de la majorité, devant la nation qui nous écoute.

Lorsque vous avez réaffirmé vous-même, monsieur le Premier ministre, à l'Institut des hautes études de la défense nationale que la France, membre fidèle de l'Alliance atlantique, ne partage pas l'analyse américaine d'une globalisation de tous les termes de la menace, vous avez exprimé les contraintes et les limites de cette alliance. L'Alliance atlantique est précise dans ses objectifs et limitée dans l'aire géographique qu'elle recouvre. Elle n'est pas un lieu d'affrontement économique Est-Ouest.

Le lien entre paix et développement, dans ce contexte, est pour nous très clair. Il passe par la remise en question de l'ordre économique international d'aujourd'hui.

Par quelle aberration bizarre faut-il que, face à l'injustice économique dans notre monde, face à ce combat fondamental qu'est la lutte contre la faim et pour le développement du tiers monde, des voix s'élèvent — eh oui, toujours dans l'opposition, ...

M. Jean de Lipkowski. Ecoutez !...

M. André Bellon. ... pas toutes, mais certaines — pour dénoncer je ne sais quel marxisme devant tout soutien à tout mouvement de progrès social ? (*Interruptions sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

M. Marc Lauriol. Vous avez des vues simplifiées !

M. André Bellon. La lutte pour la justice, pour le progrès économique et social fait partie de notre identité, de notre tradition socialiste.

Du Salvador à l'Afghanistan, la justice, la liberté ne se divisent pas. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*) et les initiatives de tant et tant de pays, par exemple ceux du groupe de Contadora, évoquent la même ambition que la nôtre.

C'est dans ce cadre, monsieur le Premier ministre, que je souhaite évoquer les problèmes du Tchad et du Liban, au demeurant fort différents l'un de l'autre.

Permettez-moi tout d'abord un souvenir, que vous avez évoqué vous-même. La présence militaire française au Tchad s'est manifestée depuis fort longtemps, presque quinze ans. La présence massive de la Libye aux portes de N'Djamena a été plus récente, 1980. Le Gouvernement français de l'époque, dont certains membres sont encore sur ces bancs, a décidé de retirer les troupes françaises concomitamment à cette arrivée.

Par quel étrange phénomène d'amnésie collective ceux-là mêmes qui ont envoyé les troupes françaises s'ensabler pendant une dizaine d'années au Tchad, puis les ont retirées devant Kadhafi, nous reprochent-ils, au vu de nos décisions, de manquer de fermeté devant le même homme, devant les mêmes forces ?

M. Jean-Claude Gaudin. On ne vous le reproche pas !

M. André Bellon. A une telle attitude, je ne vois qu'une explication freudienne de sublimation collective. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. Jean de Lipkowski. On va vous répondre !

M. André Bellon. La France aujourd'hui a des principes : non-ingérence dans les affaires intérieures, refus des ingérences extérieures. C'est votre gouvernement, monsieur le Premier

ministre, qui, en 1981, a demandé et obtenu le départ de la Libye de N'Djamena. C'est votre gouvernement qui a barré de nouveau la route aux forces libyennes. C'est votre gouvernement qui a stabilisé le front et permis les conditions de la négociation intérieure. C'est votre gouvernement qui, de fait, et avec constance depuis 1981, a soutenu par tous les moyens l'unité, l'intégrité du Tchad. Cela méritait d'être rappelé. Faut-il encore quelque autre commentaire ? (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Nous devons aussi, et c'est essentiel, en débattre avec nos partenaires africains, d'autant plus que notre souci de l'unité, de l'intégrité du Tchad correspond aux principes de l'Organisation de l'unité africaine. Nous apprécions positivement que le sommet de Vitel, rassemblement large de chefs d'Etat et de ministres, caractéristique de l'audience de la France, ait été, à cet égard, un lieu privilégié d'échanges.

Le Liban : les conditions sont d'un autre ordre. Pays écartelé par des pressions extérieures successives, dans un Proche-Orient instable, le Liban a fait, conformément à son histoire, et nous en sommes fiers, appel à la France. La défaillance de la communauté internationale nous créait aussi, il faut le rappeler, des responsabilités particulières face à un risque d'éclatement du Liban qui déstabiliserait, de plus, tout le Proche-Orient. Il fallait, là aussi, agir en faveur de la paix. Rappelons-le avec force : il fallait, il faut participer non pas au succès de tel ou tel protagoniste, mais au rétablissement de l'unité nationale et donc de la légitimité de l'Etat dans un petit pays déchiré, meurtri, auquel tant de liens historiques nous lient, nous, Français. Qui, dans cette assemblée, oserait refuser un tel objectif ? Qui oserait mêler à l'action pour l'unité et l'intégrité du Liban une quelconque considération de politique intérieure française ? Que celui-là le dise, aujourd'hui, ici même !

Certes, la voie est étroite qui délimite notre rôle dans une situation éminemment conflictuelle. Les coups qui ont touché notre armée ont pu, c'est vrai, sembler reposer la question. Le risque d'un engrenage existe. Fallait-il pour autant nous éloigner de nos obligations ? Je ne le pense pas. Les éléments de négociation perceptibles, certes encore fort ténus, montrent à quel point la mission de la France était nécessaire et positive. Que des efforts s'imposent encore, voilà qui est évident. Inutile de rappeler à quel point nous souhaitons que la communauté internationale prenne toutes ses responsabilités et que les parties prenantes sachent faire appel à elle.

Il est, mesdames, messieurs, face à des conflits tels que ceux que je viens d'évoquer, facile de se résigner. Il est simple de ne rien faire. La pente naturelle du monde définirait la suite. Ce n'est pas notre logique. Notre volonté nous conduit à refuser la misère, le sous-développement, la négation des droits des peuples, les dictatures, les entorses aux droits de l'homme. C'est, bien sûr, un impératif moral ; mais c'est aussi la constatation que la détérioration de l'équilibre économique, social, humain dans le monde multiplie les opportunités d'extension du champ d'intervention des grandes puissances.

Face à ces réalités, la France, sous votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, et dans un contexte de crise qui est le plus dur que nous ayons connu depuis la Deuxième Guerre mondiale, a développé son aide au tiers monde — bien plus que l'opposition actuelle dans les années de croissance économique, puisqu'elle affecte cette année 0,55 p. 100 de son produit national brut à l'aide publique au développement, contre 0,35 p. 100 seulement en 1980, sous l'ancien gouvernement.

M. Luc Tinseau. C'est vrai !

M. André Bellon. Le projet de budget pour 1984, qui sera bientôt débattu, prévoit un accroissement de ces crédits de 11 p. 100, à comparer avec une hausse de prix de 6 à 6,5 p. 100. Les crédits du fonds d'aide et de coopération augmenteront de plus de 15 p. 100. C'est cela, au-delà des discours abstraits, l'action pour le développement de la paix dans le monde, de la paix par la justice. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

C'est une première traduction concrète des principes développés par François Mitterrand à l'O.N.U. et marquant le lien nécessaire entre paix, désarmement, développement.

Je souhaiterais, monsieur le Premier ministre, terminer ma présentation en insistant sur l'importance de l'enjeu européen face à la bipolarisation du monde.

M. Jean de Lipkowski. C'est vrai !

M. André Bellon. L'Europe s'est bâtie, à partir de la volonté de quelques hommes, sur un espoir de paix, sur une amitié forte entre les peuples d'Europe, en particulier entre ceux de France et d'Allemagne après des années dramatiques.

Aujourd'hui, dans la difficulté du dialogue Est-Ouest, dans le renforcement des tensions entre les blocs, entre les deux grands, les risques de « découplage », suivant le jargon des

diplomates, entre l'Europe et les Etats-Unis, risques qui nous ont conduits à nos choix face à ce qu'on appelle la « double décision de l'O.T.A.N. », entraînent un danger d'incompréhension entre la France et le peuple allemand, directement soumis aux conséquences des nouvelles installations militaires sur son territoire.

Nous ne devons qu'en être plus attentifs aux relations avec l'Allemagne. Comment ne pas saluer, en ce sens, les efforts incessants du Président de la République qui permettent à l'amitié des peuples français et allemand de surmonter le développement actuel des contradictions Est-Ouest ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

La France, vous l'avez dit, monsieur le Premier ministre, estime que la solidarité européenne enrichit la solidarité atlantique sans se confondre avec celle-ci. Si la solidarité européenne est aujourd'hui en crise, confrontée qu'elle est aux égoïsmes, aux forces centrifuges de la crise économique, l'évidence des difficultés nous offre paradoxalement une nouvelle chance de cohésion européenne, de cohésion interne comme de cohésion face à l'extérieur. Nous apprécions en ce sens hautement les actions faites à Stuttgart par la France pour ouvrir clairement l'ensemble du dossier. Nous souhaitons que le prochain sommet d'Athènes, puis la période de présidence française, voient, grâce aux efforts constants de votre diplomatie, se renforcer cette cohésion et se développer un élan nouveau.

J'entends déjà, sur quelques bancs, ironiser sur la faiblesse de la France dans ce combat. J'entends déjà ceux qui croient ou veulent croire que la France n'a plus de rôle à jouer.

M. Jean-Claude Gaudin. Nous n'avons rien dit.

M. André Bellon. J'entends aussi l'ironie facile de ceux qui prétendent que votre politique économique prive la France des moyens de sa politique internationale.

M. Marc Lauriol. Nous n'avons rien dit ! C'est Bellon de Domrémy ! (Sourires.)

M. André Bellon. A ceux-là, je veux relire ce que disait le *Financial Times* il y a juste un mois : « Quel est le pays industrialisé de l'Europe de l'Ouest qui, en dépit des attaques quotidiennes, est en train de réaliser une performance en ayant à l'heure actuelle un taux record de réserves de change, en ayant diminué de plus du quart son déficit, en ayant diminué son inflation qui ne cessait de grimper depuis dix ans... »

M. François d'Aubert. Deux emprunts en un mois !

M. André Bellon. ... en ayant pris des mesures pour essayer de stabiliser l'emploi durant ces douze derniers mois ; qui plus est, un pays qui a pris des mesures au niveau de son budget en faveur de l'investissement...

M. François d'Aubert. Mais il a des dettes !

M. André Bellon. ... dont la Bourse a augmenté de 40 p. 100, depuis la fin 1982 et dont la monnaie, malgré les fréquents coups de butoir des spéculateurs, n'a baissé que de 3 p. 100 par rapport au sterling depuis mai 1981 ? » (*Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et le rassemblement pour la République.*)

Un député socialiste. La vérité vous fait mal !

M. André Bellon. Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les députés, ce pays, c'est la France. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. le président. La parole est à M. Daillet.

M. Jean-Marie Daillet. Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre des relations extérieures, monsieur le ministre de la défense, le 6 octobre 1983 marquera sans doute un tournant dans le septennat de M. François Mitterrand.

C'est, en effet, la première fois depuis le 10 mai 1981 que des résultats significatifs de la politique extérieure conduite par le Président de la République apparaissent en contradiction flagrante avec les grands objectifs permanents de la France tels que le chef de l'Etat et son Gouvernement — votre Gouvernement, monsieur le Premier ministre — les avaient justement rappelés en diverses occasions.

Maintes déclarations avant celle d'aujourd'hui, puis celle d'aujourd'hui, ont fait état de votre volonté, assurément sincère, de préserver l'indépendance nationale et de contribuer au maintien, et si possible au renforcement de la paix tant par l'entretien d'une capacité suffisante de dissuasion militaire que par le respect de nos alliances et de nos engagements dans le monde, ainsi que par une coopération active au développement des pays pauvres, notamment en Afrique, une contribution à la recherche du désarmement, la poursuite de la construction européenne, etc.

Bien ! Tout cela, qui n'avait rien de neuf, ne suscitait évidemment, de la part de l'opposition, aucun procès d'intention : mis à part, en effet, quelques considérations additionnelles sur l'Amérique latine, les inévitables piments rouges cubains que l'on pouvait attendre de M. Régis Debray, l'impression de continuité l'emportait sur la perception du changement dans un domaine où, de toute évidence, les réalités s'imposent d'emblée à de nouveaux gouvernants. Dans une démocratie comme la nôtre, dans un pays tel que la France, les dirigeants, quels qu'ils soient, ne peuvent ignorer ni les faits géopolitiques, ni le sens de l'intérêt national dans les affaires internationales auquel l'opinion publique est plus attentive qu'on ne le croit, comme cela peut se voir chaque fois que cet intérêt national paraît menacé.

Or nous voici, justement, de nouveau — depuis cet été — dans un climat d'interrogations, voire d'inquiétudes. Après quarante années de paix européenne : trente ans de vie commune — commerce, jumelage voire mariage — avec une Allemagne débarrassée du nationalisme totalitaire, et devenue démocrate, fédérale et aujourd'hui pacifiste ; après vingt-cinq ans de libre-échange, d'organisation économique et de coopération générale à six, puis neuf, puis dix démocraties ouest-européennes et sans parler de la fin des guerres de décolonisation, les Français font généralement confiance à leur Gouvernement pour ce qui est de ce qu'ils appellent encore « les affaires étrangères ». Et cela, à la fois parce qu'ils ont le sentiment — à tort, selon nous — que la paix dont ils jouissent depuis si longtemps, et dans la liberté, est définitivement acquise, et parce qu'ils ont conscience des efforts qui ont été faits depuis la deuxième guerre mondiale, par deux républiques et trente-six gouvernements, pour assurer à la France de bonnes conditions générales de tranquillité, grâce à un système de sécurité à plusieurs niveaux : national, européen, atlantique ; autrement dit : une défense moderne, une solide communauté d'intérêts, une puissante alliance de forces tenant en respect l'agresseur éventuel.

Tant que cet ensemble fonctionne dans une relative tranquillité générale, les Français ne s'en préoccupent pas. Mais que leur soit donnée l'impression d'une montée régulière des périls extérieurs, d'un affaiblissement de leur système de sécurité en face d'une menace politico-militaire grandissante et d'une stratégie offensive de contournement, d'infiltration, de pression, d'intimidation comme c'est actuellement clairement le cas, ils veulent alors savoir ce que les responsables du pays entendent faire, face aux circonstances nouvelles qui, soudain, les alarment, surtout lorsque l'actualité, de jour en jour, leur montre une évolution négative, une aggravation, une dégradation de l'environnement international et leur fait craindre et pour leur indépendance et pour leur sécurité.

Voici, justement que, aux portes de l'Europe — une Europe où s'accroît d'année en année la pression du surarmement et de l'intimidation politico-militaire de l'U.R.S.S. — deux conflits ont récemment amené le Gouvernement de la France à prendre des décisions d'engagement militaire, soit individuellement, c'est le cas au Tchad, soit en conjugaison avec des alliés, c'est le cas au Liban. Et voici que, dans les deux cas, on assiste à des phénomènes qui ne semblent pas — c'est le moins que l'on puisse dire — renforcer ni même maintenir les positions que détenait jusqu'à présent notre pays dans le contexte, c'est-à-dire en Afrique et au Proche-Orient.

Il convient donc d'analyser ces phénomènes, d'en mesurer les conséquences directes et indirectes pour nos intérêts, y compris pour ceux de nos partenaires qui nous ont fait confiance, et de se poser la question de savoir si et qui s'est passé était inéluctable ou pouvait être évité en fonction de l'action du Gouvernement français.

Croyez bien que je suis conscient, abordant au nom de mon groupe des sujets aussi graves, des difficultés de l'action gouvernementale, au cœur de conflits extérieurs dont le déclenchement n'a pas été le fait de la France, dont votre Gouvernement ne pouvait d'ailleurs évidemment maîtriser toutes les données. Aussi bien est-il ici question non pas d'une critique partisane et systématique mais d'un examen aussi froid que possible de faits patents, dans la mesure — et dans la mesure seulement — où notre pays exerce une responsabilité décisive sur l'événement, responsabilité qu'en l'occurrence, monsieur le Premier ministre, votre gouvernement a choisi d'assumer. Ce n'est pas nous qui vous en ferons grief : nous vous aurions, au contraire, vivement reproché une non-intervention, totalement contraire aux traditions, aux engagements, aux intérêts du pays. Mais encore faut-il savoir en fonction de quelle analyse vous avez agi, quels moyens vous avez mis en œuvre, et quels sont les résultats qui ont été obtenus.

Une dernière remarque préalable s'impose : il est évident, messieurs les ministres, que, sous la V^e République, dont on vient de fêter le vingt-cinquième anniversaire constitutionnel, à travers vos très honorables personnes, comme on dirait à Lon-

dres, et vos hautes fonctions, c'est au Président de la République, premier responsable et ultime décideur, que ce propos s'adresse, d'autant — et cela n'aura échappé à personne — que M. François Mitterrand a bien pris soin, surtout ces derniers temps, d'exposer à la presse, d'exposer aux Français ses vues, ses motivations, ses orientations de politique étrangère, comme s'il tenait à réaffirmer en toute occasion, et singulièrement au sujet du Tchad et du Liban, que l'exécutif, ce n'est pas vous d'abord, mais bel et bien lui seul. C'est plus clair ainsi.

Mais vous voudrez bien noter que nous nous sommes longtemps retenus de juger à l'emporte-pièce vos initiatives, notamment vos interventions militaires, à la fois par souci de ne pas gêner votre action tant qu'elle nous paraissait correspondre aux nécessités, et tant que, au Liban, jusqu'au retrait des troupes israéliennes du Chouf, notre présence au sein de la force multinationale ne posait pas problème, dans un environnement relativement paisible.

M. Jean-Claude Gaudin. Très bien !

M. Jean-Marie Daillet. Autrement dit, depuis un peu plus de deux ans que les socialistes sont au pouvoir et, en particulier, qu'ils exercent la plénitude de leurs responsabilités diplomatiques et militaires, nous avons laissé le temps à l'exécutif et à sa majorité parlementaire d'agir dans le domaine international sans que votre action ait pu constituer un problème de politique intérieure. Vous avez eu le temps, en toute liberté, de passer de l'héritage, qu'en l'occurrence vous n'avez guère contesté, à l'exercice de votre savoir-faire, de votre gestion, dont on commence à pouvoir, en toute vérité, juger les effets, puisque ce sont vos décisions, et celles d'aucun autre gouvernement, qui ont abouti, surtout au Tchad mais aussi au Liban, à des situations comparables, que vous ne permettez de juger déplorables.

Au Liban, vous avez plutôt bien commencé.

A partir du moment où le gouvernement de ce pays le demandait à la France, vous avez eu raison d'y envoyer un petit corps d'élite, régulièrement relevé, auquel on ne rendra jamais assez hommage.

M. François d'Aubert. Très bien !

M. Jean-Marie Daillet. ... pour les services qu'il a rendus à Beyrouth, après l'évacuation de cette ville par les troupes israéliennes ; au côté des marines américains, des bersagliers italiens, nos soldats ont assuré la sécurité dans une capitale martyre enfin réunifiée après l'évacuation — qu'ils ont d'ailleurs protégée — des Palestiniens armés, Arafat en tête. Ainsi nos soldats ont-ils contribué à la satisfaction générale, au retour de l'espérance des Beyrouthins, mais aussi de toutes les communautés libanaises, à l'aboutissement d'un processus de paix qui aurait dû normalement aboutir au départ de toutes les troupes qui avaient envahi le Liban, à la restauration de l'autorité du pouvoir légal libanais sur tout le territoire national grâce à la réoccupation progressive de celui-ci par une armée nationale libanaise reconstituée, modernisée, réentraînée.

Était-ce bien là l'objectif que vous aviez assigné à votre diplomatie conformément à vos déclarations ? Était-ce bien la mission que nos militaires partageaient avec nos diplomates ? Je suis persuadé que c'était bien de cela qu'il s'agissait, en tout cas dans l'esprit des Français, que c'était bien cela que tout le monde avait compris, que c'était bien cela qu'attendaient non seulement le président légalement élu de la République libanaise et son gouvernement, mais toutes les populations libanaises, recrues de combats, de massacres, d'occupations multiples, et enfin débarrassées de la présence envahissante et déstabilisante de l'O.L.P. militaire à Beyrouth et dans la moitié Sud du pays.

Certes, s'il est évident qu'un climat d'euphorie régnait alors au Liban, tout observateur averti pouvait redouter les lenteurs de la négociation libano-israélienne. De toute évidence, le temps ne travaillait pas pour la paix et l'unité d'un Liban où se réorganisaient aux portes de Beyrouth les forces syriennes qui avaient été, en l'espace de vingt-quatre heures, écrasées dans la Bekaa, et où subsistaient de nombreux groupes palestiniens qui, même déchirés en factions querelleuses — d'autant plus fratricides après une défaite sans précédent — maintenaient une menace intérieure objectivement conjuguée avec la présence militaire syrienne, sur l'indépendance du Liban.

Rappelez-vous, avant l'été — c'était il y a trois mois — ce Liban où il n'était question que de règlements de comptes entre dissidents et fidèles d'Arafat. La Syrie d'Hafez el Assad jouait admirablement la division des Palestiniens, au point que l'on peut se demander si elle n'aurait pas la tête d'Arafat à l'adversaire israélien, en échange de je ne sais quelle consolidation du statu quo sur le dos des Libanais.

Toujours est-il qu'aujourd'hui cette hypothèse ne saurait être écartée, tant les réalités tendent à prouver que tout s'est bien passé comme le souhaitait Damas.

Mais alors — et c'est là que j'en arrive aux responsabilités de Paris — comment se fait-il qu'au lieu de mettre clairement en lumière cet aspect des choses et en tout cas l'éternel objectif syrien de présence au Liban, d'occupation et d'annexion au moins partielle du Liban, vous ayez préféré, lorsque des milices druzes ont attaqué les villages chrétiens du Chouf sitôt les Israéliens partis, parler de guerre civile au Liban, et pris prétexte de cette guerre civile pour ne pas intervenir pour ne pas vous interposer entre les agresseurs et leurs victimes ?

N'y a-t-il pas eu assez de Sabra et de Chatila ? Des noms comme ceux de Emariam ont sans doute fait moins de bruit, et vous-même y avez-vous fait allusion tout à l'heure, sans faire pour autant moins de victimes civiles, égorgées par centaines par les fidèles d'un certain Walid Jumblatt, qui prétend incarner tous les Druzes alors qu'il n'est qu'un chef féodal parmi d'autres. Ce « socialiste progressiste » des plus avancés, sans doute membre à part entière de l'Internationale socialiste, est, à l'heure actuelle, le seul chef d'une faction libanaise qui ait osé, après quelques massacres, dire sur nos ondes et sur nos écrans qu'il préférerait la Syrie d'Assad au gouvernement légal de son propre pays, et qu'il allait organiser dans la zone qu'il contrôle une administration autonome.

C'est cela, et cela seulement, la prétendue guerre civile au Liban, et il est vrai, hélas, que vous n'êtes pas les seuls à entretenir cette fiction : le secrétaire américain à la défense l'a fait aussi, en excluant la possibilité que les fusilliers marins de son pays ne se joignent à l'armée libanaise contre les factions, alors qu'il ne s'agissait que d'une faction, même pas représentative de la totalité des Druzes puisqu'on trouvait des Druzes, en bon nombre, dans l'armée régulière du Liban, et surtout alors que les partisans de Walid Jumblatt n'auraient jamais pu commettre leurs agressions, leurs exactions et leurs crimes s'ils n'avaient été inspirés, armés, poussés par les Syriens — et peut-être par Israël. J'évoquais tout à l'heure l'hypothèse d'une collusion entre la Syrie et Israël, mais je m'interroge sur l'intérêt pour Israël d'une telle collusion.

En tout cas, vous avez entretenu, comme les Américains, le mythe d'une guerre civile libanaise, un mythe qui ne profite qu'à la Syrie d'Assad. Le résultat, désastreux à tous égards, est le suivant.

D'une part, le Liban, plus encore et plus gravement que l'an dernier avant l'opération dite « Paix en Galilée », qui coûta tant de victimes civiles et de combattants des deux bords, est de nouveau dépeçé, et cela en présence — en présence militaire — des impuissants amis du Liban qui se nomment États-Unis, Italie, Grande-Bretagne et France.

D'autre part, pour obtenir un souhaitable cessez-le-feu — fort précéaire, comme tous ceux qui l'ont précédé — les négociateurs ont accepté la création d'un conseil national de réconciliation.

Mais quels sont, si vous plaît, l'objet, la signification, la valeur de ce conseil national de la réconciliation, si tant est qu'il n'y ait pas eu de dissentiments réels depuis l'élection quasi unanime d'un président de la République l'an dernier à Beyrouth ? Quel est l'objet, quelle est la signification, quelle est la valeur d'un tel organe au sein duquel on verra jamais se réconcilier la faction de M. Walid Jumblatt ?

Autrement dit, en l'absence d'une véritable guerre civile, dont vous persistez à évoquer l'existence, ce conseil n'a d'autre objet que de confirmer dans les textes — tel était bien l'objectif de certains — la présence de la Syrie au Liban, avec droit de veto, je vous le rappelle, pour les douze membres de cet organisme, par conséquent plus nocif qu'utile, ou même que s'il était neutre, et dont d'ores et déjà la mission apparaît pour le moins illusoire.

Il s'ensuit que les Occidentaux, et notamment la France, ont souscrit un accord qui ne peut que servir les objectifs de guerre de la Syrie.

Enfin, par voie de conséquence, la force multinationale, réduite à l'inutilité d'une deuxième F.I.N.U.L., ne joue pas le rôle qui aurait dû être le sien, ce qui est évidemment démorallisant pour les troupes d'élite qui la constituent, ainsi d'ailleurs qu'en a témoigné au vu de tous les Français un jeune capitaine de notre infanterie de marine à la télévision, il y a quelques jours. La crédibilité même de nos interventions outre-mer est désormais atteinte avec toutes les conséquences militaires et politiques que cela peut comporter.

Bref, à Beyrouth, vous avez involontairement commis le délit de non-assistance à Liban en danger (*Éclamations sur plusieurs bancs des socialistes. — Applaudissements sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française.*)

M. Luc Tisseau. Vous dites cela sans pudeur !

M. Louis Darinot. Franchement, monsieur Daillet ! C'est n'importe quoi !

M. Roland Dumas. Incroyable !

M. Jean-Marie Daillet. La complicité américaine et celle d'autres Européens ne vous disculpent pas d'avoir ainsi trahi. (*Protestations sur les bancs des socialistes.*)

M. le Premier ministre. Oh !

M. Luc Tinsseau. Encore !

M. Jean-Marie Daillet. ...la confiance d'un peuple obstinément francophile, et dont je ne vois pas quel intérêt la France pouvait avoir à ignorer la volonté de redevenir un pays libre, une démocratie pluraliste, une nation faisant la preuve qu'au Proche-Orient, comme ce fut le cas avant l'intervention palestino-syrienne, il y avait place pour un modèle, multiconfessionnel, multiracial et multiculturel, de société capable d'inspirer aux autres peuples de la région le goût d'une société paisible et humaine.

Quand on sait les sentiments d'amitié que le Liban francophone et francophile porte à notre pays, on ne peut qu'être profondément navré de voir celui-ci s'effacer...

M. Guy Vadepiet. Pas croyable !

M. Jean-Marie Daillet. ...alors que chacun lui reconnaissait d'avance un rôle privilégié, une capacité d'intervention pacifique et un potentiel de jeu diplomatique exceptionnel.

Au Tchad, où la responsabilité de la France est toute particulière, vous avez, après dix jours d'hésitations, qui ont coûté des centaines de vies humaines et la perte de la moitié du territoire tchadien, envoyé, en effet, quelque 2 500 hommes qui, depuis des semaines, représentent, certes, une force de dissuasion respectable pour l'avenir, et qui est respectée, mais enfin une force qui, par sa présence immobile sur le parallèle, la fameuse ligne rouge, garantit au sud, c'est vrai, l'autorité du président Hissène Habré, mais en quelque sorte consolide au nord l'acte de force, non pas de Goukouni Oueddeï, qui à lui seul en eût été bien incapable, mais du colonel Kadhafi.

D'ailleurs, le président Mitterrand dans l'interview célèbre qu'il reserva au journal *Le Monde*, rappelait en termes excellents le grand dessein du colonel Kadhafi qu'il résumait en deux mots significatifs : « Embraser l'Islam ». Hélas, à cette analyse n'a pas correspondu l'action rapide qui eût permis, de l'avis de tous les responsables militaires, n'en déplaise à M. le ministre de la défense, d'empêcher le succès de l'armée libyenne qui, après avoir dû quitter Faya-Largeau, sous la contre-offensive courageuse et valeureuse des forces armées nationales tchadiennes, s'y est réinstallée en vertu d'une évidente supériorité en nombre et en matériel sur la petite armée du Tchad.

M. Louis Darinot. Vous n'en savez rien, vous n'êtes pas venu au Tchad !

M. Jean-Marie Daillet. Mon cher président, vous parlez à tort et à travers, car enfin j'avais un représentant, notre collègue M. Bouvard, ...

M. Louis Darinot. Il aurait à coup sûr parlé autrement !

M. Jean-Marie Daillet. ...qui m'a fait un rapport dimanche soir.

M. le président. Vous dépassez votre temps de parole, monsieur Daillet, il faudrait conclure !

M. Jean-Marie Daillet. Je vais conclure, monsieur le président.

Votre retard, monsieur le Premier ministre, à répondre à l'appel du gouvernement tchadien a installé pour l'instant, et sans doute pour longtemps, Kadhafi sur son premier objectif de guerre : au-delà même de la possession de la bande d'Aouzou, l'occupation de la moitié nord du territoire tchadien est un gage doublement important pour le dictateur libyen.

D'abord, il s'installe, surabondamment et tout à loisir, sur une vaste base opérationnelle d'où il peut menacer le Soudan, comme le Niger, surtout depuis le coup d'Etat qu'il a téléguider en Haute-Volta.

Ensuite, il se donne, entre autres, un gisement uranifère de plus, menaçant les mines nigériennes d'Arli, réserve considérable de matières fissiles, notamment pour la France. Il poursuit donc obstinément cette sorte d'obsession nucléaire bien connue, qui le porte à vouloir — après tout il en a les moyens financiers — se procurer des moyens et des armes nucléaires, des armes atomiques qui ne sauraient être, dans son cas, défensives.

Car qui menace la Libye ? Le Tchad ? L'Égypte ? Le Soudan ? Ou la France ? La surabondance des moyens matériels militaires énormes du président libyen, et sa posture politique, l'invasion du Tchad notamment, donnent à penser sur ses intentions futures, que d'ailleurs il ne dissimule guère.

Voilà, en ce qui concerne le Tchad, nos interrogations au sujet de la force d'action rapide que vous vouliez constituer et qu'en l'occurrence vous laissez dans l'inaction.

M. Luc Tinsseau. Elle a été constituée et elle a rempli son rôle.

M. le président. Je vous prie de conclure, monsieur Daillet.

M. Jean-Marie Daillet. Je vais le faire immédiatement, monsieur le président.

Une fois de plus, aux intentions du Gouvernement ne correspondent pas des actes cohérents. Je crois grave que la gesticulation militaire...

M. Alain Vivien. Quel langage !

M. Jean-Marie Daillet. ...par laquelle il prétend appuyer une action diplomatique soit finalement aussi peu crédible : elle peut l'être pour l'avenir au Tchad, je n'en disconviens pas, mais elle a été beaucoup trop tardive.

Au Liban, en tout cas, nous n'avons rendu service ni à la communauté internationale, ni au pays qui nous avait appelés, ni à nous-mêmes. D'autres que moi, monsieur le Premier ministre, développeront d'autres aspects de notre diplomatie.

M. Luc Tinsseau. Heureusement !

M. Jean-Marie Daillet. Une fois de plus, nous constatons que vos actes ne correspondent pas à vos intentions. (*Applaudissements sur quelques bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

(*M. François Massot remplace M. Louis Mermeas au fauteuil de la présidence.*)

PRESIDENCE DE M. FRANÇOIS MASSOT, vice-président.

M. le président. La parole est à M. Montdargent.

M. Robert Montdargent. Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre des relations extérieures, messieurs les ministres, mesdames, messieurs, ce débat attendu de politique étrangère revêt une importance particulière à plus d'un titre.

D'abord, il permet à la représentation nationale de se prononcer sur les événements internationaux de cet été. Mais, au-delà, il fournit l'occasion de clarifier et de mieux préciser — comme vous venez de le faire, monsieur le Premier ministre — les objectifs, les finalités de l'action de la France, dans un contexte international marqué par des tensions et des conflits.

Nous considérons que notre pays peut et doit jouer un grand rôle international, à la mesure des espoirs qu'a fait naître dans le monde entier l'accès au pouvoir d'un gouvernement et d'une majorité de la gauche unie. Bien sûr, la France ne peut pas tout ; mais il n'est pas exagéré de dire qu'elle compte ou qu'elle a du poids en Europe et dans le monde.

Les principes d'une politique extérieure de notre pays, conformes à cette attente, ont d'ailleurs été énoncés dans la déclaration commune des deux principaux partis de la majorité en juin 1981.

Il faut agir, avons-nous dit alors, « pour le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de la souveraineté des Etats, de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, pour le droit de chaque pays à sa sécurité ». Nous ajoutions : « Nous donnons à ces principes une valeur universelle. »

L'actualité internationale se charge de souligner combien est nécessaire l'action de la France pour avancer sur la base de ces principes : elle est, en effet, marquée par une série de conflits et par un climat de confrontations et de tensions qui pourrait être dangereux et lourd de conséquences.

Devant une telle situation, l'idée centrale c'est celle de la négociation. Il convient de multiplier les efforts pour établir un climat de sécurité et de détente internationale. Dans ce dessein, la recherche de solutions politiques négociées, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité des Etats, peut seule permettre l'arrêt des conflits en cours.

Cela vaut pour le Liban et le Tchad, où la France est directement engagée. Cela vaut également pour les situations que l'on connaît en Namibie, en Amérique centrale et en Asie.

Evidemment, telle n'est pas l'opinion de certains hommes politiques de droite dans notre pays : à lire leurs déclarations, à les écouter — ainsi que certains moyens d'information — il faudrait envoyer des soldats français partout !

Nous considérons, au contraire, que la France a bien mieux à faire ; elle se doit de faire entendre partout le langage de la paix et du dialogue. Bien plus, elle doit apporter une contribution à sa mesure pour le succès de tels objectifs.

C'est vrai là où les soldats de la France sont présents. Au Tchad, d'abord, où nous considérons que la trêve qui prévaut pour l'instant doit être mise à profit pour qu'une issue politique soit trouvée à la situation actuelle. Il faut qu'au plus vite une négociation s'engage, débouchant sur le retrait de toutes les forces étrangères et laissant aux Tchadiens la liberté de décider de leur sort. L'Organisation de l'unité africaine paraît bien la plus qualifiée pour œuvrer dans ce sens et la France peut, bien entendu, apporter sa contribution.

Il en va de même au Liban où le cessez-le-feu, encore précaire, crée des conditions plus favorables pour que les nécessaires négociations s'engagent ; elles devraient déboucher sur un processus d'entente nationale, seul susceptible d'assurer le rétablissement du Liban dans son unité, son intégrité, sa souveraineté et son indépendance.

Dans ce pays, il faut appliquer les résolutions de l'O. N. U. prévoyant le retrait inconditionnel et total de l'armée israélienne, ainsi que celui de toutes les troupes étrangères. Là encore, la France a un rôle actif à jouer pour favoriser la négociation et pour que l'O. N. U. soit saisie directement et contribue à une solution politique négociée.

Parlant du Liban, on ne saurait omettre de rappeler que la solution du problème palestinien demeure une question fondamentale ; sans règlement de ce problème il ne saurait y avoir de paix juste et durable dans la région.

La même démarche, celle du dialogue, doit prévaloir en ce qui concerne les trop nombreux conflits en cours de par le monde.

Comment, par exemple, ne pas être préoccupé par les attaques dont est l'objet le gouvernement du Nicaragua, par la souffrance des peuples du Salvador et par la situation difficile vécue en général par l'Amérique centrale ?

Le parti socialiste et le parti communiste ont, en juin 1981, tenu à exprimer tant sur le plan économique que politique, leur solidarité avec les peuples du tiers monde qui, comme au Salvador et au Nicaragua, luttent pour leur émancipation nationale, leur développement et leur libération démocratique nationale.

C'est dans cet esprit que la France a soutenu le Nicaragua et signé une déclaration sur le Salvador avec le Mexique.

C'est dans cet esprit aussi qu'elle exprime son soutien aux efforts du groupe dit de « Contadora ».

Vous me permettrez aussi d'évoquer brièvement une situation qui fera l'objet d'une grande attention de la part de la trentième assemblée générale de l'O. N. U. : je veux parler de la Namibie. La communauté internationale s'indigne, en effet, à juste titre de l'attitude de cette Afrique du Sud qui maintient l'apartheid, agresse les pays voisins et refuse l'accès à l'indépendance de la Namibie.

Sans se laisser enfermer dans le groupe de contact, la France a un rôle à jouer pour la mise en œuvre des résolutions de l'O. N. U. sur ce sujet.

A ce moment de mon exposé, je voudrais particulièrement insister sur la paix et le désarmement.

Le document final adopté à Madrid précise : « l'intérêt que représentent pour les trente-cinq pays tous les efforts tendant à diminuer les risques de confrontation militaire et à promouvoir le désarmement ».

Cette rencontre vient donc d'être conduite à bonne fin malgré les difficultés de l'heure. Elle ouvre, en plus, tout un processus de négociations, au premier rang desquelles se place la toute prochaine conférence de Stockholm pour le désarmement en Europe.

Voilà ce qui me semble le mieux illustrer mon propos : il n'y a pas de meilleur exemple que celui du désarmement pour avancer avec confiance l'idée de la négociation.

Au moment de la constitution du gouvernement de gauche, le parti communiste et le parti socialiste se prononçaient pour une action de la France, dans le respect de ses alliances, pour la paix et le désarmement progressif, en vue de la dissolution simultanée des blocs militaires, en assurant l'équilibre des forces en Europe et dans le monde et la sécurité de chaque pays.

Une négociation internationale était préconisée portant notamment sur les missiles SS 20 et les Pershing.

Cesser la course aux armements est une question de survie. Cela est nécessaire pour le progrès humain.

Nous vivons dans un monde où des peuples innombrables ont, par leurs luttes, accédé à l'indépendance nationale et où des perspectives importantes de progrès et de maîtrise de la nature sont ouvertes ; mais ce monde de la fin du **xx**^e siècle est aussi

celui où, loin de s'atténuer, tous les effets du sous-développement se cumulent et s'aggravent : le drame terrible de la faim, l'analphabétisme, la maladie et la misère.

Cette situation n'a rien d'une fatalité. Elle appelle des mesures spécifiques et immédiates, des actions de solidarité humaine. A cet égard, en effet, vous l'avez rappelé, monsieur le Premier ministre, notre pays est en bonne place quand il affirme sa volonté de réaliser l'engagement de consacrer 0,7 p. 100 de son P. N. B. au tiers-monde et 0,15 p. 100 pour les pays dits les moins avancés.

Il faut d'ailleurs souhaiter que la France intervienne auprès du conseil des ministres de la C. E. E. pour qu'il revienne sur son intention de réduire de 27 p. 100 les crédits budgétaires prévus pour le développement en 1984, ce qui a suscité chez nos partenaires A. C. P. une émotion légitime.

Alors que les pays en voie de développement connaissent une situation effroyable avec la baisse des cours de leurs produits de base, un endettement galopant et un taux d'intérêt prohibitif du dollar, les divers forums où se négocient les relations économiques internationales sont bloqués par la volonté américaine.

D'ailleurs, les récentes assises du F. M. I., après celles de la C. N. U. C. E. D., attestent que les dirigeants de ce pays entendent faire payer la crise aux peuples et refuser l'aide et la simple justice à ceux qui sont le plus dans le besoin.

Cette situation met surtout à l'ordre du jour la nécessité de progresser vers un nouvel ordre international.

La question capitale des moyens ramène tout naturellement au lien, affirmé par l'O. N. U., entre le refus de la misère et le refus de l'escalade des armes.

Les intéressantes propositions formulées à cet égard par le Président de la République sur le lien développement-désarmement, rejoignent, non seulement celles auxquelles nous sommes de longue date attachés, mais aussi les idées formulées à New Delhi, celle des non-alignés représentant, dans leur diversité, la majorité de l'humanité.

Le message, après avoir appelé à la cessation de la course aux armements, déclare que les ressources doivent au contraire servir à revitaliser et à restructurer l'économie mondiale. En même temps, les ressources libérées par des mesures de désarmement devraient aider les pays en développement.

C'est la sagesse même et nous nous réjouissons que la France ait proposé d'accueillir une conférence en vue de traiter des problèmes du désarmement-développement et de la création d'un fonds international alimenté par une réduction des dépenses militaires des principaux pays. Une telle initiative correspond bien au rôle actif que notre pays peut et doit jouer en faveur d'un nouvel ordre international.

Pour progresser vers le désarmement, il faut d'abord, et il y a urgence, j'y insiste une nouvelle fois, conjurer le péril de nouvelles escalades. Au point atteint par la course aux armements, c'est bien une question de survie pour l'humanité.

Monsieur le Premier ministre, nous sommes à quelques semaines de la date fixée par l'O. T. A. N. pour l'installation de nouveaux missiles en Europe.

Nombreux, on le sait, sont les observateurs qualifiés qui estiment que cette implantation conduirait à des contre-mesures de l'autre côté et à de nouveaux degrés dans l'escalade.

C'est dire l'importance de la négociation en cours à Genève entre les Etats-Unis et l'Union soviétique : tout doit être fait pour qu'elle connaisse un aboutissement heureux.

C'est d'ailleurs pour cette raison, et parce que nous pensons que tous les peuples d'Europe sont concernés, que nous avons avancé l'idée que chaque gouvernement européen, qui le souhaite, puisse participer sous des formes appropriées à la conférence de Genève.

Il y a déjà tellement d'armements nucléaires ! Le stock existant peut détruire plusieurs fois l'humanité et tout ce que les civilisations ont construit depuis des siècles ! En quoi l'installation de nouveaux armements nous rapprocherait-elle du désarmement ?

Il faut, au contraire, réduire les armements dans l'équilibre à l'Est comme à l'Ouest. Concrètement, à Genève, cela exige de s'entendre pour éviter l'installation de nouveaux missiles et pour une réduction équilibrée au niveau le plus bas.

Certains, du côté de la droite, sont prêts à mettre en cause l'existence même de notre défense nationale ou à la diluer dans un ensemble dont on ne voit pas même les réels contours. (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*) D'autres voudraient que notre pays renonce unilatéralement à sa défense, ce qui, dans le monde tel qu'il est, risquerait d'en faire le jouet d'autrui.

Les communistes sont attachés à la sécurité de leur pays. Nous nous sommes prononcés de longue date pour une défense nationale indépendante dont le moyen essentiel est la force de dissuasion face à tout agresseur éventuel.

Il est exclu que qui que ce soit puisse nous demander de réduire la force de dissuasion. De plus, nous nous sommes prononcés pour son maintien en état, donc pour sa modernisation et nous avons confirmé ce choix par des actes, y compris récemment par le vote des crédits visant à assurer la crédibilité de notre défense.

Mais ce dont il s'agit à Genève dans la négociation américano-soviétique sur les euromissiles, c'est d'aboutir à un accord qui évite, dans l'intérêt de tous, une aggravation dramatique de la course aux armements. C'est aussi l'impérieuse nécessité de la réduction au niveau le plus bas dans l'équilibre et la sécurité mutuelle. Déterminer l'équilibre justifie de prendre en considération toutes les armes nucléaires existantes en Europe.

Chacun trouvera logique que les deux principales puissances, celles qui détiennent quelque 97 p. 100 de la capacité de destruction accumulée, avec des dizaines de milliers de têtes nucléaires, donnent l'exemple en s'engageant les premières et résolument dans la désescalade.

Autant il est exclu, je le répète, qu'on demande aujourd'hui la réduction de notre potentiel, autant nous partageons l'idée que, le jour venu, dans le cadre d'un processus de désarmement progressif, équilibré et contrôlé, les cinq puissances détentrices d'armements nucléaires puissent valablement débattre de leur limitation.

Nous souhaitons un rôle croissant de la France en faveur du désarmement : des idées utiles ont été avancées à ce sujet qui vont dans le sens des propositions que nous avons nous-mêmes présentées à l'occasion de la session extraordinaire de l'O.N.U. pour le désarmement.

Nous partageons la préoccupation qui a été exprimée le 28 septembre par le Président de la République. Il faut arrêter les surenchères en matière d'armes nouvelles, celles-ci devenant de plus en plus sophistiquées et man-trucuses, d'autant plus que leur mise au point s'accompagne de doctrines d'emploi qui tournent le dos à la dissuasion. Cela démontre aussi que la sécurité de la France exige l'arrêt de l'escalade.

Ne faut-il pas, à cet égard, prendre les mesures de confiance qui s'imposent ?

Il est normal, dans ces conditions, que notre peuple soit lui aussi de plus en plus conscient que la question de la paix et du désarmement interpelle tous les êtres humains. D'un pays à l'autre, les peuples manifestent de façon diverse et en ce moment ils interviennent dans toutes les langues et d'un seul cœur pour qu'aboutissent les négociations de Genève. Nous estimons utile que les peuples prennent en main ce qui relève de leur destin même. Nous avons toujours dit que la sauvegarde de la paix ne peut être la seule affaire des États.

Loïn de nous l'idée que les gouvernements n'ont pas un grand rôle à jouer. Et cela est particulièrement vrai pour un gouvernement de la gauche qui peut s'appuyer sur une tradition qu'incarne la pensée de Jean Jaurès.

En réalité, c'est une chance que puissent se conjuguer les initiatives du gouvernement de la France et les efforts de millions de Françaises et de Français, de jeunes qui, par-delà les clivages politiques, les différences d'opinion et d'origine, entendent s'unir pour contribuer à la fois au désarmement et — j'y insiste — au développement.

N'est-ce pas précisément là le sens de la semaine mondiale de l'O.N.U. pour la promotion des objectifs du désarmement, que la France a décidé de célébrer avec tous les autres États du monde, chaque année, fin octobre ? Quand elle appelle l'opinion publique à s'exprimer à ce sujet, la grande organisation internationale, dont la fonction et le prestige doivent être renforcés, sera entendue plus que jamais sans doute en cette fin d'année 1983.

C'est ce qui nous autorise, monsieur le Premier ministre, à réaffirmer notre confiance dans l'humanité.

Le patrimoine accumulé, développé par les hommes dans le domaine culturel, scientifique, social et économique, peut à notre sens être préservé.

Dans la nuit de l'Occupation, un poète, Paul Eluard, exprimait cette confiance et il disait : « Entre tous, toi mon beau pays, tu es celui qui mûrit et qui prospère entre le ciel et la mer comme un fruit entre le ciel et l'appétit des enfants ».

Décidément, misère et guerre ne sont pas des fatalités. (Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.)

M. le président. La parole est à M. Couve de Murville.

M. Maurice Couve de Murville. Monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, ce 6 octobre 1983 mérite vraiment d'être marqué d'une pierre blanche dans les annales de l'actuelle législature. Le Gouvernement a consenti à accéder à l'Assemblée nationale la faveur d'un débat sur sa politique étrangère, ou plutôt sur la politique étrangère du

pouvoir, car chacun sait — et j'y reviendrai — que le Gouvernement lui-même n'y participe en tant que tel que lointainement, un peu par ouï-dire. (Sourires et applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)

Le dernier débat dans cette enceinte remonte au 12 novembre 1982, et encore ne pouvait-il être évité, puisqu'il s'agissait justement de discuter du budget du ministère des relations extérieures. Quelles qu'aient été nos sollicitations, l'assession du printemps s'est passée sans que nous puissions rien obtenir, contrairement à la tradition bien établie depuis les débuts de la V^e République, laquelle se distinguait à cet égard de la République précédente. Nous en étions à nous demander si ce retour en arrière faisait partie de l'échange tant proclamé dans les premiers temps de l'actuel septennat. (Sourires sur les mêmes bancs.)

Sans doute a-t-il fallu des événements bien graves pour provoquer la décision que je viens de saluer, d'ailleurs discrètement annoncée dès la fin du mois d'août. Gravité soulignée, en effet, par le simple fait que les interventions militaires engagées depuis une année au Liban et depuis deux mois au Tchad aboutissent à ce résultat étonnant, dont je ne sais si la représentation nationale est à ce jour vraiment consciente, que la France entretient à l'heure actuelle dans des pays étrangers plus d'effectifs militaires qu'elle ne l'avait fait à aucun moment depuis la fin de la guerre d'Algérie, voilà vingt ans passés.

M. Gérard Bapt. M. Dailliet disait qu'on ne faisait rien !

M. Maurice Couve de Murville. Qui eût pu prédire, il y a quelques trente mois, que telle serait une des manifestations spectaculaires d'une politique extérieure de gauche, suivant l'expression consacrée par l'actuelle majorité, expression que d'ailleurs, pour notre part, dans l'opposition, nous avons toujours contestée, parce que nous estimons que la politique extérieure du pouvoir quel qu'il soit ne peut être que celle de la France ? (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Mais il y a plus important encore que la décision elle-même, puisque à ce débat participe au premier rang M. le Premier ministre, venu nous exposer ce qu'ont été les décisions, ce que sont les actions et les desseins du pouvoir dans une situation internationale où les crises se multiplient et se prolongent et où le monde se trouve plongé dans la crainte, pour ne pas dire dans l'angoisse. Un privilège qui nous vaut de vous revoir en personne, monsieur le Premier ministre, alors que, jusqu'à ces dernières semaines, au cours desquelles se sont déroulées au sein de l'exécutif les derniers conflits en matière budgétaire, puis ont été prises les ultimes décisions, vous n'aviez, notamment pendant la crise du Tchad, ni manifesté votre présence ni fait entendre votre voix.

A telle enseigne qu'aucun conseil des ministres n'a été tenu pendant ces trois premières semaines du mois d'août au cours desquelles ont été prises les grandes résolutions relatives à une intervention militaire au Tchad. Ces résolutions, le conseil des ministres ne les a même pas avalisées. Il en a été ensuite, suivant les termes du communiqué publié après sa réunion de rentrée, simplement informé, sans exprimer le moindre avis.

La commission des affaires étrangères, mes chers collègues, a été un peu mieux traitée, puisqu'on l'a convoquée le 23 août afin d'entendre sur le Tchad M. le ministre des relations extérieures. Grâce à cette audition, elle a été en mesure de s'entendre confirmer par une voix dûment autorisée les informations dont ses membres avaient, au cours des semaines précédentes, pu prendre connaissance dans la presse.

M. le Premier ministre est mieux informé encore aujourd'hui : d'où les révélations qu'il a faites en mesure de faire dans son exposé et dont nous le remercions. (Sourires sur les bancs du rassemblement pour la République.) Cela étant, il reste cependant difficile de comprendre la politique du Gouvernement au Tchad.

Le Tchad est pour la France un problème de toujours en Afrique, compte tenu de ce qu'est ce pays et de la difficulté d'y faire coexister en les gouvernant les populations du Nord désertique et du Sud équatorial. Tous les gouvernements depuis 1960 se sont trouvés face à ce problème et ont dû prendre position sur la question de savoir si la France pouvait se désintéresser du destin du Tchad. Tous ont conclu que notre responsabilité était historiquement engagée et qu'il fallait donc aider à le sauver. Le pouvoir actuel a pris la même attitude : il ne pouvait pas agir d'autre façon.

Cela étant, comment allait se concrétiser l'aide à apporter au Tchad, compte tenu de l'intervention militaire directe de la Libye ? C'est ici que les tergiversations, l'impossibilité de prendre à temps une décision nette ont tout compromis. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Compte tenu du passé, et surtout d'un passé récent, on pouvait être ou ne pas être partisan d'un engagement militaire. Mais, si on l'était, il fallait s'engager à temps, c'est-à-dire avant que tout le nord du Tchad avec Faya Largeau fût tombé entre les mains du révolté et de ses appuis libyens.

M. Marc Lauriol. C'est l'évidence.

M. Maurice Couve de Murville. Or les troupes françaises ont débarqué après. Je passe sur les déguisements qu'on a voulu leur donner, sous le couvert de fournitures d'armes en vertu d'un traité de 1976 ou sous le couvert de missions d'instruction. Le fait est que leur effet dissuasif a été évident et les offensives contre N'Djamena se sont arrêtées. Mais comme nos forces ne sont autorisées à lutter que pour se défendre, et comme les Libyens ne semblent pas vouloir les attaquer, la situation peut se prolonger indéfiniment. C'est l'enlèvement, en même temps que la coupure de fait du Tchad. Comment en sortirez-vous ?

Ou bien pensez-vous pouvoir régler le problème par la négociation ? Vos ministres l'ont beaucoup dit au mois d'août, alors que l'on apprenait l'envoi un peu partout d'émissaires présidentiels. Cela a-t-il conduit à un résultat quelconque et existe-t-il la moindre perspective ? En particulier, attendez-vous une suite de la réunion franco-africaine de Vittel ?

M. Alain Vivien. Bien sûr !

M. Maurice Couve de Murville. En attendant, nos troupes restent en force établies au Tchad et vous n'êtes ni politiquement ni moralement en mesure de les retirer. Alors, le parlementaire que je suis est très normalement amené à vous poser une question dans un domaine qui est proprement le sien.

Cette opération entraîne en effet de lourdes charges financières. Comment les financez-vous et quelles sont vos intentions à ce sujet ? La moindre des choses serait, pour le Gouvernement, de donner des indications précises sur les effectifs engagés, y compris l'aviation, et sur le matériel fourni. On ne pourrait raisonnablement objecter qu'il s'agit ici de secrets militaires. Les autorisations de crédit nécessaires doivent ensuite être demandées au Parlement autrement que par la voie d'un lointain collectif budgétaire de fin d'année. Demander un vote, monsieur le Premier ministre, serait aussi, sur le plan politique, une manière de vous assurer que l'Assemblée nationale approuve votre action, et cela renforcerait votre position internationale. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Ou bien pensez-vous que le parti communiste ne vous suivrait pas et voulez-vous éviter une épreuve de force qui démontrerait une fois de plus combien votre majorité est divisée et la coalition qui la constitue purement artificielle et trompeuse ? (Très bien ! et nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Ce que je dis sur le plan financier de notre engagement au Tchad vaut exactement de la même manière pour le Liban. Les dépenses entraînées par notre participation prolongée à la force multinationale et par la présence de nombreux bâtiments de guerre doivent être couvertes par des crédits régulièrement votés.

Le Liban est bien évidemment un problème d'une autre gravité que le Tchad, puisque c'est en réalité le sort de tout le Proche-Orient qui se trouve en cause, en même temps que celui de ce peuple libanais si cher à la France et si proche d'elle. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

La phase actuelle du drame a commencé il y a quelque quinze mois avec l'invasion du Liban par l'armée israélienne. Le pouvoir se trouvait alors si profondément plongé dans les fastes et les inutilités de la conférence de Versailles qu'il s'en était à peine aperçu. Il lui a fallu des semaines, voire des mois, pour comprendre la gravité des événements et exprimer une réaction.

Peut-être est-ce d'ailleurs une des raisons qui expliquent que lesdits événements ont été le point de départ de cette sorte d'abandon des responsabilités françaises à l'égard du Liban qui est la marque de votre politique au Levant.

Jusqu'alors, et quels que fussent les événements, y compris la guerre civile, cela ne s'était jamais produit. Israël pénétrant au Liban, les Etats-Unis ont tout pris en main et vous n'avez à aucun moment réagi. Vous me direz que la France n'est pas absente puisqu'en particulier elle participe aux forces d'interposition. Cela est vrai, mais ce n'est pas pour mettre en œuvre sa politique : elle accepte purement et simplement les décisions prises par les Etats-Unis ; elle les applique même si le ministre des relations extérieures aime à les critiquer de temps à autre publiquement, ce qui ne change rien au fond. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Le fait est évident pour l'accord d'évacuation conclu au mois de mai entre Israël et le Liban sous la pression américaine, et dont on savait à l'avance qu'il ne serait jamais appliqué, puisque la Syrie, qui n'avait pas même été consultée à ce sujet, avait totalement refusé de suivre. Cet accord mort-né a marqué l'échec de la politique américaine. Il a été inévitablement suivi d'une effroyable reprise de la guerre civile.

Au nouveau cessez-le-feu interlibanais conclu le 25 septembre dernier, la France n'est bien entendu nullement associée. Elle va sans doute aussi rester entièrement étrangère au déroulement de ce nouveau processus, alors que, de tous les pays étrangers, elle serait peut-être le seul, par son expérience et son désintéressement, à pouvoir faciliter quelques rapprochements, voire apaiser certains conflits. Quel Français ne serait attristé d'un tel état des choses, dans un drame qui d'ailleurs atteint au moins autant nos sentiments que nos intérêts ? (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Il n'est pas possible d'en terminer avec le Moyen-Orient sans évoquer un autre drame où la France, étrangement, du fait de son gouvernement, a assumé des responsabilités directes. Il s'agit du conflit irano-irakien et du contrat conclu avec le gouvernement de Bagdad pour la livraison de certains matériels spectaculaires, livraison dont chacun dit qu'elle risque de faire assumer à la France des responsabilités qui font peur. Le Gouvernement ne s'est jamais expliqué à ce sujet, et d'abord ici à l'Assemblée nationale. Il est grand temps qu'il le fasse. Le présent débat lui en offre l'occasion.

M. Jean Foyer. Très bien !

M. Maurice Couve de Murville. Le Tchad, le Moyen-Orient sont les problèmes qui, du fait des engagements militaires assumés, sont à l'origine de la présente discussion. Il en est d'autres, d'une nature bien différente, mais d'une importance vitale, que je ne peux ici, faute de temps, que mentionner. Nous les retrouverons à coup sûr à l'occasion des séances budgétaires qui nous permettront d'avoir un autre débat sur la politique étrangère. Ces problèmes sont, d'une part, l'Europe, dans le cadre des décisions capitales sur ses finances et son agriculture qui sont prévues d'ici à la fin de cette année ; d'autre part, la sécurité, dans le cadre des négociations dramatiques en cours au sujet des armements nucléaires et à l'occasion desquelles, pour la première fois, notre armement national est mis en cause.

M. Jacques Baumel et M. Robert-André Vivien. En effet !

M. Maurice Couve de Murville. Je me bornerai à dire que, sur ces deux grandes affaires, nous attendons du Gouvernement une détermination inébranlable manifestant ce qu'à bon droit, en la circonstance, on voudrait pouvoir appeler une force tranquille. (Sourires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Songez, en particulier, monsieur le Premier ministre, aux dangers qu'implique la stupéfiante proposition récemment formulée devant l'Assemblée générale des Nations Unies par M. le Président de la République, celle de discuter à cinq du niveau des forces nucléaires. Si cette proposition était acceptée, alors se manifesteraient d'un coup, de notre propre fait, tous les dangers que fait courir une quelconque discussion entre parties inégales sur les forces nucléaires. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.) Ce serait vraiment, à notre initiative, mettre le doigt dans l'engrenage.

Mais — et ce sera ma dernière observation — le poids d'un gouvernement, nécessaire pour lui permettre de faire figure sur la scène internationale, est fonction de l'état dans lequel se trouve le pays dont il a la charge. L'autorité de ce pays, son indépendance même sont liées à la situation de son économie et de ses finances, à la crédibilité de sa monnaie, donc à la politique de son gouvernement. C'est là le fond des choses en matière de politique étrangère et, à ce sujet, vos responsabilités sont immenses. La figure actuelle de la France au dehors ne correspond nullement aux allusions et aux prétentions que vous nourrissez quant à votre politique extérieure. C'est tout juste, hélas ! si l'on ne recommence pas, comme sous feu le IV^e République, à parler de « l'homme malade de l'Europe ». (Protestations sur les bancs des socialistes. — Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. le Premier ministre. C'est scandaleux !

M. Maurice Couve de Murville. Je suis heureux que cela vous touche, monsieur le Premier ministre.

Plusieurs députés socialistes. Ce n'est pas érédible !

M. Maurice Couve de Murville. Peut-être n'est-ce pas crédible pour vous, messieurs, mais c'est crédible pour beaucoup de Français. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

En conclusion, un redressement fondamental est indispensable, qui ne peut résulter que d'un immense élan fondé sur la confiance que le pouvoir inspire aux citoyens. En attendant ce redressement, nous continuerons, comme aujourd'hui, à vivre pauvrement au jour le jour. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. Gérard Bapt. C'est un discours d'émigré de l'intérieur !

M. le président. La parole est à Mme Florence d'Harcourt.

Mme Florence d'Harcourt. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, la déclaration dont nous débattons aujourd'hui vient combler une longue attente, ainsi que que l'a souligné avec force et délicatesse M. Couve de Murville.

M. Gérard Bapt. Avec délicatesse ? C'est une plaisanterie !

Mme Florence d'Harcourt. On ne peut pas dire que les représentants du peuple français aient été tenus au courant des opérations militaires importantes ni des engagements politiques, lourds de conséquence pour notre politique étrangère, intervenus durant l'été.

Certes, le Parlement était en vacances et il n'était pas question de le réunir au mois d'août. Mais le Gouvernement aurait pu, dès ce moment, demander au moins la réunion des deux commissions compétentes pour les informer des décisions prises et de l'évolution des événements.

M. Charles Hernu, ministre de la défense. Je suis allé devant la commission, madame le député !

Mme Florence d'Harcourt. Oui, monsieur le ministre, mais la commission de la défense n'a pas entendu M. le ministre des relations extérieures, et nous le regrettons.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Mais je suis allé deux fois devant la commission des affaires étrangères !

Mme Florence d'Harcourt. C'est pourquoi nombre d'entre nous attendaient ce débat avec impatience. Nous souhaitons qu'il nous permette, à la lumière des réponses qui seront apportées à nos questions, de manifester notre soutien à des actions militaires qui ne peuvent être entreprises qu'avec le consensus total de la nation, car elles exposent, ne l'oublions pas, la vie de nos soldats.

Il s'agit bien de vous poser des questions puisque nous ne disposons que de peu d'informations. Pour ma part, je n'ai que celles que j'ai pu recueillir sur place au Tchad avec la commission de la défense.

Les premières réflexions qui viennent à l'esprit concernent tout à la fois nos deux interventions militaires au Tchad et au Liban. Le Président de la République, le Premier ministre, les ministres nous affirment que nos soldats sont, au Tchad comme au Liban, « les combattants de la paix ». Mais les soldats de quelle paix ?

S'il s'agit d'une guerre civile entre factions rivales, que sommes-nous allés faire dans ces conflits ? Rien dans les accords qui nous lient au Tchad, rien dans ceux qui avaient été conclus pour le Liban ne nous permettait de nous immiscer dans de telles querelles. Il s'agit donc en fait de soutenir des gouvernements alliés attaqués par des puissances étrangères — Libye ou Syrie — qui utilisent des éléments révoltés des populations locales.

Cette explication est plausible, mais elle entraîne alors la question suivante : qu'avons-nous fait pour que l'invasion étrangère soit non seulement arrêtée mais repoussée, et pour que cette invasion cesse ? Avons-nous même songé à tirer cette conclusion logique de notre prise de position ? Cela ne me paraît pas certain.

Au Liban comme au Tchad, faute d'emploi précis, nos forces restent l'arme au pied et nous sommes condamnés dans un bref délai soit à l'enlèvement, soit à une retraite qui ne sera pas glorieuse, de quelque manière qu'on la camoufle. Avons-nous les moyens d'une action longue ? Voilà la vraie question. Les unités professionnelles qui supportent l'essentiel de la charge commencent à connaître leurs limites.

Le coût des opérations s'alourdit chaque jour. Je serais heureuse d'en connaître un peu le détail. Quelle a été la dépense depuis le début de nos actions ? Quelle est la dépense journalière moyenne ? Sur quel budget sont imputées ces dépenses : la défense ou la coopération ? Comment a-t-on pu dégager les sommes indispensables à partir de crédits déjà rigoureusement limités ? Le budget, que nous allons discuter, prévoira-t-il officiellement les crédits nécessaires ?

Toutes ces questions ne sont pas banales ; elles se résument, je le répète, en une seule : avons-nous les moyens de cette politique ? Il serait temps que nous soyons éclairés sur ce point.

Je parlerai maintenant du Tchad d'où je reviens avec la délégation de la commission de la défense. Malgré la brièveté de notre séjour, j'en ai tiré quelques observations.

La première est la qualité de nos soldats, de tous grades, qui supportent des conditions de vie extrêmement pénibles mais qui, eux, sont persuadés qu'ils peuvent être les artisans de la dissuasion. Mais pour combien de temps ? Je tiens à rendre hommage à nos armées.

La seconde est le caractère ambigu de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Certes, nous avons empêché les Libyens de dépasser une certaine ligne. Mais, de ce fait, nous avons provoqué une partition du pays. C'est la situation de la Corée ou celle du Viet-Nam de jadis. Elle ne peut durer que si nous restons, c'est donc l'enlèvement. Si nous partons, ce sera la reprise de l'offensive. Alors, pourquoi sommes-nous intervenus si tard ?

Les Tchadiens, nos alliés, souhaitent que notre arrivée empêche la partition, permette de sauver les oasis du Nord et rejette l'envahisseur sur sa base de départ. En fin de compte, notre action, telle qu'elle s'est déroulée, nous enferme dans une situation plus que délicate.

Troisième remarque, les Tchadiens, que nous soutenons, ne peuvent accepter la partition du pays. Ils savent qu'à terme c'est la défaite pour eux. Ils nous pressent de les aider à reconquérir leur intégrité territoriale. Ne risquent-ils pas de nous entraîner bientôt dans des opérations pour lesquelles nous ne serions pas préparés et que nous n'aurions pas voulu entreprendre ? Aurions-nous d'ailleurs les moyens de ces opérations ?

Reste alors la négociation, à condition qu'elle soit réelle et réaliste. L'échec de Vittel augure mal de la possibilité d'une telle issue. Si les Etats amis de la France ne peuvent l'engager et la réaliser, croyez-vous sincèrement que l'O. U. A., déchirée entre ses factions, le pourra ?

La survie du Tchad actuel dépend donc uniquement de la France. Jusqu'où pourrions-nous assumer cette responsabilité ?

S'agissant maintenant du Liban, je pourrais poser les mêmes questions, tant la situation m'y semble comparable à celle du Tchad. J'estime néanmoins qu'elle est encore plus grave parce que le nombre des parties en conflit est plus grand.

Pourquoi sommes-nous intervenus au Liban ? Pour permettre à un gouvernement légitime et légal de rétablir sa souveraineté sur un pays occupé par au moins deux puissances étrangères. Personne ne pouvait contester l'importance de cette action directement liée au rétablissement de la paix au Moyen-Orient.

Si les troubles actuels n'étaient qu'une guerre civile contestant le gouvernement rétabli dans ses droits, nous pourrions partir. Mais nous savons que, par Druzes et Maronites interposés, ce sont les occupants qui essaient à nouveau de dépecer le Liban et d'empêcher le gouvernement de rétablir son autorité.

C'est pourquoi nous restons. Mais, à partir de là, ce ne sont qu'atérmoiements. Certes, nous avons empêché que l'armée libanaise ne soit anéantie, et en employant la force. Mais cela fait, nous semblons accepter une partition du pays qui réduit le gouvernement légal au contrôle de 20 p. 100 du territoire.

Nous n'avons pas pu prévenir les événements soit en exigeant d'Israël un repli coordonné avec le gouvernement libanaise, soit en remplaçant Israël jusqu'à ce que le gouvernement puisse disposer ses forces dans le Chouf.

Aucun des buts pour lesquels nous sommes au Liban n'est atteint : ni l'unité ni l'autorité de l'Etat ne sont préservées. Là aussi deux solutions sont possibles : ou bien aider à maintenir le fragile *statu quo*, et c'est l'enlèvement ; ou bien nous retirer en laissant la place à l'O. N. U., et c'est de nouveau la porte ouverte à la guerre. Le précédent de la F. I. N. U. L. au Sud-Liban devrait sur ce point nous inciter à réfléchir.

C'est néanmoins vers cette solution que vous semblez vous orienter. Elle me paraît à terme catastrophique, et ce pour deux raisons : elle livrera à nouveau le Moyen-Orient aux rivalités entre les deux grands sans aucun espoir de paix ; elle déconsidérera l'Europe à l'égard des pays du Proche-Orient.

N'oublions pas que les forces françaises ne sont pas seules et que des contingents anglais et italiens sont également présents. Pour la première fois, c'était l'Europe qui engageait ses « combattants pour la paix ». Cela pouvait apparaître comme un facteur de négociation autre que l'habituel face à face des blocs. Si nous partons, les Etats-Unis prendront l'affaire à leur compte. L'espoir mis dans l'Europe aura disparu. Dans cette perspective, qu'allez-vous faire ?

Nous, députés de l'opposition, soutenons l'action de tout gouvernement qui engage nos soldats lorsque le rôle de la France l'exige, pour le respect du droit et le maintien de la

paix. Pour nous, c'est une question non d'idéologie mais de patriotisme. Cette position est valable pour le Liban et pour le Tchad, comme elle l'était hier pour le Zaïre. Je pense d'ailleurs que c'est notre attitude qui donne au Gouvernement le sentiment d'avoir l'appui de la majorité de l'opinion car — c'est le moins qu'on puisse dire — nous sommes loin de l'union sacrée entre les partis de la majorité.

Mais notre attitude est raisonnée. Les pertes en vies humaines — et il y en a — les souffrances endurées par nos soldats, les dépenses engagées doivent être utiles. Utiles à cette paix que nous voulons préserver. Nous ne saurions soutenir une action qui irait inéluctablement à l'échec. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. Alain Vivien.

M. Alain Vivien. Monsieur le Premier ministre, je centrai mon intervention sur la question tchadienne, mais je voudrais, d'entrée de jeu, relever les propos que vous avez tenus sur le Sahara occidental. Malgré leur brièveté, ils sont intéressants, car ils correspondent au vœu du groupe socialiste en ce qui concerne la procédure engagée pour trouver une solution à la crise que connaît cette autre région d'Afrique.

Mais venons-en au Tchad. Après avoir entendu les orateurs de l'opposition, j'ai le sentiment que les derniers développements politiques ont quelque peu déstabilisé l'offensive politicienne que la droite avait envisagée, non — semble-t-il — pour soutenir la cause d'un Tchad libre, souverain et maître de ses frontières, mais comme une manœuvre qui s'inscrivait dans une perspective d'hostilité plus générale à l'action du Gouvernement. Quant aux arguments employés, ils relèvent plus souvent de la polémique que de l'esprit de responsabilité, mais j'y reviendrai tout à l'heure.

Certains parmi nous se sont interrogés sur le bien-fondé de l'action que le Gouvernement a décidé de conduire en août dernier au Tchad. Certes, si l'on se réfère uniquement aux études qui ont été publiées sur les conflits qui agitent cette république amie, un doute peut venir à l'esprit sur la possibilité d'appréhender globalement les données fondamentales d'une crise qui dure depuis bientôt dix-huit ans. A cet égard, la lecture d'un ouvrage comme celui de M. Buijtenhuijs, par exemple, est à la fois instructive et révélatrice.

Mais faudrait-il renoncer à agir, faute d'avoir élucidé préalablement toutes les causes d'un conflit ? La réponse, ce sont les séquelles épouvantables de la guerre dans ce malheureux pays.

De retour de la mission à N'Djamena que présidait notre collègue Louis Darinot, comment ne pas dire ici l'horreur d'une ville blessée, où pas un pan de muraille n'a été épargné par la mitraille, où tous les bâtiments administratifs sans aucune exception ont été systématiquement dévastés, où les rares industries, à une ou deux exceptions près, n'ont pu encore reprendre leurs activités, où les victimes civiles et militaires de combats fratricides, puis de l'intervention étrangère se comptent par dizaines de milliers ? Comment oublier que les médecins français sur place succombaient de fatigue et d'angoisse devant le flot des soldats mourants, que l'on ramenait parfois de 400 kilomètres et plus, les membres gangrénés. Ils attendaient, sans une plainte, des soins qui trop souvent ne pouvaient plus être efficaces.

L'intervention décidée par le Gouvernement a bloqué net la guerre qui s'étendait pour la énième fois en direction du centre et du sud du pays. Ce seul résultat devrait permettre aux femmes et aux hommes de cœur, à quelque groupe politique qu'ils appartiennent, d'affirmer que le Gouvernement français a su, lorsqu'il le fallait, prendre ses responsabilités.

Pourtant, à en croire certaines dépêches d'agence, notre action ne serait qu'une ingérence. Pire, elle aurait été et serait encore la cause de troubles au Tchad. Je ne citerai qu'un exemple de cette littérature inacceptable. Avant-hier, cette agence allait plus loin encore, en prétendant que le président français avait entrepris « de faire porter aux Etats du continent africain la responsabilité de l'ingérence française ». Mes chers collègues, on croit rêver !

Aussi n'est-il peut-être pas mauvais de rappeler un certain nombre d'évidences et quelques principes.

Tout d'abord, ce n'est pas de sa propre initiative, ni de gaieté de cœur, que la France est intervenue au Tchad. C'est à la demande réitérée du gouvernement légal de N'Djamena et seulement lorsque la preuve a été apportée qu'une ingérence étrangère massive avait lieu dans le Borkou-Ennedi-Tibesti.

Par ailleurs, cette demande d'intervention repose non pas sur un choix arbitraire, mais sur un acte diplomatique : la loi de 1977, qui a ratifié l'accord de 1976 de coopération militaire technique entre la France et le Tchad. Les clauses de ce

document, présenté par M. Raymond Barre, alors Premier ministre, précisent que notre coopération s'exercerait à l'avenir, comme par le passé et selon nos disponibilités, premièrement par l'assistance de personnels militaires français, deuxièmement par la formation ou le perfectionnement de cadres militaires tchadiens, troisièmement par la fourniture de matériels et d'équipements sanitaires. Ces clauses ont été scrupuleusement respectées dans leur esprit par le Gouvernement français.

On ne pourrait sans doute en dire autant d'un certain nombre d'actions décidées antérieurement à 1981 et qui portent leur part de responsabilités dans la poursuite actuelle du conflit tchadien. Je n'aurai pas ici le mauvais esprit de citer ceux qui, en leur temps, décidèrent l'évacuation des forces françaises, pour les renvoyer peu après, et chacun sait dans quelles conditions et sous quelle forme militaire. Tout le monde a gardé également à l'esprit ces pénibles affaires de marchandages et de rançons qui déshonorèrent une certaine diplomatie régalienne, laquelle prétendait pourtant s'exprimer au nom de la France. (Très bien ! sur les bancs des socialistes.)

Il est une autre considération de taille : la reconnaissance de la légitimité du Gouvernement de N'Djamena vient d'être à nouveau assurée par l'O.U.A. elle-même. Il serait singulier que certains qui voudraient isoler l'affaire tchadienne et ses aspects extra-africains commencent par oublier que, aux yeux de l'Afrique, le représentant de l'Etat tchadien est le Gouvernement de N'Djamena. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Je formulerai ma troisième remarque sous forme d'interrogation. Qui donc ici, ou en Afrique, prendrait le risque de remettre en cause le principe des frontières héritées de la période coloniale ? Ceux qui, par légèreté ou avec des arrière-pensées sur lesquelles il faudra bien s'expliquer un jour, s'aperçoivent, vingt-quatre ans après avoir gouverné en Afrique équatoriale, que le Tchad n'existe pas administrativement, manquent ou de mémoire ou de sincérité.

M. Luc Tinsseau et M. Gérard Bapt. Très bien !

M. Alain Vivien. Au demeurant, de pareilles déclarations sont doublement irresponsables. Elles ne peuvent conduire qu'à déstabiliser la plupart des Etats devenus indépendants depuis les années soixante. Elles impliquent, par ailleurs, une grave méconnaissance du terrain. Le Tchad n'est victime ni de ses frontières, ni de son étendue, ni de la relative faiblesse de sa démographie : il est victime aujourd'hui de sa situation géopolitique au cœur de l'Afrique et de la volonté hégémonique d'un de ses voisins.

Comment, s'il devait suivre les exigences récentes de son agresseur, pourrait-il survivre en tant qu'Etat souverain ? Il lui était en effet proposé, en contrepartie de la paix, sa transformation en une république islamique, la cession d'une partie de son territoire national au nord du B.E.T. et une alliance politico-militaire sans objectif clairement déterminé. Quel Etat digne de ce nom pouvait accepter de pareilles demandes ?

M. Hedi Mabruk, ambassadeur de Tunisie, a répondu fermement, en tant qu'Africain, aux propos tenus et que j'ai déjà cités de M. Pierre Messmer : « Je ne peux — déclarai l'ambassadeur de Tunisie — sans suggérer la prudence, laisser dire de tel ou tel pays de notre continent qu'il est une construction vulnérable parce qu'héritée de la période coloniale, et qu'ainsi, son unité, sa souveraineté nationale et l'inviolabilité de ses frontières deviendraient, de quelque manière que ce soit, sujettes à débat ».

Dernière observation : dans sa démarche, en répondant à de nombreuses sollicitations africaines, le Gouvernement français s'est tenu à l'écart de tous les jusqu'au-boutismes qui auraient, probablement, conduit à une rupture avec le voisin septentrional du Tchad, voire à une conflagration militaire aggravée.

Comment juger les propos de l'ancien ambassadeur Kosciusko-Morizel, aujourd'hui secrétaire national aux affaires extérieures du R.P.R., lorsqu'il déclarait, le 26 août dernier au *Quotidien de Paris* : « J'admets très bien qu'on ne soit pas intervenu dès le premier soldat libyen, mais à Faya-Largeau, tout de même, il n'y avait pas qu'un seul soldat, il n'y avait pas qu'un seul avion libyen. » Que veut donc dire M. Kosciusko-Morizel ? Que l'armée française devait prendre part aux combats contre les troupes de M. Goukouni et de ses alliés ? M. Chirac avait pourtant répondu par avance à son conseiller spécial, en déclarant au *Figaro*, le 11 juillet dernier : « Nous avons fourni depuis quelques semaines probablement quelque 20 milliards de centimes d'armes. Je ne condamne pas cette action. Le problème est de savoir ce que la France peut faire de plus face à une opération de déstabilisation... Doit-elle envoyer des hommes ? Je crois que personne n'y songe. »

M. Gérard Bapt. Un point d'histoire !

M. Alain Vivien. En maintenant des contacts diplomatiques non seulement avec Tripoli, mais aussi avec Ryad et avec plusieurs capitales africaines particulièrement sensibles aux événements du Tchad, le Gouvernement français marquait sa volonté de tout faire, une fois les combats arrêtés, pour que priorité soit donnée aux négociations et à l'action pacifique. C'est dans cet esprit, et après une intense préparation diplomatique, que s'est ouvert, à point nommé, le sommet franco-africain de Vittel.

Ce type de conférence ne comporte aucune ambiguïté et il faut regretter que certains organes de presse, faute sans doute d'une information préalable suffisante, se soient trompés et sur ses moyens et sur ses résultats immédiats. Ils sont cependant sans ambiguïté pour tous ceux qui sont familiarisés avec ces problèmes et qui ont vécu d'autres sommets franco-africains. On ne pouvait, par exemple, s'attendre au vote d'un texte. Les sommets de ce type ne s'accordent pas avec le système de votation mais avec le consensus. Dès lors que la position de quelques-uns, à ma connaissance, différait, sur certains points de celle de la plupart des trente-sept chefs d'Etat ou chefs de gouvernement présents à Vittel, il était évident qu'un texte commun ne serait pas publié. Cela n'a pas empêché la publication d'un projet de déclaration des ministres des affaires étrangères, œuvre d'Etats aussi divers dans leurs orientations idéologiques que le Congo, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire et la Guinée, et qui a recueilli l'assentiment d'une très large majorité de participants.

Par ailleurs, la légitimité du gouvernement de N'Djamena n'a été mise en doute par aucune délégation. Le rôle positif de la France dans le retour à une situation de non-guerre a été reconnue. Enfin, et cela est le plus important, les Etats participants ont accepté la démarche suggérée par Paris et par plusieurs d'entre eux, celle que le Président de la République française a reçu mission d'expliquer, ce qu'il a fait hier.

D'abord, le retour à la paix au Tchad passe par le départ des armées qui s'y trouvent.

Ensuite, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Tchad seront réaffirmées. Ce qu'il ne fallait pas, disait François Mitterrand, c'est accepter l'idée d'un Tchad coupé en morceaux, tombant en lambeaux.

Enfin, et cela est plus fondamental encore, les voies et les moyens d'une réconciliation sont ouverts sur la base d'une négociation essentiellement menée par les instances régulières du continent africain, qu'il s'agisse de l'O.U.A., d'une commission des sages, des Etats sahariens ou de toute autre commission. Ce processus pacificateur, qui ne saurait être récuser par aucun Etat de bonne foi et qui serait soutenu activement par la France, passe par un préalable : la recherche conséquente — je cite là encore les propos du Président de la République — de la conciliation entre les Tchadiens eux-mêmes, qui doit se faire de telle sorte qu'aucune fraction de l'opinion ne puisse a priori être exclue.

On mesure l'importance de cette déclaration. Elle confirme que tant que la conciliation n'aura pas abouti, il y aura maintien sur place des éléments armés français dont je tiens à saluer à mon tour le sens du devoir et peut-être, plus encore, la maîtrise qu'elles ont d'elles-mêmes dans des circonstances psychologiques et des contraintes matérielles difficiles. L'espace tchadien ne constitue en aucun cas le monopole des troupes ingérentes et la ligne rouge, qui n'existe d'ailleurs pas dans les déclarations autorisées du Gouvernement, ne saurait être entendue par quiconque comme je ne sais quelle moulture de l'ancienne ligne Maginot.

Le chef de l'Etat tchadien lui-même ne s'y est pas trompé qui a déclaré que, dans l'ensemble, il trouvait des satisfactions à la rencontre de Vittel. Il l'a répété dans de nombreuses interviews ou déclarations à des radios, à des journaux et à la télévision. Ce faisant, il a coupé court à cette sorte de dégénérescence de la pensée politique qui voudrait que la France se montre plus tchadienne que les autorités du Tchad. Ces ultras d'un nouveau genre, ces va-et-en-guerre dont plusieurs sont fâcheusement investis de responsabilités au sein de l'opposition — je suis bien obligé de le dire — voudraient-ils entraîner la France dans un engrenage dont les conséquences seraient imprévisibles ? Que voulait insinuer M. Monory, le 11 août dernier, dans une déclaration reprise par *Le Matin* quand il disait que la France « devrait s'engager un peu plus et montrer un peu plus les dents... » ? Que voudrait suggérer M. Lecanuel, président de l'U. D. F., lorsqu'il rappelait dans le journal *Le Monde* du 20 août que « la France a comme objectif permanent le maintien des Etats existants... que ce soit par sa coopération, sa diplomatie et, quand il l'a fallu, par ses armes » ?

Puisque l'opposition ne cesse de demander l'organisation de référendums sur tous les sujets, puis-je lui suggérer de s'intéresser à un plébiscite qui poserait aux Français la question de savoir s'ils sont ou non favorables à une intervention plus massive et plus étendue de nos troupes au Tchad ? Je leur garantis à l'avance la réponse des Français.

En ce domaine, comme en d'autres, il faut savoir garder la mesure et voir plus loin que ses propres intérêts partisans. « Négocier vaut mieux que tirer » : je partage, au moins sur ce point, l'opinion de M. Pierre Juquin.

S'agissant des efforts de conciliation, chacun en reconnaît l'importance et la difficulté. En effet, dès lors que ne subsisteraient plus au Tchad des troupes étrangères, il est bien évident que celles de la France rentreraient chez elles. Nous éviterions ainsi — et je reprends en cela des déclarations du président tchadien et du Président de la République — à la fois des enlèvements et un *statu quo* territorial tout à fait inacceptable.

Mais revenons donc à cette considération centrale : dès lors qu'il ne subsistera plus de troupes étrangères au Tchad, dès lors que Tripoli fera savoir que ses troupes ont quitté le B. E. T., le moment ne sera-t-il pas venu de réfléchir à autre chose qu'à des problèmes militaires ? On pourrait peut-être alors commencer à s'intéresser au relèvement global de cet Etat, seule quercelle qui vaille d'être soutenue quand on a pris la mesure des malheurs que la guerre a ajoutés, depuis vingt ans de déchirement, aux misères quotidiennes d'un Etat du Sahel ? Y a-t-il des ambitions étrangères assez aveugles pour justifier que les quatre millions de Tchadiens ne devraient connaître autre chose que le désespoir, la régression sociale, le spectre de la pauvreté et de la faim ? Ou bien, au contraire, les programmes de développement — les nôtres, ceux de la Banque mondiale, ceux des principaux pays coopérateurs — qui sont arrêtés depuis l'invasion libyenne, pourront-ils reprendre demain ? Le budget du Tchad pourra-t-il enfin être consacré au progrès économique et au développement alors qu'il est malheureusement, à 90 p. 100, accaparé par les conséquences du conflit ?

Dépassant les limites de cette tribune et m'adressant, au nom du groupe socialiste, à ceux qui, peut-être sans le dire, rêvent d'une confrontation Est-Ouest, à d'autres qui voudraient assembler de nouveaux empires, j'affirme que ces temps sont passés et qu'il existe, de par le monde, des femmes et des hommes déterminés à ne pas les laisser faire. C'est la leçon de sagesse et de prudence qu'inspirent au Gouvernement français les traditions et la culture de l'Afrique. C'est la politique qu'il a choisie de conduire pour écarter notre pays aussi bien des renoncements que des engrenages.

A cette œuvre profondément nationale, aucun Français ne devrait manquer de contribuer à moins de tourner le dos et à la solidarité internationale et aux intérêts les mieux entendus de notre commune patrie. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. le président. La parole est à M. Bigeard.

M. Marcel Bigeard. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, je rejoindrai ce qu'a dit M. Couve de Murville tout à l'heure, mais dans un style « troupe », dans un style « Bigeard », si vous le permettez. (Sourires.)

La politique étrangère, la défense dans le contexte actuel ont une résonance particulière — quand on voit la situation mondiale et tout ce qui se passe — et elles sont la priorité numéro un sous l'emprise directe du Président de la République. C'était la chasse gardée du général de Gaulle ; c'était celle de ses successeurs et c'est celle du Président Mitterrand puisque, comme on l'a souligné tout à l'heure, « le Gouvernement n'était pas au courant ». Je crois que c'est un peu normal dans certaines circonstances.

Une politique étrangère respectée doit s'appuyer sur une nation capable de la comprendre, une nation informée — si l'on demande aux Français, plus de 50 p. 100 ou 60 p. 100 sont contre le Tchad, alors qu'au Tchad il fallait y aller ! — sur un pays équilibré — le nôtre est ce qu'il est — avec une gestion saine et allant de l'avant, c'est-à-dire sur une France forte qui s'impose. Est-ce le cas ? Je pose la question. J'imagine le jugement de nos amis à l'étranger, qu'ils soient africains ou adeptes d'Afrique, et leur inquiétude. Quant aux amis européens, j'imagine ce qu'ils pensent dans le contexte actuel.

Le Président de la République, contre le parti communiste et contre un certain nombre de ses amis socialistes, a eu l'attitude souhaitée au Bundestag ; je l'ai dit et le redit. Il a renvoyé quarante diplomates soviétiques ; il fallait le faire ! A première vue, il a agi fermement vis-à-vis de l'U. R. S. S., mais en s'appuyant sur qui et sur quoi ?

Que de contradictions, de volte-face — je me permets de le rappeler — depuis mai 1981 ! J'avais d'ailleurs dit à M. le Premier ministre : s'il y a les trente-cinq heures et si tout va bien, je serai au garde-à-vous, derrière vous à six pas.

Je l'aurais fait parce que ce qui compte, c'est la France ; et, croyez-moi, j'aurais souhaité votre réussite.

En mai 1981, on allait voir ce qu'on allait voir : une France socialiste qui allait rayonner dans le monde et imposer avec tendresse sa conception d'un monde de liberté et de bonheur. Dans

une ambiance délirante, un état de grâce grisant, nous devons subir le Panthéon, la Bastille, le poing levé, *L'Internationale*, le drapeau rouge — il ne manquait que Castro à la fête —, un Président et vous-même, monsieur le Premier ministre, crédités de cotes d'amour à faire exploser le thermomètre. Cela aurait pu durer ; cela reviendra peut-être !

Il y avait la gauche et la droite, les bons d'un côté, les mauvais de l'autre, et ce dans un monde en crise économique vivant sur une véritable poudrière, dans un contexte international où les responsables devraient prêcher l'union de tous les Français pour s'en sortir, montrer le vrai visage de la France et ne pas la couper en deux.

Les temps ont bien changé. La France inquiète est là, pantelante, dans les bras de Marianne. Elle ne sait plus ; elle attend, mais quoi ? 1986 peut-être ?

Il fallait faire disparaître l'armement au Bourget : plus d'armes, plus de guerres. M. Bourges, ministre de la défense, était traité de marchand de canons. Là, je rends hommage à M. Henu qui le bat de pas mal de longueurs, il faut bien le dire ! (*Sourires.*)

La période colonialiste devait enfin se terminer. Que faisaient nos soldats sur cette terre d'Afrique, parce que nous en avions ?

Pourquoi Kolwezi, ce relent de colonialisme ? Le président Mitterrand était intervenu à cette même tribune en demandant ce qu'on faisait là-bas et en soulignant que le Parlement n'avait pas été prévenu...

Pourquoi le coup de main sur Centrafrique pour remettre en place le président Daeko ? Encore une arrière-pensée colonialiste, pensez-vous, alors que Bokassa était prêt à vendre la R.C.A. à la Libye, et vous le savez. Il fallait convoquer le Parlement. Vous interveniez à l'Assemblée nationale. M. Rocard demandait : « A quelle heure sauteront les parachutistes ? » Or une opération comme celle-là ne se traite qu'entre le Président, le ministre de la défense et le chef d'état-major des armées, autrement, ce n'est pas possible ! C'est d'ailleurs ce qui s'est passé cette fois-ci et je tire mon chapeau au ministre de la défense.

Pierre Cot est parti avec sa doctrine sous le bras : notre dispositif en Afrique, bien conçu, a été maintenu : Dakar permet de jouer dans l'ex-A.O.F., Libreville permet de jouer dans l'ex-A.E.F., Centrafrique maintenu ; Djibouti maintenu, alors que je pensais qu'avec votre arrivée au pouvoir tout cela allait être terminé. Tout est resté. La réalité c'est autre chose que le rêve.

Et puis, une nouvelle fois, les socialistes qui ne veulent pas la guerre — pas plus que nous d'ailleurs, monsieur le Premier ministre, car plus on l'a faite, moins on la souhaite — sont devenus champions pour la faire, sans la faire, mais finalement tout en la faisant. Après l'Indochine, l'Algérie et l'expédition contre Nasser, aujourd'hui, 12 000 combattants — des combattants d'élite qui sont remarquables — sont engagés hors de France, au Liban et au Tchad. Il n'y en a jamais eu autant depuis la guerre d'Algérie.

Nos interventions contre le Polisario et à Kolwezi figuraient ce que la France est capable de faire : le coup de poing rapide.

Vittel rejoint un peu Versailles : rien n'est réglé. Quelle solution pour le Tchad ? Le 15^e parallèle ? La ligne rouge ? Nous tenons N'Djamena, Abéché et sommes présents aux postes avancés d'Araba et de Salal. C'est au moins une bonne chose ; cela a été fait !

Au Nord, 50 p. 100 du Tchad à Kadhafi. Au Sud, chez nous, une situation pas très claire qui peut s'aggraver du jour au lendemain : chacun le sait.

Il est exclu de récupérer le Tchad. Enfin, après bien des hésitations, nous tenons un dispositif qui incite — et incitera, je l'espère — Kadhafi à la prudence. Mais c'est l'enlèvement coûteux. Combien de temps cela va durer ? Nos petits soldats qui sont là-bas sont remarquables mais souffrent de dysenterie, de paludisme.

Et puis, on ne satisfait personne. L'agence libyenne de presse attaque la France « pays au passé colonialiste bien connu » — vous êtes donc un colonialiste, monsieur le Premier ministre ! Hissène Habré vient de déclarer aujourd'hui au journal *Le Monde* : « L'aide militaire est insuffisante. » Vous voyez, personne n'est content ! Ce n'est pas facile ; on a connu ces problèmes au Tchad avant vous.

Le Liban ? Je disais, au cours du débat à l'Assemblée sur la programmation militaire, en octobre 1982 : « Il suffit d'une étincelle pour allumer à nouveau l'incendie. » Eh bien ! c'est rallumé.

Les soldats de la paix ! La France était présente, fière de ses légionnaires, de ses parachutistes. Elle allait jouer le premier rôle — facile à dire ! — jusqu'au moment où les halles sifflent, où les bombes explosent.

Imaginez que demain la Syrie pousse sur le verrou, que les Américains n'aient pas leur *New-Jersey* au large, ce géant de mers capable d'envoyer des projectiles d'une tonne. On serait bien léger, monsieur Henu, croyez-moi. Heureusement, les U. S. A. sont là avec leurs moyens !

Iran-Irak, quel géopier international, qui peut être grave de conséquences ! Monsieur le Premier ministre, avons-nous livré des Super-Étendard ? C'est une question que posait M. Couve de Murville. Vous y répondrez peut-être tout à l'heure.

Tchad, Liban, Iran, Irak ont laissé dans l'ombre le coup de main progressiste sur la Haute-Volta, qui est grave de conséquences.

Les guerres et guerillas sur la planète sont téléguidées par une puissance devenue la première force militaire du monde en dépensant 15 p. 100 de son produit intérieur brut pour son armement. Il paraît donc difficile de crier fort lorsqu'on est seul, monsieur le Premier ministre, il faut agir avec ceux du monde libre, ceux pour lesquels la liberté n'a pas de prix. Voilà un rôle pour la France : faire comprendre le danger qui nous menace.

Pour conclure, je dirai que la critique est facile lorsqu'on n'est pas responsable. C'est pourquoi, en fait, l'opposition, monsieur le Premier ministre, vous a laissé faire ; elle n'est pas intervenue. A toutes les questions qu'on m'a posées au sujet du Tchad, j'ai répondu : « Pour ceux qui ont la manche en main, ce n'est pas toujours facile de régler les problèmes. »

Il est bon de rappeler que l'U. R. S. S. pousse inlassablement ses pions dans le monde. Les Afghans meurent par dizaines de milliers ; les Polonais souffrent ; au Sud-Est asiatique, on se tue pour retrouver la liberté ; Prague, Budapest vivent sous la botte.

Nos amis africains, sérieux, réfléchis, épris de liberté sont inquiets de leur devenir lorsqu'on constate la poussée soviétique en Afrique noire, par Cubains et Libyens téléguidés, sans compter quelque 12 000 conseillers soviétiques.

L'U. R. S. S. a dit : « Nous n'avons pas besoin de faire agir nos forces colossales ; nous avons une arme bien plus redoutable, c'est notre idéologie. » ou encore : « Nous n'avons pas besoin de vous faire la guerre avec nos chars et nos armes, nous agissons lorsque vous serez minés de l'intérieur. »

Ne sommes-nous pas déjà minés de l'intérieur ?

Il est temps d'essayer de faire l'Europe, de comprendre le danger que représente cette épée de Damoclès brandie sur nos têtes. Il y a mieux à faire que d'user notre énergie dans nos querelles, dans cette lutte des classes, qui peut être grave de conséquences.

Ce qui compte est bien de vivre libre, car la liberté mérite qu'on crève pour elle.

Le Pape ne cesse de le faire comprendre à travers le monde. Walesa, les Afghans nous donnent des leçons tous les jours. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Darinot.

M. Louis Darinot. Monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mesdames, messieurs, dans la situation internationale présente, vous ne serez sans doute pas surpris qu'au titre de président de la commission de la défense nationale j'intervienne dans ce débat.

Le maintien de la paix, la fidélité de la France à ses engagements et de légitimes soucis humanitaires font que, au Tchad et au Liban en particulier, nos forces armées sont présentes à la demande des autorités légales de ces pays.

Je reviens justement du Tchad où j'ai conduit une délégation parlementaire qui comprenait des députés appartenant à tous les groupes politiques de l'Assemblée nationale, sans exception. Nous avons eu des entretiens avec les autorités politiques tchadiennes, avec nos représentants diplomatiques à N'Djamena et, enfin, avec le général Poli qui commande les unités françaises et qui nous a présenté de manière détaillée l'ensemble de son dispositif militaire.

La première conclusion que l'on peut tirer de cette visite est que le Président de la République et le Gouvernement français ont agi dans cette affaire avec beaucoup de résolution et aussi de prudence et de sagesse.

On prête à un ancien Premier ministre du général de Gaulle, qui fut un éminent spécialiste de l'Afrique où il exerça d'ailleurs de très hautes fonctions, ces mots stupéfiants : « Le Tchad n'existe pas. » Je lui réponds tout de suite : « Le Tchad existe, nous l'avons rencontré ! »

Après de longs entretiens avec plusieurs ministres du Gouvernement tchadien et avec tous les représentants du Conseil national consultatif, organisme désigné et non élu, au sein

duquel siègent des représentants de toutes les régions du pays et de différentes origines et religions, on ne peut nier qu'un sentiment national transcende l'origine ethnique et tribale et qu'un patriotisme sincère existe dans la classe politique tchadienne, tout au moins parmi les nombreux hommes politiques que nous avons rencontrés. Cela me paraît être une première réalité indiscutable qu'il faut prendre en considération.

Les forces armées nationales tchadiennes ont également prouvé leur ardeur au combat et leur courage.

De retour, depuis quatre jours, nous sommes tous convaincus, je pense, que le Gouvernement légitime actuel du Tchad a le goût de l'unité nationale et la volonté de défendre farouchement l'intégrité de son pays.

La France, pour sa part, doit respecter, et respecte effectivement, l'indépendance et la souveraineté nationale du Tchad.

A la demande du Gouvernement de ce pays, nous avons d'abord agi dans le cadre de l'accord de coopération militaire et technique signé en 1976 et approuvé par le Parlement en 1977.

Dans les rangs de l'opposition, on a reproché au Gouvernement de ne pas avoir été immédiatement au-delà de l'accord de 1976 en intervenant militairement, dès les premières menaces sur Faya-Largeau. Le pouvions-nous avec cet accord de 1976 beaucoup plus limitatif que celui auquel il se substituait ? Le pouvions-nous alors que les preuves de l'intervention directe de la Libye n'étaient pas encore manifestes ?

Or qui avait négocié cet accord ? Le gouvernement de M. Jacques Chirac.

Quelle majorité l'avait approuvé ? Celle qui soutenait la politique de MM. Barre et Giscard d'Estaing. Et qui a laissé les Libyens investir et occuper N'Djamena en 1980 sans intervenir ? MM. Barre et Giscard d'Estaing.

M. Jean-Marie Daillet, Goukouni :

M. Louis Darinot. Il faut donc, mesdames, messieurs de l'opposition, que vous ayez la mémoire bien courte ou que vous manquiez singulièrement de suite dans les idées pour reprocher au Gouvernement de s'être strictement conformé à un accord que vous avez vous-même négocié et signé ou pour trouver trop timide une intervention que, dans une situation analogue mais plus grave encore pour le Tchad, vous n'avez jamais osé entreprendre.

Et même si le Gouvernement avait, dès la menace libyenne directe sur Faya-Largeau, envoyé son aviation au-dessus de la région, que se serait-il passé ?

C'est, comme le dit le Président de la République, avoir bien peu de considération pour les peuples de cette région et leur capacité militaire, que d'imaginer que quelques passages de Jaguar auraient pu mettre en fuite les colonnes qui convergeaient vers cette oasis. Si, par aventure, la France avait alors voulu intervenir militairement, l'intervention n'aurait rien eu d'une « promenade militaire », contrairement à ce que certains prétendent.

Une offensive militaire, dans le Nord du Tchad — dans le B. E. T. : le Borkou, l'Ennedi et le Tibesti —, sans même parler de la bande d'Aozou occupée par les Libyens depuis 1973, soit pendant toute la durée du septennat de M. Giscard d'Estaing, impliquerait, vous le savez bien, une confrontation majeure avec la Libye, c'est-à-dire la guerre. La guerre avec toutes ses conséquences diplomatiques, économiques, tous ses désastres et tous ses drames humains.

Est-ce ce que certaines voix de l'opposition souhaitent ?

Nous pensons que la négociation est préférable pour tous et que l'intégrité du territoire du Tchad peut être rétablie et préservée par d'autres moyens que les combats. La communauté africaine a sans doute un rôle préférentiel à jouer à cet égard.

Mais le fait de préférer à la guerre la négociation et la paix ne peut pas être considéré comme une marque de faiblesse car les combats, que nous ne voulons pas délibérément entreprendre, nous saurions les conduire s'ils nous étaient imposés. Et précisément parce que nous n'aimons pas la guerre, nous sommes capables d'y mettre rapidement tous les moyens nécessaires pour la gagner vite, très vite.

Nul ne peut nier qu'il existe aussi au Tchad des éléments de guerre civile, que ce soit brigandage, rébellions ou infiltrations de l'extérieur. Or nous n'avons pas non plus à nous immiscer dans les affaires intérieures tchadiennes ni à intervenir directement dans des conflits civils, comme la précédente majorité l'a abondamment fait de 1969 à 1975, puis à nouveau de 1978 à 1980, avec les résultats que l'on constate aujourd'hui.

Est-ce la même politique d'intervention directe dans une guerre civile que certains dans l'opposition voudraient nous voir mener ? Oui sans doute, et c'est normal, puisque ce fut la leur

et qu'ils n'ont pas changé. Il faut qu'ils sachent — et ils le savent — que nous sommes résolus à respecter l'indépendance du Tchad et à encourager autant que possible les Tchadiens à régler eux-mêmes leurs désaccords par des voies pacifiques.

Cependant, si l'agression étrangère devait se poursuivre, je puis les assurer, après avoir vu le dispositif militaire français en place, que nous saurions riposter rapidement et de façon décisive.

Les militaires français sont là avant tout pour assurer une mission de formation et de soutien logistique à l'armée tchadienne et c'est ce à quoi ils consacrent une grande partie de leur activité. Ils le font aussi bien à N'Djamena que dans les villes et les bourgades de l'Est, que dans la région d'Abéché et de Biltine, que dans le centre à Mi, que dans l'Ouest du pays à Moussoro et Salal où sont basées les forces armées nationales tchadiennes et les détachements français d'instruction et de soutien.

Les militaires français assurent également, là où ils sont stationnés, de nombreuses missions humanitaires. Ils soignent la population. Leurs avions et leurs hélicoptères effectuent des évacuations sanitaires urgentes au profit des forces armées nationales tchadiennes, mais aussi des civils. Ils déminent et rouvrent des pistes et des routes. Bref, ils contribuent, là où ils sont, à ce qu'un climat de paix revienne dans des régions durement éprouvées par des années de combat.

Etant donné la situation militaire et les menaces libyennes, les éléments français sont également contraints d'assurer leur protection d'ensemble sur toute la zone où ils sont stationnés, ce qui exige, sinon des effectifs nombreux, du moins des moyens importants.

Ce faisant, la puissance du dispositif français de protection joue un rôle dissuasif contre toute attaque ou toute tentative d'approche sur la partie du pays où sont stationnés les détachements français.

Un dispositif d'alerte et de reconnaissance, très sérieux, a été mis en place, avec notamment une couverture radar qui complète celle dont disposent les Tchadiens, en particulier pour la navigation aérienne.

A N'Djamena, des Mirage F-1 de défense aérienne et des Jaguar, ravitaillables en vol, sont en alerte, prêts à la riposte. Les installations au sol sont protégées par des batteries de fusées Crotale. Enfin, pour l'observation, la guerre électronique, la coordination entre les divers éléments mobiles de nos forces, sont employés entre autres des avions de patrouille maritime Bréguet Atlantique à très long rayon d'action.

Les éléments des forces terrestres appartenant à la force d'action rapide sont dotés des matériels les mieux adaptés, les plus modernes et les plus performants dont dispose l'armée française : hélicoptères antichars, hélicoptères d'assaut et de protection, automitrailleuses légères qui se sont révélées, aux mains des forces armées nationales tchadiennes, supérieures aux blindés « Cascavel » d'origine brésilienne, qui leur ont été opposés. Les plus récents blindés français en service, les AMX 10 RC, chars très mobiles, rapides, dotés de télémètres laser, d'un canon de 105 et capables de se déplacer et de combattre de nuit, comme d'ailleurs l'ensemble de nos forces, sont également au Tchad.

Je passe sur le détail de l'artillerie : canons de divers calibres, mortiers, batteries antiaériennes dont sont équipés aussi bien les éléments français que les forces armées nationales tchadiennes. Je voudrais cependant signaler que parmi les armes antichars figurent bien entendu les missiles « Milan », mais aussi le plus récent modèle de lance-roquettes antichars commandé au printemps par l'armée française, conçu et fabriqué en France, l'« Apilas », portable et servi par un seul homme, et capable de percer tous les blindages des chars les plus puissants existant au monde.

Nous avons vu des soldats tchadiens à l'instruction avec ces armes ultra-modernes, et nous avons pu constater leur habileté à les servir.

Il existe enfin un puissant second échelon de forces françaises stationnées hors du Tchad dans des pays amis.

Quant aux forces zaïroises dont l'emploi est, à la différence des nôtres, subordonné aux autorités tchadiennes, elles paraissent bien équipées et constituent pour le gouvernement tchadien un atout important.

Les soldats français que nous sommes allés visiter dans les postes les plus avancés, au niveau du 15^e parallèle, continuent sur place à parfaire leur entraînement et leur cohésion par des exercices nombreux et intenses.

La délégation de l'Assemblée nationale a elle-même assisté dans la région de Moussoro à l'un des ces exercices combinés, de fréquence hebdomadaire, où sont à la fois mis en œuvre avions, blindés, artillerie, hélicoptères et troupes motorisées.

Nous nous sommes entretenu avec les soldats et leurs cadres : ils ont tous conscience de l'importance de leur mission, de ce qu'ils représentent et leur moral nous a paru excellent même si les conditions de vie et d'entraînement sont parfois rudes. Qu'il me soit, à ce propos, permis d'intervenir auprès du Gouvernement pour qu'il veille à ce que, pour employer l'expression consacrée, l'intendance suive, et suive bien.

Il est normal qu'au début de l'opération Manta, priorité ait été donnée à l'acheminement des armes et du matériel de combat indispensables. Aussi, les premiers éléments envoyés sur place ont-ils vécu et travaillé dans des conditions de vie et d'hygiène à la limite du supportable, étant donné l'état effroyable dans lequel les casernements de N'Djamena avaient été laissés par les Libyens. L'une des préoccupations du service de santé est actuellement de prévenir les risques d'épidémie dus à des infiltrations souterraines, provoquées par la dégradation des installations sanitaires et des réseaux d'évacuation, à la suite de leur manque d'entretien. Des travaux de génie civil importants se révèlent indispensables à bref délai, mais exigeraient des crédits non négligeables.

En outre, au fur et à mesure que la présence des troupes françaises se prolonge, il n'est plus possible de se contenter des rations individuelles qui ont constitué pendant plusieurs semaines l'ordinaire de nombreux détachements. Or, il semble actuellement que, étant donné le coût élevé des approvisionnements en vivres frais, le montant des sommes prévues à cet effet et qui est, vous le savez, calculé par individu, est insuffisant et devrait être nettement majoré.

Dernier point important concernant le moral des troupes, sur lequel je souhaiterais qu'une amélioration soit apportée : le courrier. Il nous a été donné de constater des exemples concrets de lettres expédiées du Tchad par la poste aux armées, qui n'étaient pas parvenues aux familles après trois semaines. Il y a là, certes, des problèmes liés aux difficultés du tri avant la distribution par les P.T.T., notamment en période d'été, mais il est souhaitable aussi que les services de la poste aux armées puissent s'adapter avec la souplesse et la rapidité qui ont été demandées aux unités de combat et aux hommes sur le terrain. Dans notre confort quotidien sur le sol français, nous devons avoir présents à l'esprit ces détails si importants pour ceux de nos soldats qui sont si éloignés de tout.

Ce qu'accomplissent les armées françaises au Tchad, comme au Liban, c'est une mission de paix et d'assistance à des pays et des populations à l'égard desquels nous avons une responsabilité ancienne fondée sur des liens historiques. C'est notre honneur que de manifester activement notre solidarité à ces peuples qui souffrent des ravages de la guerre. Les militaires français ont là un rôle capital. J'ai eu l'occasion de leur rendre hommage au Tchad près du général Poli. Je le fais volontiers aujourd'hui, de cette tribune, et je demande à tous nos collègues de s'y associer. L'ensemble de la population française doit montrer à tous nos soldats de la paix, ceux du Tchad et ceux du Liban, son soutien, en faisant en sorte que des conditions de vie décentes leur soient autant que possible assurées à eux et à leur famille.

Je vous demande, messieurs les membres du Gouvernement, d'y prêter la plus grande attention. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. le président. La parole est à M. de Lipkowski.

M. Jean de Lipkowski. Tchad, Liban, pays lointains mais où nous sommes pourtant directement concernés, tant nos responsabilités sont éminentes.

Je suis désolé de vous dire, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, que la façon dont vous avez appréhendé ces problèmes révèle de graves défaillances d'une diplomatie qui m'a paru caractérisée par l'hésitation et l'ambiguïté. Je souhaiterais qu'on ne me fasse pas de procès à ce sujet — cela n'a d'ailleurs pas été le cas — et que, par une espèce de déformation politique, vous ne croyiez pas que, lorsqu'on intervient à cette tribune pour faire part d'angoisses ou d'appréhensions légitimes, on est mu par un esprit systématiquement polémique ou partisan. Depuis vingt-quatre ans que j'ai l'honneur de siéger ici, ces considérations subalternes ne m'ont jamais animé : je ne me sentirais pas déshonoré d'approuver ce qui doit être dans votre politique, comme je l'ai fait pour le discours prononcé par M. Mitterrand au Bundestag.

J'approuve les principes que vous venez d'exprimer, monsieur le Premier ministre, mais la réalité sur le terrain leur donne un aspect irréel. Je le dis avec tristesse car, soucieux comme Charles de Gaulle nous a appris à l'être, de l'intérêt national, nous aurions été les premiers à nous réjouir de voir le rôle, le

renom de la France maintenus et défendus mais, pour ne pas avoir osé prendre à temps vos responsabilités, vous avez été souvent en retard d'une décision : ayant perdu l'initiative, vous n'avez plus été maître du jeu et vous avez souvent subi l'événement au lieu de le maîtriser.

Prenez garde ! Un effacement de la France en Afrique et au Moyen-Orient ne pourrait être que le prélude à un effacement plus général. Si le discrédit était jeté sur notre capacité à tenir nos engagements, à soutenir nos alliés ou nos amis, dans ces théâtres périphériques, alors surgirait inévitablement un doute sur la détermination de la France dans la grande partie qui, vous l'avez rappelé, se joue entre l'Est et l'Ouest.

A travers ces crises, l'U.R.S.S. teste notre volonté et met à l'épreuve notre solidarité. Ne lui offrons pas le spectacle de l'indécision auquel vous ajoutez souvent des discordes inutiles avec les Etats-Unis.

Au Tchad, l'imbroglie existe depuis des années. Nous en savons quelque chose. Mais un élément nouveau est intervenu : l'intervention massive de la Libye qui s'engage militairement pour soutenir une faction contre le gouvernement légal. Pourtant, cette agression ne vous a pas pris par surprise : dès le mois de mai dernier, Michel Debré, dans cette enceinte même, vous demandait quelle était votre politique à l'égard du Tchad. En vain : pas de réponse ! Dès le mois de juin, des photographies aériennes vous étaient communiquées par les Américains. Elles prouvaient l'importance des concentrations de troupes dans la bande d'Aouzou et de matériels acheminés par les Libyens. Vous ne bougez pas.

C'est pourtant au moment de ces préparatifs qu'il fallait envoyer un clair message au colonel Kadhafi. Il en aurait tenu compte. J'en parle par expérience pour avoir été envoyé à Tripoli en 1971 par M. Pompidou afin d'avertir le chef d'Etat libyen de ne pas toucher à l'intégrité territoriale du Tchad. Le message fut parfaitement compris et les préparatifs libyens cessèrent.

Pourquoi n'avez-vous pas, à votre tour, fait jouer cette dissuasion à ce stade ? Je ne vous fais pas le procès d'une tentation de coopération économique parce que le chef de l'Etat libyen est habile à faire miroiter les avantages que nous pourrions retirer de cette coopération avec lui. Je comprends le souci que vous avez de l'amitié avec la Libye, mais celle-ci ne s'achète pas par des concessions sur les principes. En réalité, M. Kadhafi cherche à constituer une sorte d'« empire des sables » dont il se considère le chef légitime et qui menacerait la stabilité d'une zone qui va de la Mauritanie jusqu'au Soudan, en passant naturellement par le Mali, la Haute-Volta et le Niger dont la stabilité a été mise à l'épreuve hier soir.

Pourquoi ne pas avoir fait jouer plus tôt votre dissuasion militaire ? M. Darinot vient de nous parler avec éloquence des Mirage et des Jaguar stationnés aujourd'hui à N'Djamena. Qu'est-ce qui vous empêchait de les y envoyer au stade des préparatifs ? Leur présence aurait dissuadé Kadhafi. Il n'aurait pas pris le risque d'un affrontement aérien entre ses avions et les nôtres. Je reste confondu devant la paralysie dont vous fûtes atteints alors que vous aviez la légitimité pour vous, puisque le gouvernement légal de N'Djamena, reconnu par l'O.U.A., vous appelait à l'aide. Alors que l'agression extérieure était évidente, vous prenez prétexte des accords de 1976 pour justifier votre immobilisme. Je les connais ces textes, pour les avoir moi-même rédigés. Le Président de la République en a donné une interprétation tout à fait correcte dans *Le Monde*. Il a indiqué que l'agression créait novation. Permettez-moi de vous dire que j'ai été très étonné de vous entendre les interpréter à cette tribune d'une façon différente. Ces textes nous dégageaient d'obligations très contraignantes qui nous avaient amenés à soutenir des querelles de chefs, mais l'agression, je le répète, crée une situation nouvelle.

Dans ce genre d'affaires, l'expérience prouve que plus on intervient tôt, moins le prix à payer est élevé. Chabat I, Chabat II, Zouérate auraient dû vous éclairer sur l'efficacité d'une riposte ponctuelle et foudroyante. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.) Jamais vous n'auriez dû permettre à Kadhafi de reprendre Faya-Largeau dont il avait été chassé par de faibles moyens. Nous n'allons pas faire ici de la stratégie en chambre, mais j'affirme que nous pouvions, par une opération éclair sur Aouzou, réduire à l'impuissance le potentiel militaire libyen. Vous ne l'avez pas fait.

L'Afrique, qui nous observe et nous juge, aura constaté que vous n'avez pas osé répondre immédiatement à l'agression libyenne. Ne me répondez pas qu'un tel affrontement constituait un risque militaire majeur. Car si la France craint à ce point les forces libyennes, alors qui, désormais dans le monde, fera

confiance à notre alliance ou à notre coopération? (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

M. Marc Lauriol. Et que faisons-nous là-bas ?

M. Jean de Lipkowski. L'Afrique constate que nous avons, pour la première fois depuis l'indépendance, refusé de remplir notre devoir d'assistance. Empêtrés dans vos contradictions — certains de vos ministres avaient vu juste et plaidé pour une intervention préventive —, soumis à la pression du parti communiste, obsédés par la crainte de voir le socialisme taxé de bellicisme, vous avez perdu de vue l'essentiel : assurer la sécurité de ces jeunes Etats est, comme l'a dit Michel Debré, un devoir aussi impérieux que d'assurer leur développement. Celui-ci passe par la sécurité. Les sommes énormes dépensées pour l'opération Manta, trop tardive, n'auraient-elles pas été mieux utilisées pour le développement de ce Tchad, l'un des pays les plus pauvres du monde ?

Vous avez laissé Khadafi prendre en gage la moitié du Tchad, ce qui est inadmissible. La partition, la remise en cause d'une frontière créée un redoutable précédent pour l'O.U.A.

Et maintenant ? Y a-t-il, après Vittel, une chance d'en sortir ? Mais, à propos de Vittel, je ne crois pas, monsieur le Premier ministre, qu'il y ait lieu de vous prévaloir du nombre des participants car je ne suis pas certain que dans l'Afrique francophone il ait été apprécié que les discussions soient étendues à des pays anglophones qui n'ont pas les mêmes liens avec nous, ni les mêmes intérêts. En tout cas, après Vittel, une nouvelle opportunité semble se présenter. Le Président de la République a indiqué lors d'une conférence de presse que les pays africains s'entendaient sur les deux principes suivants : respect de l'intégrité territoriale et priorité à la négociation. Quelque chose a bougé en Afrique en faveur d'un règlement politique. Quelque chose semble avoir bougé aussi sur la scène intérieure tchadienne. M. Hissène Habré s'affirme ouvert au dialogue. C'est le moment pour nous de prendre nos responsabilités. Cela signifie d'abord, monsieur le Premier ministre, que vous ne pouvez pas vous décharger entièrement sur l'O.U.A. de ces responsabilités.

M. Jean-Marie Daillet. Evidemment !

M. Jean de Lipkowski. Cette instance à son rôle à jouer, mais nous devons aussi jouer le nôtre pour inciter les parties concernées à renouer le dialogue de la réconciliation nationale.

M. Alain Vivien. M. le Premier ministre n'a rien dit d'autre !

M. Jean de Lipkowski. Mais c'est précisément ce que déclare M. Hissène Habré lors d'un entretien au journal *Le Monde* daté du 7 octobre, monsieur Vivien.

M. Luc Tisseau. Nous ne disons pas le contraire !

M. de Lipkowski. D'autre part, sachez que cette négociation n'aura de chance d'aboutir que si Tripoli nous sent décidés à ne pas abdiquer nos responsabilités militaires. Notre présence militaire doit donc avoir une valeur d'incitation pour faire aboutir les discussions politiques. En clair, si celles-ci échouent, il faut qu'on sache que la France ne marchandera pas son soutien à un gouvernement légal qui voudrait recouvrer sa souveraineté sur la partie occupée de son territoire. Si vous annoncez que vos forces resteront en tout état de cause statiques, c'est-à-dire ne bougeront pas de cette ligne du 14^e parallèle, vous consacrez par une telle attitude un partage de fait, que précisément vous récusez.

Je ne vois pas ce qui pourrait alors inciter la Libye à lâcher son gage. Tripoli attendra le temps qu'il faudra, soit que nous nous lassions, soit que s'installe à N'Djamena un pouvoir par lui contrôlé. L'enjeu dépasse le Tchad. C'est l'Afrique tout entière qui nous regarde. Vous ne devez pas laisser entamer le capital de confiance de ces peuples qui comptent sur nous pour garantir leur indépendance et leur sécurité.

Qu'est devenue la France au Liban ? Quelle tristesse d'avoir à vous poser cette question ! Comment en être arrivé au point de mettre en péril notre influence dans ce pays où de façon séculaire la France était la première ?

Sans doute le drame libanais est-il fait de données multiples enchevêtrées et complexes. Les divisions intérieures, les interférences extérieures, le problème palestinien, le jeu des superpuissances, tout se mêle pour faire de ce problème un écheveau sanglant. Je reconnais volontiers que le pourrissement de la situation est bien antérieur à votre arrivée au pouvoir. Il n'y a donc pas de solution miracle. Mais ce n'est pas cela que nous attendions de vous !

Nous pouvions cependant attendre plus de discernement, davantage de cohérence et d'audace à prendre vos responsabilités. Nous avons approuvé l'envoi d'une force au Liban pour assurer dans l'honneur le départ des combattants palestiniens. Mais pourquoi, les Palestiniens embarqués, êtes-vous partis sur leurs talons ?

Vous êtes revenus à la suite des violences commises contre la population palestinienne. Ce va-et-vient a été mal interprété par le peuple libanais. Vous lui avez donné l'impression de vous intéresser beaucoup plus au sort des Palestiniens qu'au sien.

M. Jean-Marie Daillet. Très bien !

M. Jean de Lipkowski. La deuxième erreur a été d'accepter une mission que vous étiez en réalité hors d'état d'assumer seul. A cet égard, il convient de s'appesantir sur les termes de l'échange de lettres du 23 septembre 1982 par lequel vous deviez « vous interposer dans des points agréés. » Entre qui et qui avez-vous pu vous interposer tandis que les combats faisaient rage ?

Quels combattants avons-nous donc séparés ?

Vous deviez « apporter notre appui au gouvernement libanais et à ses forces armées pour restaurer sa souveraineté à Beyrouth et à ses alentours ».

Il fallait être lucide. Dès lors que le gouvernement libanais était aux prises non seulement avec les Druzes mais aussi avec le déferlement des forces syriennes, vous preniez un engagement que vous ne pouviez en réalité pas tenir. Vous n'alliez pas, à l'évidence, affronter l'armée syrienne. Alors, pour justifier votre attentisme perplexe, vous avez laissé entendre qu'il s'agissait d'une guerre civile qui ne nous concernait pas. Quant à « restaurer la souveraineté de Beyrouth et ses alentours » la formule était ambiguë : où s'arrêtent les alentours de Beyrouth ?

Pour le Président Gemayel le Chouf est concerné. Or vous ne pouviez pas vous y aventurer. De restrictions en restrictions, dans quelle situation mettez-vous nos soldats ? Vous leur demandez d'être les gardiens de la paix, mais en leur interdisant de se mêler au conflit, fût-ce en s'interposant. Vous proclamez alentour que vous n'êtes l'ennemi de personne. Cela vous conduit à refuser d'appeler les choses par leur nom, c'est-à-dire à condamner l'agression syrienne. En bref, vous prétendez garder une telle neutralité que vous vous êtes condamnés à rester totalement immobiles, sauf à enterrer nos soldats pour que l'on ne les prenne pas pour cible.

Avez-vous au moins, comme le demandait votre mission, « assuré la sécurité des personnes dans la région et mis fin à des violences » ?

Nos soldats sans mission, enterrés et immobiles, n'ont même pas été mis à même de remplir à fond leur mission humanitaire envers les 35 000 chrétiens manquant de tout, coupés de tout et encerclés durant des semaines dans Der-el-Kamar. Pourtant, qui, dans le monde, n'aurait pas compris un effort en ce sens ?

Les textes prévoyaient enfin que vous pouviez faire usage de vos armes en cas de légitime défense. Monsieur le Premier ministre, à quel nombre de morts situez-vous, pour la France, le droit d'exercer sa légitime défense ? Pour les Américains, la mort de cinq marines était inacceptable. Ils ont riposté. Vous avez attendu d'avoir eu dix-sept tués et plus de quarante blessés et un tir délibéré sur l'ambassade de France. Cette riposte tardive peut laisser croire qu'on peut impunément tuer de par le monde des soldats français. (*Protestations sur les bancs des socialistes.*)

M. Gérard Bapt. Il n'est pas très honorable de parler comme vous le faites !

M. Jean de Lipkowski. Lorsque vous avez enfin réagi, il ne fallait pas avoir l'air de vous en excuser. C'est l'impression que donnaient vos commentaires. M. Charles Hernu a eu raison de dire que les tirs provenaient des batteries syriennes. Vous avez détruit ces batteries et vous avez bien fait. Eh bien, dites-le carrément ! Cessons cette subtile distinction qui tend à faire croire que notre riposte n'a pas exactement le même caractère que celle des Américains qui tirent pourtant sur les mêmes objectifs que nous. A vous entendre nos bombes seraient amicales, tandis que les leurs seraient hostiles. (*Protestations sur les bancs des socialistes.*)

M. Gérard Bapt. Vous faites preuve d'un esprit déplacé !

M. Jean de Lipkowski. Je vous signale, d'ailleurs, que si les tirs de la marine américaine ont contribué à stopper à Souk-el-Gharb, Druzes, Palestiniens et Syriens, ils vous ont rendu un fier service car, autrement, c'est la route de Beyrouth qui était ouverte. Nos troupes auraient été confrontées avec le déferlement de forces hostiles. Qu'aurions-nous fait ? Aurions-nous livré bataille ? Aurions-nous été contraints à une pitoyable retraite ?

Le résultat de tout cela est consternant. Le gouvernement libanais ne contrôle plus que 10 p. 100 de son territoire et la moitié seulement de Beyrouth. L'U.R.S.S. a appuyé la Syrie au point que celle-ci apparaît comme le grand bénéficiaire de cette bataille.

Ce cessez-le-feu et les conditions qui l'accompagnent ne sont rien d'autre que le résultat d'un diktat syrien qui risque bien de faire aboutir le rêve de Damas : faire passer le Liban sous son protectorat. Un Liban en tout cas morcelé car les propos de M. Joublat laissent présager l'installation d'une sorte d'Etat druze qui serait dans l'obédience syrienne. Cette entente ferait tampon entre le Sud, occupé par les Israéliens, et le Nord, occupé par les Syriens.

Dans ces conditions, quelle valeur peut avoir cette conférence de la réconciliation nationale dont les Syriens ont fixé, à leur gré, la composition ? Ils ont notamment exclu le Premier ministre et la troisième personnalité libanaise, le président de la Chambre.

Nous voilà donc piégés là aussi. L'U.R.S.S. redevient maître du jeu. Elle a réussi à imposer la Syrie sur le terrain comme l'interlocuteur obligé dans toute tentative de règlement. Voilà qui place les Soviétiques dans une position beaucoup plus forte. L'Amérique constate l'échec de sa paix américaine. On voit mal désormais comment une solution pourrait être dégagée sans un accord des deux grandes puissances. Un tel accord devrait bien sûr s'efforcer de résoudre le problème palestinien, faute de quoi le Liban et le reste du Moyen-Orient en resteraient gravement troublés. Mais un tel accord peut aussi, et je le crains beaucoup, se faire sur le dos de l'indépendance du Liban. Notre influence risque d'en être à jamais affectée.

Mais que faire ?

D'abord renouer nos solidarités naturelles, ne pas rester seuls. Si vous ne parvenez pas à lever le veto soviétique pour l'envoi d'une force internationale avec une mission beaucoup plus précise et plus ambitieuse, tournez-vous au moins vers l'Europe. Il est inadmissible que celle-ci n'ait pas trouvé un seul mot — dire sur le Liban, ni sur l'affaire du Boeing d'ailleurs. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.) Vous devez la presser de dire et d'agir.

Pourquoi ne pas proposer l'envoi d'une force européenne implantée sur le territoire libanais partout où l'on s'affronte ? Il n'y aura pas de libre dialogue entre les tendances libanaises tant qu'elles seront soumises à la pression des forces armées des puissances régionales.

Enfin, prévoyez un commandement commun qui — à l'exemple de celui qui est au Sinaï — reviendrait tout naturellement à la France compte tenu de l'influence éminente qu'elle exerce au Liban. Ne redonnez pas le spectacle de cette discorde entre contingent français et américain opérant isolément.

Ce qu'il y a de grave dans tout cela, c'est la tendance à la reconstitution des blocs. L'Europe absente, la France sans voix, hors d'état de jouer son rôle d'éveilleur d'une conscience européenne, et voilà que par le poids naturel des choses il est à craindre que les affaires du monde se règlent entre les deux superpuissances, sans que nous ayons quelques mots à dire.

Il me semble percevoir les prémices d'une grande explication russo-américaine en 1984, après le déploiement des euro-missiles. Tout se passe comme si le bon vieux condominium russo-américain des années 1970 avait tendance, en l'absence de la France, en l'absence de l'Europe à se reconstituer. Il apparaîtra demain à l'historien inconcevable que l'Europe soit à ce point inconsciente de sa force politique, économique et sociale. Il est inconcevable qu'elle ignore la force des idéaux de liberté et de démocratie dont elle est dépositaire.

Que la France au moins en soit consciente. Puissiez-vous montrer qu'au Liban, au Tchad ou ailleurs, vous restez fidèles au pacte multiséculaire qui unit la France et la liberté des hommes. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à Mme Dupuy.

Mme Lydie Dupuy. Monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, la dixième conférence franco-africaine vient de se terminer à Vittef. Certes, les crises politiques y ont tenu le premier rôle, mais on ne peut nier la place des dossiers économiques et financiers.

D'abord, du fait de l'importance de la coopération franco-africaine : l'aide à l'Afrique représente 40 p. 100 de notre aide au développement.

Ensuite, parce que ce sommet s'est tenu juste après l'assemblée générale annuelle du fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui ont réuni la semaine dernière, à Washington, leurs 146 pays membres et à la veille de l'ouverture des négociations sur la prochaine convention de Lomé.

Avant tout, n'oublions pas que l'Afrique reste le continent de la misère et de la faim et, de plus, se trouve face à une situation d'endettement dramatique. Vingt et un pays de ce continent sont classés parmi les pays les moins avancés, notam-

ment en Afrique subsaharienne. Les dettes extérieures s'élèvent à 118 milliards de dollars. Le produit national brut par tête d'habitant demeure plus qu'insuffisant et régresse depuis dix ans.

Malgré les progrès de la médecine à la fin du xx^e siècle, la mortalité infantile atteint un taux insupportable : chaque année, en Afrique, un million d'enfants meurent de paludisme.

Face à cette détresse, le Gouvernement, malgré la crise que subit la France comme tous les pays industrialisés, se doit de réaffirmer et d'appliquer plus que jamais les grands principes de solidarité et d'aide au tiers monde qu'il a toujours défendus depuis 1931.

Face à ces problèmes de développement, la condition de vie des Africains se détériore. Le problème majeur est souvent celui d'assurer la nourriture quotidienne. A ce propos, il faut approuver l'action du ministère de la coopération qui a proposé récemment de mettre en œuvre des solutions pour que l'Afrique parvienne à une auto-suffisance alimentaire.

En effet, 28 p. 100 des crédits du fonds d'aide et de coopération sont consacrés au développement rural. Ils sont destinés à des études de stratégie alimentaire qui demeurent l'urgence prioritaire.

Notons avec satisfaction que la France vient de doubler sa contribution au F.I.D.A. — Fond international pour le développement agricole. Un renforcement de cette action permettrait de réaliser les conditions d'une plus grande justice au sein d'un ordre mondial profondément injuste, un ordre qui fait mourir de faim, chaque jour, plus de 40 000 personnes. Il n'est pas inutile de rappeler ces chiffres tant la crise actuelle du Tchad a masqué le véritable enjeu qui, au-delà d'un conflit local, concerne toute l'Afrique.

L'Afrique est aujourd'hui en voie d'exclusion de l'économie mondiale. Sa part dans la production et les échanges internationaux est en régression.

Pour certains, l'Afrique menace de devenir « le continent perdu du développement ».

Comment concevoir, dans ces conditions, un réel équilibre mondial ? L'opinion publique internationale ne peut rester insensible à un tel constat de désespoir.

Elle doit comprendre qu'aider le tiers monde ce n'est pas faire la charité, et qu'au contraire, comme le disait François Mitterrand lors de la séance inaugurale de la conférence de Paris sur les pays les moins avancés, au mois de septembre 1981 « aider le tiers monde c'est s'aider soi-même à sortir de la crise ».

N'oublions pas que nous sommes tous embarqués, pays pauvres, pays riches, sur le même bateau. Si une partie de ce bateau prend l'eau, nous faisons tous naufrage.

A quelle dignité pourrions-nous prétendre si nous abandonnions, dans une situation sans avenir et sans issue, les plus déshérités d'entre nous ?

A cela s'ajoute un réel danger pour notre économie à laisser se détériorer une telle situation.

La croissance nécessaire pour nous libérer du chômage et de la crise dépend avant tout de notre prospérité commune. La relance ne peut être durable sans l'aide de nouveaux débouchés et de nouveaux partenaires.

La France doit renforcer ses moyens de coopération et ses aides au développement.

Nous ne pouvons que nous féliciter que l'effort de rigueur nécessaire, qui marque le projet de budget pour 1984, n'ait pas entraîné une baisse de nos engagements financiers envers le tiers monde. Au contraire, ce budget va marquer une nouvelle étape dans la réalisation de nos engagements. Concernant l'Afrique, le fonds d'aide sera en hausse de 15 p. 100 et l'aide aux pays en voie de développement de 16,2 p. 100.

A cet égard, je veux profiter de ce débat pour demander quels ont été les résultats de l'Assemblée du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, en particulier en ce qui concerne la reconstitution des fonds de l'association internationale de développement.

Il faut encore sensibiliser l'opinion, provoquer une véritable mobilisation internationale en faveur de l'Afrique. Aussi le sommet franco-africain de Vittef me semble-t-il être un cadre de dialogue tout à fait nécessaire.

Cette conférence, qui se limitait il y a dix ans aux seuls pays francophones d'Afrique, s'est ouverte depuis 1981 à l'ensemble du continent africain. Contrairement à ce qu'affirmait M. de Lipkowski, la participation record cette année de trente-huit pays montre l'intérêt que portent les chefs d'Etat africains à ce type de rencontre.

M. Alain Vivien. Très bien !

Mme Lydie Dupuy. Ces rencontres permettent de discuter problèmes et malentendus et sont un lieu de réunions informelles, de dialogues sans façons.

La solution des conflits passe par la rencontre et le dialogue.

Le problème du Tchad a bien sûr dominé cette conférence. Elle a permis de rappeler deux principes fondamentaux : le respect de l'intégrité territoriale des Etats et la priorité à la négociation nécessaire pour la recherche d'une solution pacifique.

La contribution du sommet de Vittel est intéressante car complémentaire de l'O.U.A., une organisation qui a maintenant vingt ans et qui témoigne, en dépit des difficultés, de la grande solidarité dont les Africains font preuve et de leur attachement aux frontières héritées de la colonisation.

Elle joue un rôle décisif face aux interventions extérieures et évite que la rivalité des super-puissances ne vienne par trop aggraver les tensions et menacer l'indépendance des Etats et par là même la paix mondiale.

S'agissant de l'Afrique australe et en particulier de la question de l'indépendance de la Namibie, cette affaire n'a que trop duré.

La France a maintenu, jusqu'à présent, sa participation au groupe de contact, en soulignant, à plusieurs reprises et récemment encore par la voix du Président de la République, qu'elle ne pourrait pas demeurer trop longtemps encore dans cet organisme, si des progrès tangibles n'apparaissent pas.

L'Afrique du Sud doit décoloniser ce territoire dans les délais les plus brefs et des élections doivent s'y dérouler sous contrôle international. Nous faisons confiance au processus engagé par les Nations unies en application de la résolution 435 du conseil de sécurité, mais des résultats concrets doivent apparaître immédiatement.

Souhaitons par ailleurs qu'une solution soit trouvée au différend du Sahara occidental.

Le Président de la République a proposé devant l'assemblée générale des Nations unies la réunion « au plus tôt d'une conférence relative au problème défini par la liaison désarmement-développement ». Cette proposition, dont on souhaite qu'elle soit suivie d'effet, représente un espoir pour l'Afrique, celui du développement par la paix. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes.)*

M. le président. La parole est à M. Gilbert Gantier.

M. Gilbert Gantier. Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre des relations extérieures, voici trente mois que vous conduisez ce que l'on est convenu d'appeler la politique extérieure de la France.

La France devait, grâce à vous, devenir une sorte de pays phare pour la paix du monde, pour la sauvegarde des droits de l'homme, pour la libération des peuples. Hélas ! il n'en est rien et le double langage que pratique le Gouvernement, avec un art consommé, mais dérisoire, commence à faire sérieusement douter à l'étranger de la crédibilité de notre pays.

Ce fut le cas, d'une manière éclatante, à la suite de ce véritable assassinat qu'a constitué la destruction par la chasse soviétique d'un avion civil sud-coréen. Certes, monsieur le ministre des relations extérieures, vous n'avez pas eu de mots assez durs pour qualifier cet acte de piraterie internationale. Ce fut, avez-vous dit, un acte « inqualifiable, inimaginable, criminel, qui a créé un choc considérable dans le monde ». Cela ne vous a pourtant pas empêché de recevoir quelques jours plus tard à Paris M. Gromyko, après un simulacre de purgatoire madrilène qui, en réalité, n'a trompé personne.

M. le Président de la République lui-même n'a pas eu de mots assez durs pour condamner l'attitude de l'Union soviétique. Et pourtant, la France est le seul pays qui n'ait pas rejoint le camp de ceux qui ont choisi le boycott aérien de l'U.R.S.S. Ce sont les pilotes français, ce sont les syndicalistes de l'aéroport de Paris qui, en cette affaire, ont sauvé l'honneur de notre pays, et il convient de leur rendre ici l'hommage qu'ils méritent.

Dans une récente interview accordée à l'hebdomadaire *Paris-Match*, monsieur le ministre des relations extérieures, vous avez déclaré : « Le boeing n'est peut-être plus à la une, mais je vous donne l'assurance qu'il restera à la page 2 très longtemps. »

Et c'est bien ce que nous vous reprochons, car le boeing va rejoindre l'Afghanistan qui demeure aussi en page 2, alors que vous nous aviez assuré — c'était une des 110 propositions du candidat Mitterrand — que nos relations avec l'U.R.S.S. ne sauraient être normales tant que les troupes soviétiques occuperaient ce pays.

Cette attitude à l'égard de l'Union soviétique est d'autant plus ambiguë que vous ne manquez jamais une occasion de soutenir, en Amérique centrale, par exemple, des mouvements notoirement liés à l'Union soviétique.

Faisant état de la tournée que vous avez effectuée cet été en Amérique latine, n'avez-vous pas souligné « l'effort de réalisme » dont ferait preuve Cuba ? On serait en vérité heureux, monsieur le ministre des relations extérieures, de savoir de quelle manière se manifeste ce « réalisme » de Cuba.

Vous en êtes maintenant réduit à demander, pour de problématiques négociations, l'aide de ce grand démocrate qu'est M. Mengistu !

D'un côté, les grands mots, l'idéologie, de l'autre, les réalités, c'est-à-dire la présence des parachutistes à N'Djamena que vous n'avez pas pu éviter.

M. le Président de la République, au cours de la conférence de presse qu'il a tenue à New York le 28 septembre, a reconnu, s'agissant du Tchad, que « nous n'y sommes pas allés avec énormément d'entrain ».

Effectivement, monsieur le Premier ministre, nous nous en sommes aperçus. Nous avons même regretté que cette intervention ait lieu après la prise de l'aya-Largeau, car le pays se demande maintenant comment la France, victime de vos hésitations et de vos attermoissements, va se sortir de ce guépier.

Après avoir répété à l'envi, alors que vous étiez dans l'opposition, que la politique de la cannière relevait d'un néo-colonialisme dépassé, non seulement vous poursuivez cette politique, mais vous l'amplifiez.

Au moment de l'opération de Kolwezi, M. François Mitterrand, alors député, avait demandé que le Parlement fût saisi en application de l'article 35 de la Constitution. Pourtant, il ne s'agissait alors que de sauver des vies humaines menacées de manière immédiate, et l'opération ne dura en tout et pour tout que quelques jours.

Cette fois-ci, l'opération est directement tournée vers un Etat étranger, et le Parlement — plusieurs orateurs l'ont souligné — n'a même pas été consulté.

Il y a deux ans, à l'automne 1981, lors du débat de politique étrangère, vous vous félicitez d'avoir obtenu le départ des Libyens du Tchad, alors que Goukouni Weddeye présidait encore aux destinées de ce pays à partir de N'Djamena. Ces discours prennent une tonalité dérisoire aujourd'hui, alors que la Libye occupe la moitié du pays et que les seules propositions que vous fassiez pour résoudre ce conflit consistent à vous en remettre à l'Organisation de l'unité africaine. Ne sauriez-vous pas que celle-ci est, depuis toujours, absolument impuissante et incapable de trouver un consensus sur le moindre des conflits africains ?

Je n'évoquerai le Liban que d'un mot, pour m'étonner, monsieur le Premier ministre, que le secrétaire général du deuxième parti au pouvoir ait pu, sans réaction de votre part, soutenir une politique radicalement différente de celle de votre Gouvernement et exigeant le retrait de nos troupes.

Croit-on que ce genre de cacophonie puisse renforcer notre crédibilité au Proche-Orient ? Nous avons un rôle clef à jouer dans le règlement pacifique du conflit, et c'est à nous de le jouer. Internationaliser l'affaire libanaise dans le cadre de l'O.N.U., c'est tout simplement permettre à l'Union soviétique d'intervenir ouvertement dans le conflit. On s'étonne, dès lors, un peu moins de certaines déclarations faites en France à ce sujet.

Dans le domaine de la défense et de la sécurité européenne, le Président de la République a tenu des propos fort sages devant le Bundestag, en janvier dernier.

On aimerait toutefois être assuré qu'il s'agit bien là de la politique étrangère de la France, soutenue par l'ensemble de la majorité au pouvoir, faute de quoi il ne pourrait s'agir que d'un double langage, celui que l'on tient à l'extérieur ne correspondant nullement à la politique mise en œuvre à l'intérieur.

Dans le cadre de l'Alliance atlantique, cette politique du double langage a conduit, au sommet des sept pays occidentaux, à Williamsburg, en mai dernier, à adopter une déclaration dans les termes suivants : « La sécurité de nos pays est indivisible et doit être vue sur une base globale ». C'était la première fois qu'une telle déclaration était adoptée entre les sept pays, assujettissant de fait le Japon à l'Alliance atlantique.

Mais, moins de quinze jours plus tard, au cours du conseil de l'Alliance nord, le Président de la République a déclaré exactement le contraire en précisant : « Préservons à l'Alliance son aire géographique, n'étendons pas excessivement les compétences à des domaines qui ne sont pas les siens ».

Devant l'Institut des hautes études de défense nationale, vous avez vous-même, monsieur le Premier ministre, déclaré, le mois dernier : « Nous ne souhaitons pas que s'accroisse au fil des ans une alliance à plusieurs vitesses. Or, c'est ce qui arriverait si nos partenaires intégrés acceptaient un supplément d'obligations ne figurant pas dans les traités et que, pour notre part, nous refuserions. »

Mais même dans le cadre étroit de l'Alliance, il ne sert à rien d'affirmer sa solidarité avec l'engagement pris par le gouvernement allemand si l'on ignore les problèmes, notamment financiers, que cet engagement soulève.

L'appui français à la double décision de l'O.T.A.N. de décembre 1979 ne peut pas être crédible si la France n'accomplit pas parallèlement un effort significatif pour renforcer sa propre défense. Or, dans ce domaine, l'effort accompli jusqu'en 1981 est aujourd'hui hypothéqué par la politique économique du Gouvernement. Il ne peut exister de réponse de l'Alliance atlantique à la menace que représente l'existence des SS 20 soviétiques sans une politique de défense française crédible dans sa doctrine et dans les moyens économiques de sa mise en œuvre.

Dès lors, il apparaît qu'au-delà des contradictions des discours c'est toute la politique étrangère de la France qui souffre d'un opportunisme incompatible avec les grands principes dont vous vous targuez cet après-midi en ouvrant ce débat, monsieur le Premier ministre.

Empêtré dans ses hésitations, dans les désirs contradictoires des différentes composantes de sa majorité, entravé par les difficultés économiques qu'il a suscitées, le Gouvernement, hélas ! ne semble avoir ni la capacité ni la volonté de conduire une politique étrangère cohérente. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à Mme Nevoux.

Mme Paulette Nevoux. Mon propos portera essentiellement sur le Liban.

La réunion de communautés intégrées dans l'Etat libanais est longtemps apparue exemplaire dans l'histoire de ce pays. Cette réunion exemplaire de particularismes, de traditions solides, a favorisé l'éclosion d'un sentiment national puissant.

Par un souci collectif de liberté et d'équilibre mutuel, des femmes et des hommes d'origines ethniques et religieuses différentes avaient construit un pays multiconfessionnel, islamique et chrétien.

Le ciment de cette construction nationale — quoi qu'en disent certains — n'a jamais été artificiel.

Il ne s'agissait pas d'une juxtaposition d'éléments ethniques disparates mais, pour reprendre l'expression d'un spécialiste de la question libanaise, d'une « véritable symbiose organique ».

Malgré la guerre, cette soudure reste un atout pour l'avenir de ce pays.

La mémoire du Liban, la mémoire de ce peuple aux multiples facettes, est toujours présente.

Pourtant, ce si bel équilibre a craqué.

Il a craqué, car des évolutions internes n'ont pas été prises en compte, auxquelles s'ajoutent les ingérences extérieures, à commencer par celles des Arabes et des Israéliens.

Depuis le 13 avril 1975, la crise libanaise développe chaque jour ses chapitres sanglants et meurtriers, connus de tous. Nous avons tous à l'esprit ces scènes de désespoir et de souffrance. Ce pays prospère et hospitalier, pour avoir été aussi une terre d'asile, est devenu martyr et constitue maintenant l'enjeu de conflits qui dépassent largement ses frontières.

Pourtant, les événements qui se sont succédé depuis le 23 septembre 1982 s'intègrent dans un contexte marqué par la lutte pour la survie et pour la consolidation de cette république face aux tentatives pour l'abattre.

L'action du gouvernement français en direction du Liban est conduite en faveur de la paix, pour le respect du droit et des institutions, dans le cadre d'un accord conclu avec le gouvernement libanais.

Un Etat de droit est le seul régulateur possible des contradictions et des antagonismes dans cette société déchirée.

Comme l'a déclaré le Président de la République française à la tribune des Nations unies, « la France a contribué à la sauvegarde et au départ, dans la dignité, des soldats palestiniens, puis à la sauvegarde des survivants des camps tragiques de Sabra et de Chatila ».

En assurant la sécurité des populations civiles dans le grand Beyrouth, la France honore son mandat, ce qui n'aurait pas été le cas si elle s'était interposée entre les parties qui se font la guerre, comme le proposait M. Daillet.

Soldats de la paix, les Français le sont pour que le peuple libanais parvienne à surmonter ses divisions dans le respect de ses autorités légitimes, afin que le Liban recouvre l'unité, la souveraineté, l'indépendance.

Pour aider le Liban à survivre, il faut l'encourager à rester un.

C'est tout à l'honneur de notre gouvernement d'avoir constamment répété que l'appui de la France allait à un Liban unifié, à un Liban respectueux de ses autorités, respectueux des principes démocratiques et du caractère multiconfessionnel du corps social.

Alors que les forces étrangères attisent les heurts intercommunautaires, seul le rétablissement de l'unité nationale autour du gouvernement légitime et l'arrêt des interventions extérieures paraissent de nature à contrecarrer des objectifs qui aboutiraient à la partition, à la division du pays, et qui risqueraient de donner au conflit une dimension Est-Ouest.

Car le Liban, ce peut être la démonstration aussi bien de la paix au Proche-Orient que d'une escalade dans la violence, d'une escalade dans la terreur, à un niveau qui dépasserait le simple cadre libanais et régional du conflit.

D'ailleurs, aucune solution ne saurait sortir du recours à la force. Aussi, la France s'emploie-t-elle, sur le terrain comme aux Nations unies, à promouvoir un cessez-le-feu contrôlé par l'envoi d'observateurs de l'O.N.U. et par le déploiement d'une force internationale qui pourrait être constituée par des éléments de la F.I.N.U.L.

Cette intense activité diplomatique de la France est facilitée par la clarté de sa position : la France n'a pas d'ennemi au Liban. La France ne prend parti ni pour un camp, ni pour un autre camp, mais elle situe son action dans le cadre de l'Etat légal du Liban.

Le mandat de la force multinationale ne comporte pas l'affrontement avec des armées extérieures, ni la substitution à l'armée libanaise.

Seule la situation de légitime défense autorise nos troupes à prendre des mesures immédiates pour que cesse une éventuelle agression. Notre contingent a été l'objet de tirs répétés, les 7 et 8 septembre derniers. Dans les deux cas, la riposte a été immédiate. Malgré ces provocations, la force multinationale décide de s'en tenir à sa mission et de ne pas soutenir une faction ou l'autre.

Notre présence, c'est aussi l'ampleur des efforts déployés sur le plan humanitaire pour éviter des excès et permettre l'arrivée de secours aux villages menacés.

La crise libanaise ne constitue pas un ensemble très homogène. L'addition de problèmes, dont les solutions apparaissent, dans une première approche, inconciliables du fait de la présence du facteur étranger dans chaque équation peut nous faire douter des chances de restauration d'un Etat libanais unifié.

Aussi notre opposition à toute évolution qui risquerait de conduire au partage de cet Etat doit-elle être répétée pour montrer notre attachement à l'intégrité et à la souveraineté du Liban.

Il faut continuer à peser de toutes nos forces pour aboutir à un cessez-le-feu durable et respecté par toutes les parties.

Il faut peser de toutes nos forces pour que la raison l'emporte sur les passions.

La France ne peut s'engager au Liban que dans le cadre bien précis de son mandat, qui est le maintien de la paix et de l'unité du Liban.

Elle n'ira pas au-delà. Vous nous l'avez assuré, monsieur le Premier ministre.

La communauté internationale doit aussi assumer toutes ses responsabilités dans un conflit qui met en péril la paix mondiale. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. le président. La parole est à M. Peyrefitte.

M. Alain Peyrefitte. Monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, les premières déclarations de votre gouvernement après le 10 mai 1981 sonnaient juste. La diplomatie que vous inaugureriez promettait d'avoir belle allure. Elle n'était du reste qu'un cas particulier d'une doctrine socialiste qui paraissait présenter une splendide cohérence. C'était une belle architecture. Le dogme était dur et rond comme une boule de billard.

M. Alain Vivien. Sans doute avez-vous soutenu cette politique ?

M. Alain Peyrefitte. Non, mais je ne l'avalais pas combattue et j'attendais, avec espoir.

M. Gérard Bapt. Encore un déçu !

M. Alain Peyrefitte. C'est la suite qui m'a déçu.

M. Alain Vivien. Cela ne fait rien, vous ne serez plus ministre !

M. Alain Peyrefitte. D'ailleurs, parmi tous les domaines de l'action gouvernementale, la politique étrangère était celui où la volonté d'afficher le changement faisait visiblement le moins de ravages. La stratégie de rupture que vous affichez semblait s'effacer devant une sage résignation à la continuité, sans doute parce que le sillon avait été creusé si profond par le général de Gaulle qu'il était difficile d'en sortir. Le Gouvernement avait, sur les principales questions, sur l'O.T.A.N., sur la dissuasion, sur l'indépendance nationale, sur l'Europe, sur l'Afrique, sur la francophonie, rallié les choix de politique étrangère que de Gaulle avait fixés pour la France. La cohérence était à la portée de la main et de l'action. Elle ressortait d'un équilibre qui avait fait ses preuves.

Et, peu à peu, des contradictions se sont glissées dans la politique étrangère de la France. La cohérence de la politique étrangère du fondateur de la V^e République tenait à ce que ses divers aspects étaient compatibles et complémentaires et proclamaient aussi que l'indépendance ne serait qu'une gestulation vaine si l'on n'est pas indépendant militairement, financièrement, économiquement : il n'y a pas d'indépendance si l'on ne sait pas faire suivre l'indépendance. La fait-on suivre aujourd'hui ?

Votre crédibilité s'est effilochée un peu à propos du thème du pacifisme et de la vente des armes. Qui a oublié les attaques furieuses lancées contre les précédents gouvernements français parce qu'ils vendaient des armes, notamment à des pays sous-développés ? Qui a oublié que le nouveau Président de la République n'avait accepté d'inaugurer le salon du Bourget qu'à la condition que les avions fussent préalablement désarmés ?

M. Raymond Forni. C'est de la désinformation.

M. Alain Peyrefitte. Ce n'était qu'un symbole mais il était difficilement conciliable avec le fait que depuis lors nous avons encore accru nos ventes d'armes et, contrairement à la règle que nous nous imposions, nous n'hésitons pas maintenant à en envoyer à des pays en état de guerre. Peut-on se proclamer pacifiste et ravitailler en armes des pays belligérants ? Quand Israël déclencha la guerre des Six jours en 1967, le général de Gaulle n'avait pas cru devoir lui livrer des Mirage. C'était cohérent. Et pourtant, il ne se croyait pas obligé de se proclamer pacifiste, il se contentait d'être pacifique.

Je ne parlerai pas du Liban et du Tchad, dont ont parlé les précédents orateurs de l'opposition, notamment M. Couve de Murville et M. de Lipkowski. Et là, pourtant, en dehors de tout autre exemple, quelle incohérence ! Ou bien on agit, mais on agit par une intervention immédiate, de manière à ne pas s'enliser, ou bien on reste chez soi, mais on ne procède pas à une intervention tardive et passive, qui a pour effet d'exposer nos soldats, de provoquer une partition de fait et de nous enfermer dans un piège. Il ne faut pas agir trop tard et à contre-temps.

M. Raymond Forni. Ce qui est excessif est insignifiant.

M. Alain Peyrefitte. Si Grouchy avait été à l'heure, Napoléon aurait gagné la bataille de Waterloo. Votre Gouvernement devient le Grouchy de cette fin de siècle. *(Rires et exclamations sur les bancs des socialistes. — Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

M. Raymond Forni. Oh !

M. Alain Peyrefitte. Cela vous fait mal !

M. Gérard Bapt. C'est délirant !

M. Alain Peyrefitte. Parmi les 110 propositions du candidat François Mitterrand, la lecture de celles qui sont consacrées à la politique étrangère est savoureuse, ou le devient.

Par exemple, se souvient-on encore de la première de ces 110 propositions ? Elle proposait tout simplement le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Bravo ! Qui ne serait prêt, sauf peut-être sur les bancs communistes, à examiner les 109 propositions suivantes avec sympathie si la proposition n° 1 était suivie d'effet ? Hélas ! pas le moindre progrès n'a été accompli dans la direction de cette proposition première. On évite le plus possible d'en faire mention, comme si la question était devenue incongrue, parce qu'on sait que l'un des deux partis sur lesquels, monsieur le Premier ministre, repose votre coalition est un chaud partisan de l'intervention soviétique en Afghanistan.

La contradiction interne est devenue récemment plus dramatique après l'assassinat des 269 civils du Boeing sud-coréen par un avion soviétique. Le Gouvernement a condamné cet acte de barbarie d'une manière très claire et même clairon-

nante, mais, à l'égard des Soviétiques, il est inutile de se contenter de paroles puisque l'ensemble des pays de l'Est n'ont pas connaissance de pareilles déclarations. Ce qui est utile, c'est d'agir, par des gestes qui ont une portée symbolique et qui créent le mur du silence, le mur de la désinformation. Vous aviez une belle occasion dès le lendemain de faire un geste symbolique, monsieur le ministre des relations extérieures. Vous pouviez refuser de vous trouver aux côtés de l'ambassadeur soviétique dans une cérémonie publique et expliquer à haute et intelligible voix les raisons de votre refus. Or vous vous affichez à ses côtés pour inaugurer une vague exposition. Là-dessus, l'escorte à Paris de M. Gromyko, en route pour Madrid, est seulement différée de trois jours, sans que le communiqué cite même l'affaire du Boeing, comme s'il s'agissait d'un simple contretemps technique. Le chef de la diplomatie soviétique a été ensuite reçu avec honneur, non seulement par vous-même, monsieur le ministre des relations extérieures, mais par le Premier ministre et par le chef de l'Etat, toujours sans la moindre allusion publique à l'affaire du Boeing. Enfin, tous les syndicats de pilotes dans l'ensemble des pays libres déclinent de boycotter l'Union soviétique. Le ministre communiste des transports boycotte le boycott et fait en sorte que la France soit le seul pays à enfreindre cette décision collective.

M. Claude Estier. Ce n'est pas exact !

M. Alain Peyrefitte. La troisième des 110 propositions du candidat Mitterrand était « l'affirmation du droit des travailleurs polonais aux libertés et au respect de l'indépendance syndicale ». Bravo ! A l'égard de la Pologne, quelle politique eût été cohérente avec cette proposition-là ? Le 13 décembre 1981, coup d'Etat à Varsovie : l'état de guerre s'abattait sur la Pologne. A l'annonce de cette nouvelle, vous auriez pu montrer votre vive désapprobation par un geste énergique et spectaculaire...

M. Gérard Bapt. Il fallait aller à Varsovie ?

M. Alain Peyrefitte. ...par exemple en rappelant nos ambassadeurs de Varsovie et de Moscou, de manière à faire connaître sans équivoque au peuple polonais et à tous les peuples qui souffrent sous un régime communiste notre solidarité profonde et notre volonté de soutenir leur moral.

M. Raymond Forni. Fallait-il aller à Varsovie ?

M. Alain Peyrefitte. Pendant les semaines qui ont suivi, vous auriez pu geler toute négociation avec la Pologne et l'Union soviétique. Vous auriez même pu boycotter politiquement et économiquement ces deux pays. Au bout d'un an ou d'un an et demi, devant la remise en liberté de la plupart des dirigeants de *Solidarnosc* incarcérés et devant une certaine normalisation, les relations de nos pays auraient progressivement pu revenir à la normale, ce qui ne nous aurait pas empêché, aujourd'hui, de clamer notre joie à l'annonce du prix Nobel de Lech Wałęsa.

Or l'attitude du Gouvernement et de sa majorité a été exactement le contraire de celle qu'aurait prescrite une analyse rigoureuse de la situation et une volonté de cohérence.

Le 13 décembre, peut-être parce que, comme la plupart des Français, monsieur le ministre des relations extérieures, vous n'aviez pas lu les 110 propositions, vous avez déclaré : « Bien entendu, nous n'allons rien faire ! ». La composante communiste de votre coalition, de son côté, a approuvé le coup d'Etat et les quatre ministres communistes s'en sont tenus silencieusement à l'approbation que leur parti formulait par la bouche de Pierre Juquin. Le parti communiste, lui non plus, n'avait pas lu les 110 propositions.

Trois semaines plus tard, vous avez signé un contrat gazier avec l'Union soviétique deux fois plus important que celui qui avait été envisagé par le précédent gouvernement aux plus beaux jours de la détente. Ce contrat a submergé de tristesse les Polonais : il est reçu par eux comme un coup de poignard dans le dos. Et, à retardement, vous avez établi et vous maintenez aujourd'hui près de deux ans après le coup d'Etat, un boycott à l'égard du gouvernement polonais et de ses représentants. Or ce boycott a précisément cessé de se justifier dès alors que l'état de guerre est levé, que le voyage du Pape s'est passé dans les meilleures conditions et que les prisonniers politiques ont été libérés, que l'amnistie a dépassé ce qu'on imaginait.

Vous dites que vous restez fidèle à l'Alliance atlantique. Mais l'esprit de celle-ci est-il compatible avec les visites que vous multipliez à La Havane, avec la fracassante déclaration franco-mexicaine sur le Salvador, qui a provoqué des réactions hostiles à travers tous les pays de l'Amérique latine, avec la fourniture d'armes au Nicaragua, sous prétexte que, si la France n'armait pas les sandinistes, ceux-ci glisseraient vers l'Union soviétique ? Or le Nicaragua sandiniste est de plus en plus ouvertement pro-cubain et pro-soviétique. Comment vos procla-

mations sur les droits de l'homme sont-elles compatibles avec le véritable génocide — dont vous ne parlez jamais, naturellement — que les sandinistes font subir aux Indiens mesquitos ? (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Une incohérence de plus dans la diplomatie française !

Par-dessus tout, quelle incohérence que celle de vouloir nous imposer dans une zone où nous n'avons pas les moyens de notre politique ! Depuis Ferdinand de Lesseps et le désastreux fiasco de l'opération de Panama, nous n'avons dans cette région ni intérêts économiques, ni intérêts culturels, ni intérêts politiques. Le général de Gaulle, au cours des deux grands voyages en Amérique latine qu'il a effectués en 1964, s'était contenté d'aller d'abord au Mexique, ensuite en Amérique du Sud. Mais il avait soigneusement évité cette région de l'Amérique centrale. Prétendez-vous avoir des moyens d'action supérieurs à ceux dont il disposait lui-même ?

La politique que nous menons va à l'encontre des intérêts vitaux de la plus grande puissance du monde. Est-ce cohérent avec l'Alliance atlantique ?

M. Jacques Toubon. Très bien !

M. Gérard Bapt. Interrogez les démocrates américains !

M. Alain Peyrefitte. Le temps me manque pour citer des exemples d'incohérence. J'en ai tout un dossier.

M. le Premier ministre. Nous sommes cohérents avec la liberté !

M. Alain Peyrefitte. Il faut conclure : le service de la paix n'est pas chose facile, mais quand on veut une chose et son contraire, quand on fait le contraire de ce qu'on dit ou quand on dit le contraire de ce qu'on fait, cela devient une mission impossible.

M. Gilbert Gantier. Très bien !

M. Alain Peyrefitte. Notre politique étrangère est ainsi faite : des déclarations d'intention qui rendent un son juste — comme la vôtre tout à l'heure, monsieur le Premier ministre — et qui entretiennent l'illusion que la France peut encore jouer son rôle dans le monde, mais, en fait, une longue litanie d'incohérences et de contradictions.

Pacifistes et marchands de canons, interventionnistes mais passifs sur le terrain, timorés quand il faut être audacieusement rapides, téméraires quand il faut être prudents, pusillanimes quand il faut de l'intransigeance, abrupts quand il faudrait dialoguer, tels vous êtes.

M. Alain Vivien. C'est la politique du régime passé que vous décrivez, monsieur Peyrefitte ?

M. Alain Peyrefitte. La coalition qui nous gouverne est encore ivre de l'incohérence des rêves, mais elle n'est pas parvenue à la cohérence du réel.

Eh bien ! si l'incohérence règne dans votre politique étrangère, c'est qu'elle règne naturellement à l'intérieur même du Gouvernement et de la majorité qui le soutient. Vos alliés communistes n'en sont pas à un coup de canif près dans le contrat de mariage gouvernemental. Ils soutiennent la Libye et ses chars soviétiques contre Hissène Habré que nous soutenons ; ils soutiennent la Syrie, qui envoie des bombes sur nos soldats, des bombes de fabrication soviétique.

Pourtant, la capacité politique de décider que nos institutions donnent au Président de la République aurait dû permettre à notre politique étrangère de garder son rang à la France. Mais rien ne remplace l'esprit de décision qui suppose qu'il y ait de la cohérence dans les forces sur lesquelles on s'appuie. Comment avoir l'esprit de décision quand on est tributaire de forces opposées ?

La diplomatie française hésite entre des pulsions incompatibles. Elle atermoie. Elle s'embarrasse dans ses contradictions. Le rayonnement, le prestige, les intérêts de la France en souffrent. L'armée française est exposée sans gloire. Demain peut-être, si nous ne renonçons pas à la livraison de Super-Etendard et d'Exocet à l'Irak, la paix serait menacée par notre faute.

« Toute maison dirigée contre elle-même périra », est-il dit dans les Ecritures. Si cette maison n'était que la coalition socialo-communiste, nous nous ferions une raison. Mais plus le temps passe, plus cette maison qui risque de périr, c'est la France ! (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. Gérard Bapt. Grandiloquent et creux !

M. le président. La parole est à M. Michel Bérégovoy.

M. Michel Bérégovoy. Messieurs les ministres, je me réjouis, comme l'ont fait de nombreux collègues, qu'un débat de politique étrangère ait lieu en ce début de session d'automne.

Les tensions internationales, voire les menaces qui pèsent sur notre sécurité, l'appauvrissement du tiers monde, dû notamment au désordre monétaire qui règne dans le monde, ne sont pas sans avoir des conséquences sur notre économie et donc sur notre politique intérieure.

Les problèmes sont étroitement liés et la nécessité d'une politique extérieure cohérente est démontrée chaque jour. Une telle politique est indispensable à notre volonté d'indépendance dans le respect de nos alliances et à notre redressement national. Mon propos sera essentiellement axé sur la situation que nous connaissons au Proche-Orient et au Moyen-Orient.

Dans cette région du monde, les embats se sont succédés depuis plus d'un quart de siècle, des hommes n'ont connu que la guerre, mais une immense aspiration à la paix est le point commun de tous les peuples qui y vivent.

Aujourd'hui, le bilan est lourd, nous avons un Liban mutilé, déchiré, ensanglanté, menacé dans son existence.

Le peuple palestinien qui espère très légitimement devenir une nation est actuellement disséminé : une partie connaît l'occupation et l'autre est devenue l'enjeu de rivalités souvent attisées par une puissance étrangère. L'O. L. P. qui, pendant de nombreuses années, est apparue comme un interlocuteur, souffre de ces rivalités ; et n'oublions pas que, pour toute négociation, il sera nécessaire d'avoir des représentants reconnus, capables de parler au nom d'un peuple et de se faire écouter par la suite. La mise sous tutelle de l'O. L. P. n'est pas un facteur de paix. Bien au contraire, cette organisation a un rôle à jouer dans l'établissement de la paix.

Cette région du monde connaît par ailleurs l'un des conflits les plus graves qui se déroulent actuellement à la surface de la planète : je veux parler du conflit qui oppose l'Irak et l'Iran.

A cette énumération déjà trop longue, il convient d'ajouter les atteintes aux droits de l'homme qui malheureusement n'épargnent pas cette région.

Notre lutte pour le respect de ces droits est indivisible. Alors, comment ne pas évoquer les procès politiques en Turquie qui frappent les opposants, les syndicalistes, et qui on d'ailleurs fait l'objet, l'an passé, d'une requête de notre Gouvernement devant la Commission européenne des droits de l'homme ?

Comment ne pas dénoncer les atteintes aux droits les plus élémentaires de l'homme en Iran ? L'émotion est grande dans notre pays à l'annonce des crimes commis au nom d'un fanatisme qui, de plus, cherche à s'étendre aux pays voisins d'abord, à tous ceux qui se réclament de l'Islam ensuite.

Les consciences sont bouleversées à la lecture des rapports établis par des organisations humanitaires et qui font état de tortures, de procès bâclés suivis d'exécutions sommaires, de mises à mort effectuées dans des conditions effroyables.

L'intolérance, les méthodes inquisitoriales pour arracher des aveux publics, les procès caractérisés par leur rapidité et par l'absence de défense pour les accusés, les tortures sont et seront toujours une menace pour les démocraties et pour la paix dans le monde.

Dans cette région tourmentée où chaque problème est, de fait, de sa complexité et de ses multiples ramifications, difficile à résoudre, notre Gouvernement a-t-il fait entendre la voix de la raison ? Je pense qu'il en est ainsi et depuis l'arrivée au pouvoir de la gauche, les initiatives en faveur de la paix se sont multipliées.

La logique de la politique actuellement menée repose sur des principes et sur le refus de transformer des conflits régionaux qui doivent trouver leur solution par le dialogue entre Etats de la zone concernée, en un affrontement par pays interposés entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique.

Cet affrontement répond à une autre logique, celle de la politique des blocs qui a pour conséquence directe de figer les situations au mépris du désir des peuples de choisir leur destin. Cela ne veut pas dire que les deux grandes puissances n'ont pas de responsabilités à prendre, mais ce qu'il faut éviter c'est la mise en tutelle de tel ou tel Etat. C'est l'établissement d'une nouvelle ligne partageant le Moyen-Orient en zones d'influence.

Je me permets de rappeler ces principes qui sont à l'honneur de la France.

Tout d'abord, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes à s'exprimer pleinement dans la réalisation de leur avenir, à pouvoir, si le besoin existe, construire une nation. Ce principe s'applique aussi bien aux Israéliens qu'aux Palestiniens. A ce égard, il serait vain de penser régler durablement les problèmes qui se posent au Proche-Orient sans reconnaître ce droit au Palestiniens et, à l'opposé, sans que l'Etat d'Israël soit reconnu par tous.

Deuxième principe, le respect des décisions internationales. Comment ne pas évoquer la résolution 242 des Nations unies qui porte sur l'évacuation des territoires occupés par Israël.

Troisième principe, le respect de l'intégralité territoriale de tous les Etats, leur sécurité à l'intérieur des frontières reconstruites par la communauté internationale et la possibilité qui leur est donnée de vivre dans la paix sans craindre à chaque instant une agression. Ce principe doit s'accompagner d'une volonté de non-ingérence dans les affaires intérieures de pays étrangers.

Enfin, la nécessité de traiter les problèmes par la négociation entre toutes les parties concernées.

La France n'a cessé d'appeler à la négociation. Il en est ainsi pour le conflit entre l'Irak et l'Iran. Sur la base d'une proposition française, les dix pays de la Communauté européenne ont exprimé le 24 mai 1982 la vive préoccupation que leur inspire la poursuite des combats et ils ont rappelé leur position en faveur d'un arrêt des combats et d'un règlement négocié.

Nous avons le devoir d'éviter la déstabilisation du Moyen-Orient dont les conséquences sont faciles à mesurer : menace sur les Etats du Golfe, mise en cause des approvisionnements en pétrole de l'Europe et, à terme, déstabilisation des pays des rives du sud de la Méditerranée.

Il est donc nécessaire que cette guerre se termine par la négociation sans, qu'il y ait un vaincu et un vainqueur.

La situation actuelle porte en elle des signes encourageants : aucun des deux belligérants ne semble en mesure de l'emporter sur l'autre, ce qui peut les amener à admettre une paix négociée et, par ailleurs, le gouvernement irakien se déclare maintenant prêt à reconnaître les frontières du traité de 1975.

Je souhaite que nous soyons prêts à aider à la réalisation de la paix entre ces deux Etats, ce qui suppose que soient encouragés les efforts de tous ceux qui préconisent une paix acceptable par les deux adversaires, paix qui devra être fondée sur le respect de l'intégrité, de la souveraineté, de l'indépendance, de l'identité politique et culturelle des deux Etats et de la non-ingérence dans leurs propres affaires.

Nous devons faire en sorte que le Moyen-Orient et le Proche-Orient ne soient pas déstabilisés. A cet égard, il faut rejeter toute idée de partage du Liban qui ne ferait qu'aggraver une situation déjà dangereuse.

Un tel partage ne ferait que balkaniser cette région et la précipiterait sous la tutelle des deux super-grands.

Monsieur le ministre, vous avez dit que la France n'hésitait pas à être l'activiste de la paix. La formule me paraît fort juste.

Vous répétez inlassablement les principes qui guident la politique de notre pays et, de plus, nos soldats participent à la préservation de la souveraineté, certes fragile, du gouvernement légitime du Liban, du maintien des chances de l'intégrité du territoire libanais, après avoir évité l'élimination physique des combattants palestiniens, élimination — je le rappelle — qui n'aurait fait qu'amenuiser les chances d'un règlement négocié du problème palestinien.

La France est écoutée, contrairement à ce qui a été dit à cette tribune, mais la tâche est ardue. Il faut que l'ensemble de la communauté internationale prenne conscience que la paix dans cette région passe par un Liban réconcilié, libéré de l'ingérence des puissances étrangères, par la reconnaissance du droit du peuple palestinien à devenir une nation, par la reconnaissance d'Israël par tous les Etats de la région, mais aussi par le respect des décisions internationales.

J'exprime toutefois un regret. Il concerne l'Europe. Certes, elle soutient et appuie à notre demande, la politique que nous préconisons, mais l'aimerais voir l'Europe plus active.

La politique de la France a été longuement abordée au cours de ce débat, et les socialistes l'appuient de toute leur force.

J'ai entendu certaines voix de l'opposition critiquer tel ou tel aspect de cette politique. J'ai entendu ou lu les déclarations de certains qui souhaitent voir la France se retrancher derrière les décisions des U.S.A. et celles de certains autres qui auraient voulu que notre armée intervienne plus rapidement, sans en mesurer les conséquences.

Pendant des années, des factions libanaises se sont affrontées, d'autres ont combattu les Palestiniens. Quand la droite avait le pouvoir, quelles furent ses initiatives, quelle fut son action diplomatique, quels furent ses résultats ?

Aujourd'hui, nous avons une politique cohérente fondée sur la volonté de négocier tous les problèmes dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de vivre en paix et dans la liberté. Nous sommes fiers de cette politique. Elle est dans la tradition révolutionnaire de la France qui fait que, sur tous les continents, les hommes et les femmes qui luttent contre l'oppression, contre les dictatures de toutes sortes, contre l'injustice et la misère, considèrent la France comme une terre de liberté, de justice et de fraternité.

Il y a quelques semaines, j'ai entendu dans un reportage télévisé sur le Chili les opposants au dictateur Pinochet chanter, en plus de leurs chants révolutionnaires, que nous, socialistes, nous partageons, notre hymne national. Permettez-moi, monsieur le Premier ministre, de penser que c'est grâce à votre politique extérieure que ces démocrates en lutte ont pensé à notre pays. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. le président. La parole est à M. Jacques Godfrain.

M. Jacques Godfrain. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, je partage pleinement les propos sur la politique étrangère tenus par les trois orateurs du groupe R.P.R. qui se sont déjà exprimés, M. Couve de Murville, M. de Lipkowski et M. Peyrefitte.

En venant devant le Gouvernement, à l'Assemblée nationale, exprimer un certain nombre d'idées sur la situation politique, militaire et humaine du Tchad, je tiens à déclarer que je parlerai de cette tribune à titre personnel. Les propos qui seront les miens, les interrogations que j'énoncerai, je les ressens avec gravité et je ne peux donc engager quiconque autre que moi-même.

J'ajoute que les liens naturels que les Français, et en particulier ceux qui, sur ces bancs, se réclament de l'action du général de Gaulle, ont avec le Tchad, nous obligent à parler franc et clair, ne serait-ce que pour la mémoire du gouverneur Félix Eboué, ou pour celle des Africains de la Division Leclerc qui étaient des Tchadiens.

Qu'est la situation aujourd'hui ?

L'intervention des forces françaises a eu pour effet de geler les lignes de combat et d'empêcher la Libye de continuer son avancée vers le sud, gardant le contrôle de la situation au nord. Ayant hésité à intervenir préventivement, puis ayant refusé de le faire, le Gouvernement a pris le risque d'accepter la partition du pays. Ce risque a conduit à la pire des situations, celle qui permet à un homme d'essayer de gouverner au Sud contre ceux-là même dont il était l'obligé il y a quelques années, et ce, à l'époque, contre la France, aux côtés de la Libye.

C'est pourquoi je souhaite interroger le Gouvernement sur sa connaissance réelle de la situation du Gouvernement de N'Djamena.

Certes, celui-ci est le gouvernement légal. Certes, il est reconnu par une grande partie des autres gouvernements francophones africains et non des moindres. Mais il est normal, malgré cela, que nous nous interroguions sur les « racines » populaires, culturelles, humaines que le chef de ce gouvernement peut trouver dans le pays et en particulier dans la région où il évolue aujourd'hui.

Nous pouvons nous interroger d'autant plus que les cadres tchadiens, devant l'asservissement du Sud, dont ils sont presque tous originaires, ont dû fuir leur pays pour éviter leur propre massacre.

C'est à ce propos aussi qu'il convient d'interpeller nos consciences sur le respect et la liberté de celles qui osent penser et s'exprimer dans la partie du Tchad où stationnent nos troupes.

Qu'il s'agisse des cadres civils ou des cadres militaires, tant que la situation sera celle qu'elle est actuellement, ceux-ci ne retourneront pas dans leur pays ou ne se soumettront pas à l'autorité du pouvoir actuel.

La première qualité d'un gouvernement soutenu par la France devrait être de s'être engagé à respecter les droits de l'homme. Je demande au Gouvernement français s'il a pris toutes les garanties à ce propos.

Certes, aujourd'hui, M. Hissène Habré est le rempart contre les visées impérialistes de la Libye, mais notre but, à terme, est de redonner au Tchad son unité et son indépendance ; celles-ci ne se feront qu'avec le concours de la France et l'accord tacite des pays riverains. Il serait vain de penser que cette unité et cette indépendance puissent se faire autour du non-respect des droits de l'homme : il faut un minimum de sens de l'honneur et de la morale.

Alors, à ce point de la réflexion, nous devons rechercher une solution.

Le pouvoir français a eu des contacts et a reçu des informations ; il a étudié des propositions de la part des cadres tchadiens de haut niveau, ne devant leur salut qu'à leur exil volontaire.

Vous pourriez, en tant que ministre des affaires étrangères, faire part à la représentation nationale de ces rapports. Ne serait-ce que pour étudier toutes les stratégies d'action possibles pour le Gouvernement français en fonction des cartes qui lui ont été offertes de jouer.

Au-delà des rancœurs et des méfiances, au-delà du gel du conflit militaire, le Gouvernement de la France a-t-il réfléchi à l'organisation d'une conférence internationale sous l'égide du comité de l'O.U.A. sur le Tchad et sous le contrôle des Nations Unies : pays africains, France et toutes factions tchadiennes confondues ?

Le Gouvernement a-t-il réfléchi à la mise au point d'une force internationale chargée du maintien de la paix et du désarmement des belligérants ?

Le Gouvernement a-t-il réfléchi à l'installation d'un gouvernement provisoire en dehors des factions politico-militaires en attendant l'organisation d'élections libres ?

Le Gouvernement a-t-il réfléchi à la meilleure attitude possible pour que les armées libyennes se retirent du Tchad, attitude qui pourrait consister en la garantie de neutralité militaire des forces armées présentes au Tchad par rapport à la Libye ?

Le Gouvernement a-t-il pensé que la guérilla actuelle du nord et du sud maintient la présence libyenne sur le territoire national ?

Le Gouvernement a-t-il pensé que les exilés forcés d'aujourd'hui auront dans le cadre d'élections libres leur mot à dire et leur candidature à poser ?

La France, pour sa part, aurait tout à gagner d'une stabilisation définitive d'un pays dont la position géopolitique et stratégique en Afrique a l'importance séculaire que l'on sait. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)*

M. le président. La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

— 2 —

COMMUNICATION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL RELATIVE A L'ELECTION DE DEPUTES AU SENAT

M. le président. M. le président de l'Assemblée nationale a reçu de M. le président du Conseil constitutionnel la lettre suivante :

Paris, le 6 octobre 1983.

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître, en réponse à votre lettre du 3 octobre 1983, qu'aucune requête n'a été déposée, dans le délai prévu par l'article 33 de l'ordonnance du 7 novembre 1958, contre l'élection au Sénat de M. Christian Bonnet.

En ce qui concerne M. Maurice Faure, je vous indique qu'un recours relatif à l'élection sénatoriale dans le département du Lot a été formé devant le Conseil constitutionnel le 14 septembre 1983 par M. René Vernaire.

Dès que le Conseil se sera prononcé sur ce recours, je ne manquerai pas, comme vous me le demandez, de vous communiquer sa décision.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

En conséquence, en application de l'article L. O. 137 du code électoral :

Il est pris acte de la vacance du siège de député de M. Christian Bonnet.

La vacance du siège de M. Maurice Faure ne sera proclamée, le cas échéant, qu'après la décision du Conseil constitutionnel.

— 3 —

RENOI POUR AVIS

M. le président. La commission de la production et des échanges demande à donner son avis sur le projet de loi modifiant, à compter du mois d'août 1984, le taux de la taxe spécifique sur les produits pétroliers perçue au profit du fonds spécial de grands travaux dont l'examen au fond a été renvoyé à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan (n° 1716).

Il n'y a pas d'opposition ? ...

Le renvoi pour avis est ordonné.

— 4 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures vingt.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,

LOUIS JEAN.

